

**Document d'objectifs du site NATURA 2000
ZPS FR9112008 – Montagne de la Clape**



Fiches espèce

Ligue pour la Protection des Oiseaux de l'Aude

Novembre 2010



TABLE DES MATIERES

Aigle de Bonelli	3
Alouette lulu	6
Bruant ortolan	9
Busard cendré	12
Circaète Jean-le-Blanc	15
Engoulevent d'Europe	18
Faucon crécerellette	21
Faucon d'Eléonore	24
Fauvette orphée	27
Fauvette pitchou	30
Grand-duc d'Europe	33
Pie-grièche à tête rousse	36
Pie-grièche méridionale	39
Pipit rousseline	42
Rollier d'Europe	45
Traquer oreillard	48

Crédits photographiques (couverture) :

- Faucon crécerellette : L. DESCHAMP
- Fauvette pitchou : AL.LE BORGNE
- Grand-duc d'Europe : D. VAULOT

Statut et protection

Directive Oiseaux : Annexe I

Convention de Berne : Annexe II

Statut européen : en danger

Liste rouge nationale : en danger

Liste rouge LR : en danger

Description de l'espèce

Aigle de taille moyenne (E 145-165 cm) dont l'adulte se reconnaît aisément en vol par l'opposition entre le corps blanchâtre et les ailes sombres. Le dessus du plumage de l'oiseau est gris foncé avec un «dossard» blanchâtre de grandeur variable entre les épaules. Les juvéniles ont le corps et les couvertures sous-alaires roussâtres et n'acquièrent leur plumage adulte qu'au bout de 5 ans.



© D. Lacaze

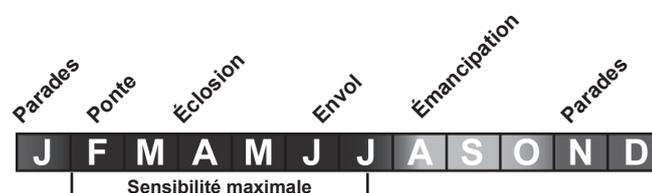
Répartition en Europe



■ Sédentaire

Écologie

- **Habitat** : paysages méditerranéens alternant garrigues, cultures, bosquets et reliefs rocheux.
- **Alimentation** : proies de taille moyenne comme les lapins, les corvidés, les colombidés, les laridés, voire des ardéidés et autres rapaces diurnes.
- **Reproduction** : construit une aire de nidification faite d'une accumulation de branchages, le plus souvent en falaise mais aussi dans un arbre. **[février-août]**
- **Migration** : Les adultes sont sédentaires. Les jeunes se dispersent en hiver dans des zones de plaines riches en proies potentielles durant 3 à 4 ans avant de se cantonner.



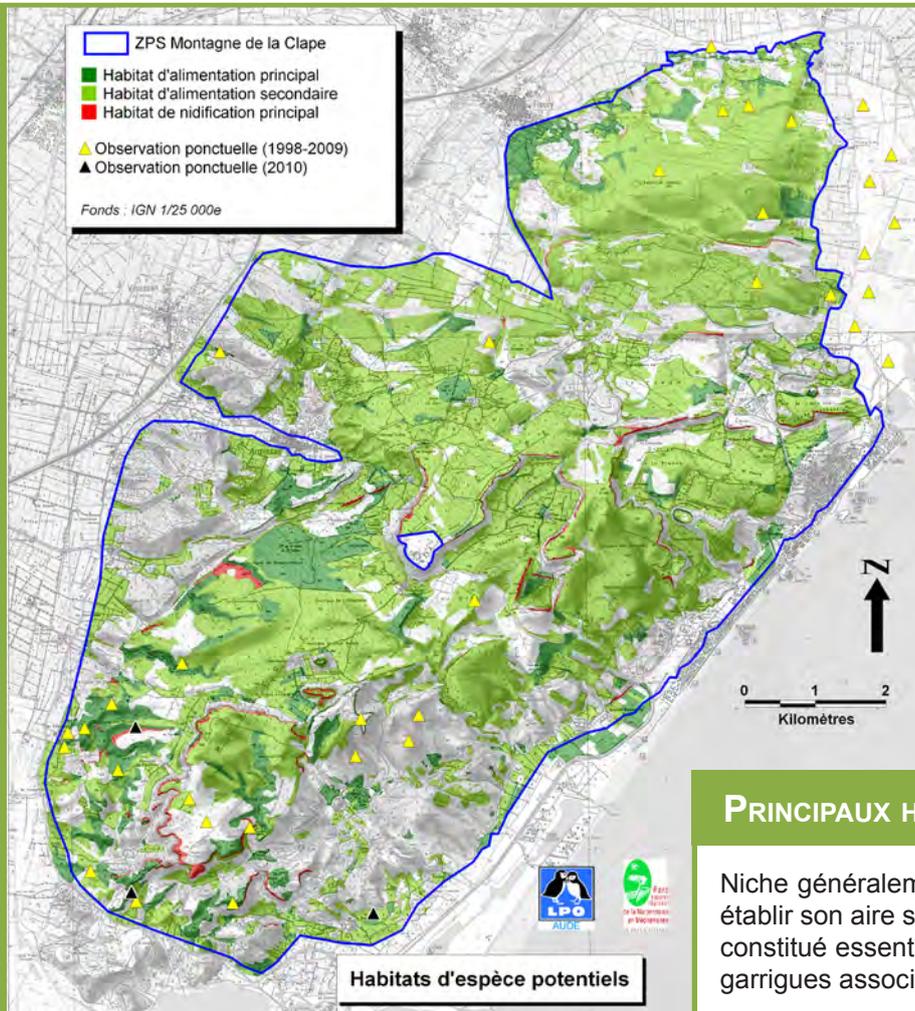
Effectifs (nombre de couples)

	Min	Max	%
Effectif européen*	880	1005	-
Effectif français	30	30	3 %
Effectif régional	12	12	40 %
Effectif départemental	1	1	8 %

* Russie et Turquie non comprises.

Distribution et tendance en France et en LR

En France, l'Aigle de Bonelli est en limite septentrionale d'aire de répartition. L'espèce occupe les départements du littoral méditerranéen et l'Ardèche. En Languedoc-Roussillon, une dizaine de couples sont présents dans les quatre départements méditerranéens exceptés en Lozère. L'espèce a régressé depuis 30 ans passant d'une soixantaine de couples dans les années 70 à moins de trente couples au cours de la période 1985 - 2009.



EFFECTIFS ET DENSITÉ

	Min	Max
Nombre de couples nicheurs		Disparu en 1999

HISTORIQUE

Entre 1976 et 1998 date de la dernière reproduction, la productivité de l'Aigle de Bonelli sur le massif de la Clape est de 0,7 jeune/an. Ce taux déjà faible, tombe à 0,54 jeune/an en ne retenant que les 13 dernières années. Les deux individus du couple ont ensuite disparu en 1999 dans des circonstances restant inexplicées.

Depuis, chaque année, quelques individus fréquentent épisodiquement le massif, généralement en période automnale et hivernale.

PRINCIPAUX HABITATS EXPLOITÉS SUR LA ZPS

Niche généralement en milieu rupestre mais peut aussi établir son aire sur un arbre. Son territoire de chasse est constitué essentiellement de milieux ouverts : pelouses, garrigues associées à du petit parcellaire agricole.

Emblématique des massifs méditerranéens, l'Aigle de Bonelli est devenu rare et épisodique sur la ZPS Montagne de la de la Clape. En effet, des oiseaux (immatures et même des adultes) sont observés chaque automne/hiver en chasse sur le massif et les lagunes jouxtant la ZPS.

Même si à l'heure actuelle, aucun couple ne se reproduit sur la ZPS Montagne de la Clape, il est bon de rappeler que cette ZPS abritait un couple jusqu'en 1998, date de la dernière nidification. De 1976 à 1991, ce couple fréquentait une zone où il possédait trois aires situées en falaise. Toutefois, probablement suite à de trop nombreux dérangements, une nouvelle zone composée d'une aire rupestre et de trois aires dans des Pins d'Alep a été occupée de 1992 à 1998, exceptée en 1997 où le couple est retourné sur la zone précédente (échouant sa reproduction).

La ZPS étant toujours très favorable à la nidification d'au moins un couple, la tendance récente de lente reconquête et les diverses observations sur le massif laissent ainsi espérer à un retour de l'espèce.

ÉVOLUTION

Le couple a disparu en 1999 dans des circonstances restant inexplicées.

Bien que l'espèce ne se reproduise plus sur le massif depuis 1998, date de la dernière reproduction, chaque hiver des individus fréquentent le site.

A ces données sur la reproduction, il convient d'ajouter qu'entre 1985 et 1993, il y a eu au moins quatre changements d'adultes sans que les causes de disparition ne soient clairement établies.

Avant la disparition inexplicée du couple en 1999, le faible taux de reproduction du site de la Clape semblait s'expliquer par le dérangement, la fréquentation des sites de nidification au cours de la saison de reproduction mais aussi par la disparition répétée d'adultes (tirs, électrocution,...).

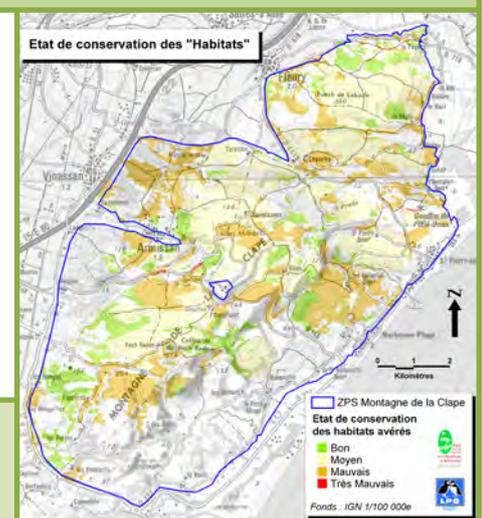
Le fait que les principales menaces n'aient pas disparu, ajouté à la dégradation des territoires de chasse, l'état de conservation de l'espèce à l'échelle de la ZPS est considéré comme «Très Mauvais». Ainsi, afin de favoriser le retour de l'espèce sur ce site, l'élaboration de mesures de conservation importantes et urgentes sont une nécessité.

HABITAT

L'importance de la fréquentation humaine, notamment sur les anciens sites de nidification, ne favorise pas le retour spontané d'un couple nicheur.

Sous l'effet de la fermeture des milieux, la situation des habitats de chasse sur le massif se dégrade.

Ainsi, l'état de conservation des habitats de l'Aigle de Bonelli peut être considéré comme «Mauvais» à l'échelle de la ZPS.



MENACES

- Persécutions directes de l'espèce (tir, piégeage, empoisonnement, désairage,...) ;
- Électrocution/collision avec le réseau électrique ;
- Fermeture progressive des milieux réduisant les potentialités en terme de terrain de chasse ;
- Régression des espèces proies (Lapin de garenne,...) à cause de la fermeture des milieux et des maladies virales (myxomatose, VHD) ;
- Création de nouvelles pistes favorisant la pénétration humaine et augmentant la possibilité de dérangements ;
- Dérangements à proximité des sites de reproduction (travaux forestiers, sports et loisirs de pleine nature,...).
- Urbanisation et aménagements lourds.

RESPONSABILITÉ

Malgré le fait qu'aucun couple ne se reproduise (au moment d'écrire ces lignes) sur le massif de la Clape, la responsabilité de la ZPS Montagne de la Clape pour cette espèce à enjeux très important est forte (Note =8/14). Cette responsabilité est à imputer au faible nombre de couples présents en France et à l'importance de la région Languedoc-Roussillon (près de 40% des effectifs nationaux).

MESURES FAVORABLES À L'ESPÈCE

- Sensibiliser le public à la conservation de l'espèce afin de limiter les persécutions directes et les dérangements ;
- Sécuriser les lignes électriques ;
- Entretenir les milieux ouverts et restaurer les milieux en voie de fermeture (débroussaillage ou brûlage dirigé) ;
- Conforter les espèces proies par l'intermédiaire d'aménagements faunistiques (culture, point d'eau,...) ;
- Redéployer un pastoralisme extensif afin de maintenir les milieux ouverts ;
- Mettre en place des périmètres de quiétude bien renseignés et partagés entre tous les acteurs (exemple Parc National des Cévennes 2004) ;
- Adapter le calendrier des interventions.

L'espèce bénéficiait d'un Plan National d'Action (2005-2009) indiquant les actions à mener pour garantir la conservation de l'espèce en France. Bien qu'il soit officiellement terminé, il continue à vivre avec les mêmes opérateurs pendant son évaluation et toutes les actions sont maintenues (suivi, concertation, projets,...). Un nouveau Plan National d'Action, auquel il conviendra de se référer, devrait voir le jour.

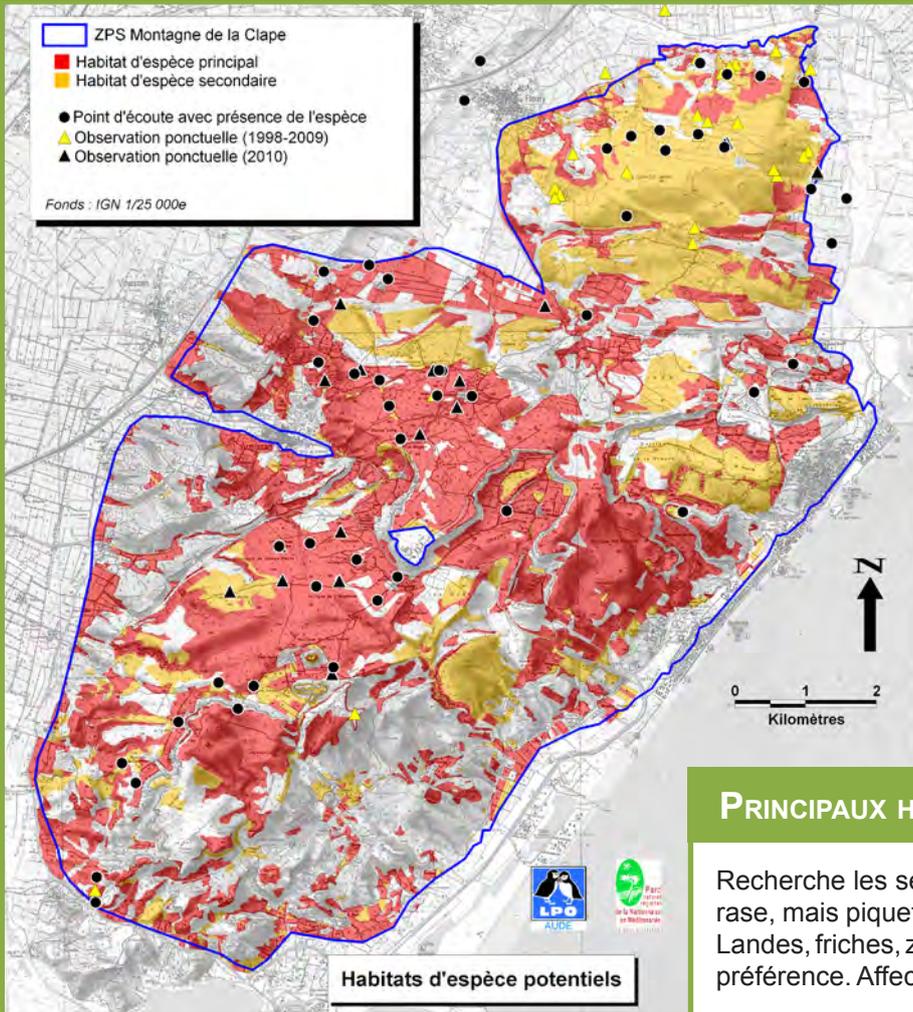
Un diagnostic complet et détaillé de la situation de l'Aigle de Bonelli dans la ZPS Montagne de la Clape (menaces encore présentes, facteurs limitants,...), est indispensable afin de permettre la reconquête du massif de la Clape très favorable à l'espèce (ancien site de nidification, présence de l'espèce,...).

Si l'espèce revenait à nicher sur le massif, un suivi annuel du couple serait nécessaire et indispensable, préalablement à la mise en place de périmètres de quiétude cohérents et acceptés de tous.

ÉTUDES COMPLÉMENTAIRES

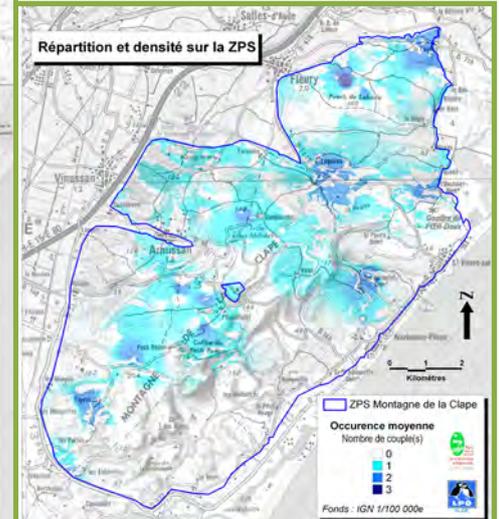
BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE

- ALEPE, COGARD, GOR, LPO HERAULT, LPO AUDE. 2008. Référentiel régional concernant les espèces d'oiseaux inscrites à l'annexe I de la Directive « Oiseaux »- Catalogue des mesures de gestion des espèces et des habitats d'espèces. DIREN-LR. 668p.
- BIRDLIFE INTERNATIONAL, 2004 – *Birds in Europe : population estimates, trends and conservation status*. BirdLife International, Cambridge. BirdLife International Conservation Series n°12. 374 p.
- CHEYLAN G., 1978. Première synthèse sur le statut actuel et passé du vautour percnoptère et de l'Aigle de Bonelli en Provence. *Bulletin C.R.O.P.*, 1. 3-17.
- CUGNASSE J-M., 1984. L'aigle de Bonelli en Languedoc-Roussillon. *Nos oiseaux*, 37 : 223-232.
- DESTRE R., D'ANDURAIN P., FONDERFLICK J., PARAYRE C. & coll. (2000). *Faune sauvage de Lozère. Les vertébrés*. ALEPE, Balsièges. 256 p.
- JONARD A., 1998. L'Aigle de Bonelli dans le massif de la Clape. *L'Oreillard*, 1 : 98-99.
- MEDAD, 2007. Plan national de restauration de l'Aigle de Bonelli.
- MERIDIONALIS, 2001. Liste rouge des oiseaux nicheurs en Languedoc-Roussillon. *Bulletin Meridionalis*, 2 : 8-28.
- MERIDIONALIS, 2005. Liste rouge des oiseaux hivernants du Languedoc-Roussillon. *Bulletin Meridionalis*, 6 : 21-26.
- MORVAN R., 2007. *Aigle de Bonelli, méditerranéen méconnu*. Regard du vivant, Castelnau-Le-Lez. 304 p.
- MURE M., 2002. Approche par suivi visuel du domaine vital de l'Aigle de Bonelli. *Alauda*, Volume 70 (1) : 57-58.
- PERENNOU C., 1989. *L'Aigle de Bonelli*. Edition FIR.
- CEN-LR. <http://www.aigledebonelli.fr/>
- SAVON C., MORLON F., BOURGEOIS M. & GILOT F., 2010. Garrigues méditerranéennes, vers une gestion d'un milieu remarquable - Guide pratique. LPO Aude. 140p.



EFFECTIFS ET DENSITÉ

	Min	Max
Nombre de couples nicheurs	30	60



PRINCIPAUX HABITATS EXPLOITÉS SUR LA ZPS

Recherche les secteurs secs, dominés par la végétation rase, mais piquetés d'arbres, d'arbustes ou de buissons. Landes, friches, zones en déprise, pelouses sèches ont sa préférence. Affectionne également les zones incendiées.

Contrairement aux autres alouettes, l'Alouette lulu est plutôt une espèce des milieux semi-ouverts. Les effectifs, estimés à 30-60 couples, sont localisés de façon homogène sur l'ensemble des milieux ouverts et semi-ouverts du massif mais toujours en faible densité.

L'architecture paysagère et vallonnée de la ZPS Montagne de la Clape convient en effet à l'Alouette lulu avec des parcelles cultivées (vigne principalement) enclavées au milieu de garrigues basses. Plutôt thermophile, elle apprécie aussi les haies qui abritent son territoire du vent.

ÉVOLUTION

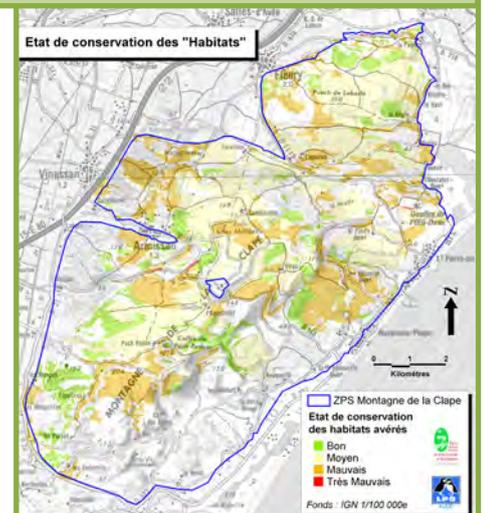
Lors de l'inventaire de l'avifaune du massif de la Clape réalisé lors du LIFE «La Chênaie verte méditerranéenne : démonstration de gestion intégrée» en 1998, la population d'Alouette lulu était estimée à 25 à 50 couples. Avec une estimation de 30 à 60 couples en 2010, elle serait en légère augmentation.

Cette tendance est identique à celle mise en évidence dans les Basses Corbières entre 1996 et 2009 (Gilot *et al.* 2010).

HABITAT

L'état de conservation des habitats de l'Alouette lulu peut être considéré comme «**Mauvais**» à l'échelle de la ZPS.

Le principale facteur responsable de cet état de fait est la dynamique de fermeture du milieu au niveau du massif.



L'espèce étant en augmentation mais néanmoins soumise à des menaces (fermeture progressive des milieux,...) qui ne portent pas préjudice à la viabilité à court terme des populations sur le site, l'état de conservation de l'espèce est considéré comme «**Moyen**». Afin d'éviter une détérioration de cet état, l'élaboration des mesures de gestion simples à mettre en oeuvre est nécessaire.

MENACES

- Fermeture des milieux aboutissant à une proportion insuffisante de pelouses ;
- Remembrements ou création de nouveaux vignobles, qui éliminent les arbres, les haies, le parcellaire en mosaïque,... au profit d'étendues vouées à une agriculture plus intensive ;
- Abandon des pratiques agricoles traditionnelles (Si les premiers stades de cette évolution sont plutôt favorables à l'Alouette lulu qui tolère un certain recouvrement en ligneux, l'évolution de la végétation vers la lande fermée ou le pré-bois entraîne la désertion des sites) ;
- Disparition de l'entomofaune consécutive à l'emploi de produits phytosanitaires en zones cultivées ;
- Plantations de résineux en zone favorable à l'espèce ;
- Urbanisation et aménagements lourds.

RESPONSABILITÉ

L'Alouette lulu étant très répandue en France, et tout particulièrement en Languedoc-Roussillon, la responsabilité de la ZPS Montagne de la Clape pour cette espèce est faible : **Note =3/14.**

MESURES FAVORABLES À L'ESPÈCE

- Maintenir les espaces agricoles de la ZPS assurant une mosaïque d'espaces favorables à l'espèce ;
- Limiter ou supprimer l'utilisation de produits chimiques ;
- Conserver les éléments linéaires structurant le paysage (haies, murets,...) ;
- Entretenir les milieux ouverts et restaurer les milieux en voie de fermeture (débroussaillage ou brûlage dirigé) ;
- Redéployer un pastoralisme extensif afin de maintenir les milieux ouverts ;
- Proscrire toute plantation d'arbres sur les sites favorables à l'espèce ;
- Créer des cultures faunistiques favorables à l'entomofaune.

ÉTUDES COMPLÉMENTAIRES

BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE

- ALEPE, COGARD, GOR, LPO HERAULT, LPO AUDE. 2008. Référentiel régional concernant les espèces d'oiseaux inscrites à l'annexe I de la Directive « Oiseaux »- Catalogue des mesures de gestion des espèces et des habitats d'espèces. DIREN-LR. 668p.
- AFFRE G. & L., 1981. Les alouettes du Languedoc Roussillon. Distribution, habitat. *Bulletin de l'AROMP*, 5 : 5-9.
- BIRDLIFE INTERNATIONAL, 2004. *Birds in Europe: population estimates, trends and conservation status*. BirdLife International, Cambridge. BirdLife International Conservation Series n°12. 374 p.
- DESTRE R., D'ANDURAIN P., FONDERFLICK J., PARAYRE C. & coll., 2000. Faune sauvage de Lozère. Les vertébrés. ALEPE, Balsièges. 256 p.
- ESPEJO D., & PETIT-SALUDES A., 2004. Cotoლიუ *Lullula arborea*. In ESTRADA, PEDROCCHI, BROTONS & HERRANDO (Eds). *Atlas dels ocells nidificants de Catalunya 1999-2002*. pp. 340-341. Institut Catala d'Ornitologia (ICO)/Lynx Edicions, Barcelona.
- GILOT F., BOURGEOIS M. & SAVON C., 2010. Evolution récente de l'avifaune des Corbières orientales et du Fenouillèdes (Aude/Pyrénées orientales). *Alauda*, 78 (2), 119-129.
- LABIDOIRE G., 1999. Alouette lulu *Lullula arborea*. In ROCAMORA & YEATMAN-BERTHELOT. *Oiseaux menacés et à surveiller en France*. SEOF/LPO. pp. 420-421.
- SAVON S. & BOURGEOIS M. 2009. Méthodologie et premiers résultats des suivis ornithologiques réalisés dans le cadre du programme LIFE "Conservation de l'avifaune patrimoniale des Corbières orientales". In BOURGEOIS M., GILOT F. & SAVON C. (eds), *Gestion des garrigues méditerranéenne en faveur des passereaux patrimoniaux*. LPO Aude & GOR : 49-59.
- SAVON C., MORLON F., BOURGEOIS M. & GILOT F., 2010. Garrigues méditerranéennes, vers une gestion d'un milieu remarquable - Guide pratique. LPO Aude. 140p.

Statut et protection

Directive Oiseaux : Annexe I
Convention de Berne : Annexe III
Statut européen : stabilisée après un déclin récent mais n'a pas recouvré le niveau de référence
Liste rouge nationale : en déclin
Liste rouge LR : Population régionale supérieure à 25% de la population nationale mais espèce n'entrant pas dans les autres catégories

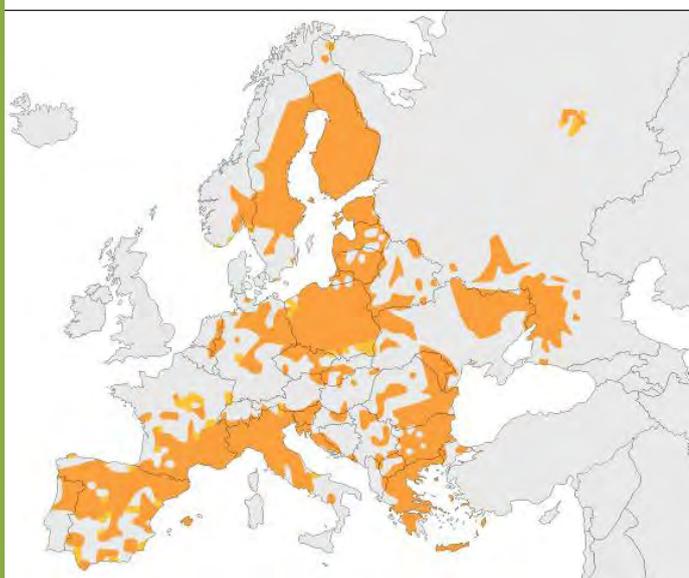
Description de l'espèce

Bruant élancé reconnaissable au net cercle oculaire jaune et à ses moustaches jaune clair. Le mâle en plumage nuptial est brun orangé sur les flancs et le ventre, tête, nuque et poitrine sont gris olivâtre. Le plumage des femelles et des jeunes est plus terne et plus ou moins rayé sur la poitrine, la nuque et la tête. Les pattes et le bec sont roses. Assez farouche.



© J. Gonin

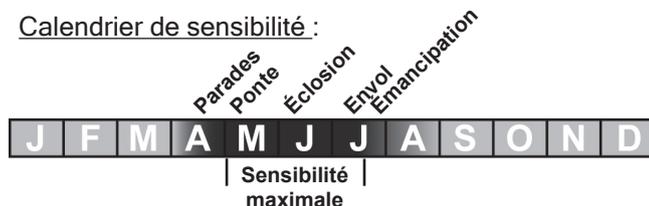
Répartition en Europe



■ Nicheur visiteur d'été ■ Nicheur possible

Écologie

- **Habitat** : milieux naturels à faible végétation jusqu'à plus de 2 000m d'altitude et milieu de cultures diversifiées en plaine (vigne, friche, et bosquet).
- **Alimentation** : larves de lépidoptères, orthoptères, coléoptères, araignées et petits mollusques en période de reproduction. Granivore en intersaison.
- **Reproduction** : nid placé à terre sous la végétation et exceptionnellement dans un arbuste. Les 5 œufs sont couvés 12j et les jeunes quittent le nid au bout de 13j. Après leur envol, les jeunes sont encore ravitaillés pendant une à deux semaines, avant de se disperser. L'espèce peut faire une deuxième ponte, mais ce n'est pas systématique. **[mai-juillet]**
- **Migration** : Grand migrateur, l'ortolan hiverne au Sud du Sahara. Il revient à partir du mois d'avril sur ses territoires de nidification.
- **Calendrier de sensibilité** :



GÉNÉRALITÉS

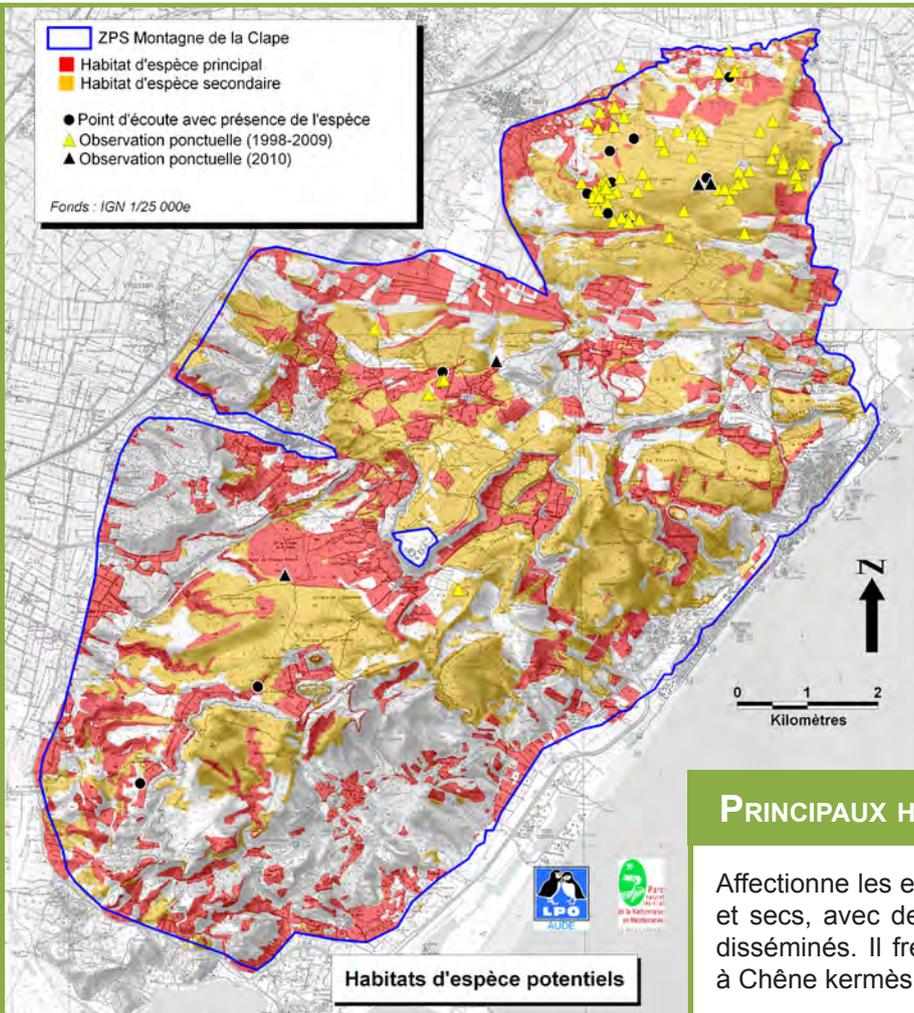
Effectifs (nombre de couples)

	Min	Max	%
Effectif européen*	580 000	990 000	-
Effectif français	12 000	23 000	2%
Effectif régional	1 750	3 450	15%
Effectif départemental	300	600	17%

* Russie et Turquie non comprises.

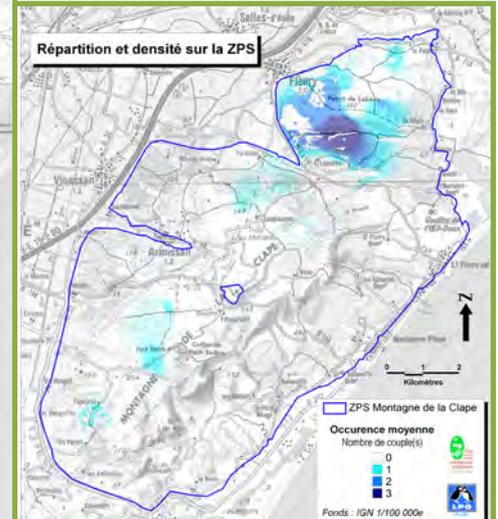
Distribution et tendance en France et en LR

L'espèce est présente principalement dans la moitié sud du pays avec des bastions régionaux en LR et au sud du Massif central ainsi qu'en PACA. Les effectifs sont en fort et constant déclin en France. En LR, les effectifs présents représentent plus du quart de la population française mais le déclin constaté à l'échelle nationale y est également constaté.



EFFECTIFS ET DENSITÉ

	Min	Max
Nombre de couples nicheurs	15	25



PRINCIPAUX HABITATS EXPLOITÉS SUR LA ZPS

Affectation des espaces découverts, ensoleillés, chauds et secs, avec des espaces de sol nu et des perchoirs disséminés. Il fréquente ainsi les friches, les garrigues à Chêne kermès recolonisant les garrigues incendiées.

Les effectifs, estimés à 15-25 couples, sont très majoritairement localisés sur le tiers nord du massif où ils peuvent atteindre de fortes densités. Pour le Bruant Ortolan, les secteurs les plus attractifs sur le massif de la Clape sont ceux de recolonisation des garrigues incendiées. Leurs caractéristiques sont similaires à celles mises en évidence par Fonderflick *et al.* (2005) sur les causses lozériens, où l'espèce montre une préférence significative pour les landes dont la hauteur est comprise entre 50 et 75 cm, le recouvrement compris entre 0% et 46% et le recouvrement arboré inférieur à 5%. Contrairement aux faits observés dans d'autres pays d'Europe, l'espèce n'est jamais observée en lisière de peuplements boisés.

ÉVOLUTION

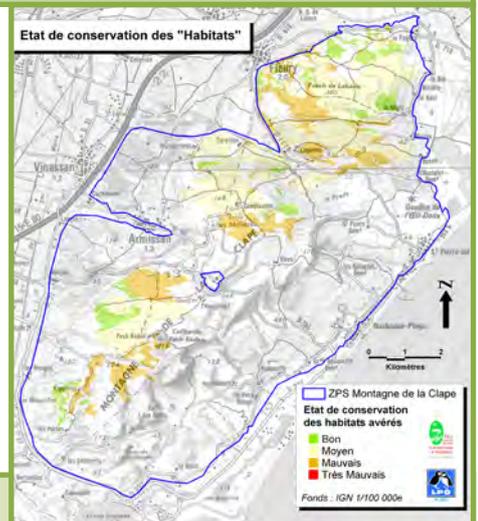
Lors de l'inventaire de l'avifaune du massif de la Clape réalisé dans le cadre du LIFE «Chênaie verte» en 1998, la population de Bruant ortolan était estimée à 50 à 70 couples. Avec 15 à 25 couples en 2010, elle a chuté de plus de 50%. Cet effondrement des effectifs s'accompagne d'une réduction de l'aire de répartition de l'espèce se limitant à un noyau et quelques couples isolés.

Une tendance à la baisse a également été mise en évidence dans les Basses Corbières entre 1996 et 2009 (Gilot *et al.* 2010).

HABITAT

Si l'incendie des Cayrols (550 ha en 2005) et, dans une moindre mesure celui de Bouisset (22ha en 2001) a été bénéfique à l'espèce, ces milieux, comme la majorité des milieux favorables sur le massif sont en voie de fermeture.

L'état de conservation des habitats du Bruant ortolan peut ainsi être considéré comme «**Mauvais**» à l'échelle de la ZPS.



La colonisation des garrigues et autres milieux semi-ouverts par les ligneux prive l'espèce d'importantes surfaces adaptées à sa nidification. Ces causes semblent pouvoir expliquer, en partie tout au moins, la disparition locale du Bruant ortolan sur le Plateau de Leucate entre 1991 (plus de 30 chanteurs) et 2004 (aucun chanteur!).

L'effondrement des effectifs et la réduction de l'aire de répartition de l'espèce pouvant résulter des mêmes causes, l'état de conservation de l'espèce à l'échelle de la ZPS est «**Très Mauvais**». Afin de conserver le Bruant ortolan sur ce site, l'élaboration de mesures de conservation importantes et urgentes sont une nécessité.

MENACES

- Fermeture des milieux aboutissant à un recouvrement ligneux et/ou arboré trop important ;
- Abandon des pratiques agricoles traditionnelles (Si les premiers stades de cette évolution sont plutôt favorables au Bruant ortolan qui tolère un certain recouvrement en ligneux, l'évolution de la végétation vers la lande fermée entraîne rapidement la désertion des sites) ;
- Disparition de l'entomofaune consécutive à l'emploi de produits phytosanitaires en zones cultivées ;
- Création de nouveaux vignobles vouées à une agriculture plus intensive en zone de garrigues ;
- Plantations de résineux en zone favorable à l'espèce ;
- Urbanisation et aménagements lourds.

RESPONSABILITÉ

Du fait du faible nombre de couples présents sur la ZPS Montagne de la Clape, la responsabilité de la ZPS pour cette espèce est modérée : **Note = 6/14.**

Au vu de la régression drastique du Bruant ortolan sur la ZPS Montagne de la Clape, une attention toute particulière serait souhaitable.

MESURES FAVORABLES À L'ESPÈCE

- Entretenir les milieux ouverts et restaurer les milieux en voie de fermeture (débroussaillage ou brûlage dirigé) ;
- Redéployer un pastoralisme extensif afin de maintenir les milieux ouverts ;
- Conserver les éléments linéaires structurant le paysage (haies, murets,...) ;
- Limiter ou supprimer l'utilisation de produits chimiques ;
- Proscrire toute plantation de résineux sur les sites favorables à l'espèce ;
- Maintenir les espaces agricoles de la ZPS assurant une mosaïque d'espaces favorables à l'espèce ;
- Créer des cultures faunistiques favorables à l'entomofaune.

Au vu de la régression drastique de l'espèce sur la ZPS, un suivi précis de l'évolution du Bruant ortolan sur la ZPS Montagne de la Clape serait souhaitable (tous les 5 ans ?).

ÉTUDES COMPLÉMENTAIRES

BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE

- ALEPE, COGARD, GOR, LPO HERAULT, LPO AUDE. 2008. Référentiel régional concernant les espèces d'oiseaux inscrites à l'annexe I de la Directive « Oiseaux »- Catalogue des mesures de gestion des espèces et des habitats d'espèces. DIREN-LR. 668p.
- BIRDLIFE INTERNATIONAL, 2004. *Birds in Europe: population estimates, trends and conservation status*. BirdLife International, Cambridge. BirdLife International Conservation Series n°12. 374 p.
- BROTON L., HERRANDON S. & PONS P., 2008. Wildfires and the expansion of threatened farmland birds : the ortolan bunting *Emberiza hortulana* in Mediterranean landscapes. *Journal of Applied Ecology*, 45, 1059-1066
- COURMONT L., 2007. – Répartition et estimation des effectifs de Bruant ortolan *Emberiza hortulana* dans les Pyrénées-Orientales en 2005. *La Méliano*, 12 : 15-20.
- FONDERFLICK J., THEVENOT M., 2002. Effectifs et variations de densité du Bruant ortolan *Emberiza hortulana* sur le Causse Méjean (Lozère). *Alauda*, 70 (3) : 399-412.
- FONDERFLICK J., 2003. Répartition et estimation des effectifs du Bruant ortolan (*Emberiza hortulana*) en Lozère en 2001 - *Meridionalis*, 3 et 4 : 28-37.
- FONDERFLICK J., THÉVENOT M., GUILLAUM C.-P., 2005. Habitat of the Ortolan Bunting *Emberiza hortulana* in Southern France. *Vie et Milieu*, 55 : 109-120.
- GILOT F., 2003. Résultats de l'enquête ortolan 2002. *LPO Infos* N°36 : 5.
- GILOT F., BOURGEOIS M. & SAVON C., 2010. Evolution récente de l'avifaune des Corbières orientales et du Fenouillèdes (Aude/Pyrénées orientales). *Alauda*, 78 (2), 119-129.
- JOACHIM J., BOUSQUET JF. & FAURE C., 1997. *Atlas des oiseaux nicheurs de Midi-Pyrénées. Années 1985 à 1989*. Association Régionale Ornithologique de Midi-Pyrénées, Muséum d'Histoire Naturelle, Toulouse.
- MERIDIONALIS, 2001. Liste rouge des oiseaux nicheurs en Languedoc-Roussillon. *Bulletin Meridionalis*, 2 : 8-28.
- SAVON C., MORLON F., BOURGEOIS M. & GILOT F., 2010. Garrigues méditerranéennes, vers une gestion d'un milieu remarquable - Guide pratique. LPO Aude. 140p.

Statut et protection

Directive Oiseaux : Annexe I
Convention de Berne : Annexe II
Convention de Bonn : Annexe II
Statut européen : sûr
Liste rouge national : à surveiller
Liste rouge LR : en déclin

Description de l'espèce

Rapace de taille moyenne. Ailes et queue longues. Mâle adulte : gris avec le bout des ailes noir, croupion blanc, dessous plus clair. Femelle adulte : croupion blanc contrastant avec le dessus brun foncé, face inférieure brun jaunâtre striée. Juvénile : ressemble à la femelle avec corps et ailes brun-roux. Vole à faible hauteur, les ailes relevées, pour chasser et surprendre ses proies.



© F. Cahez

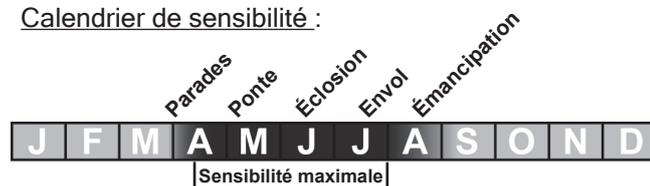
Répartition en Europe



■ Nicheur visiteur d'été ■ Nicheur possible

Écologie

- Habitat : garrigues basses alternant avec des vignobles, des friches et des landes.
- Alimentation : micromammifères, passereaux, reptiles et insectes (craquelons, cigales) qu'il repère en volant en rase-mottes.
- Reproduction : l'aire est placée à terre au milieu d'une garrigue dense. Niche souvent en colonies lâches pouvant rassembler plus de 10 couples sur un territoire restreint. La ponte a lieu dès les premiers jours de mai et les jeunes s'envolent en juillet. **[mai-août]**
- Migration : Migrateur transsaharien, le Busard cendré part début septembre pour revenir dès les premiers jours d'avril. Les premiers migrateurs postnuptiaux apparaissent néanmoins dès juillet (adultes ayant échoué leur reproduction).
- Calendrier de sensibilité :



Effectifs (nombre de couples)

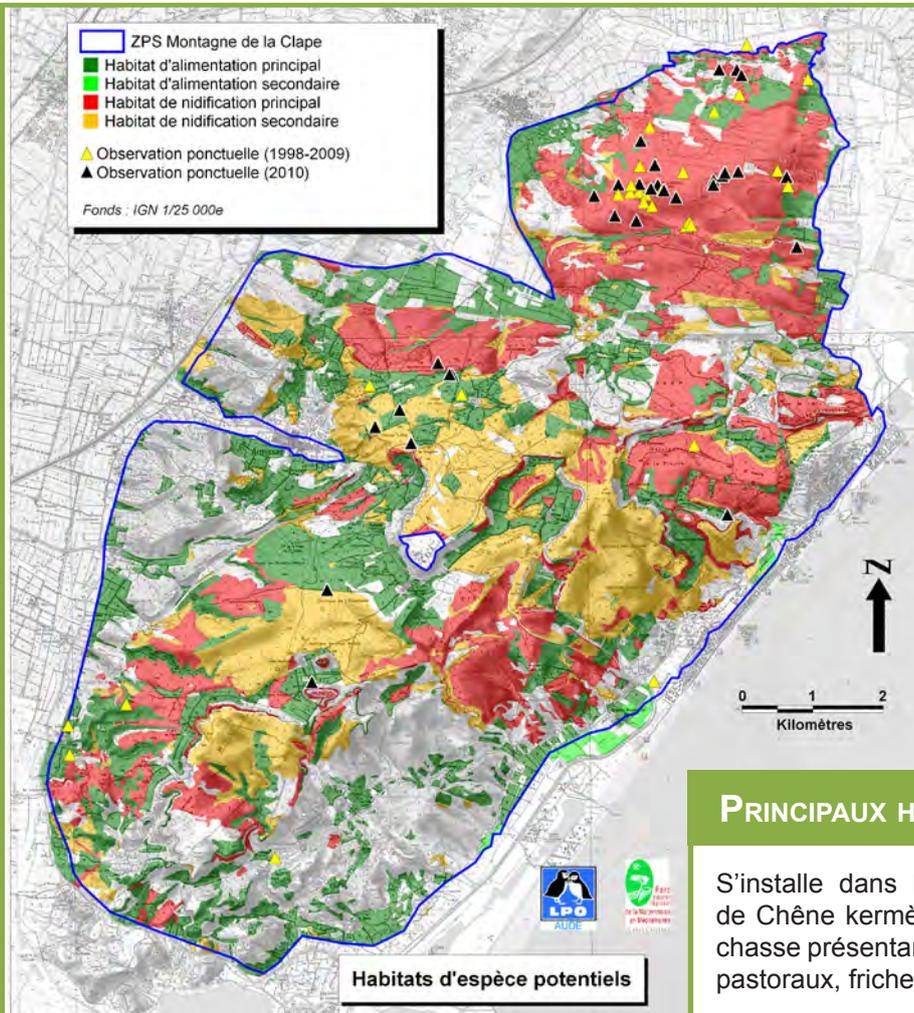
	Min	Max	%
Effectif européen*	9 500	21 000	-
Effectif français	3 900	5 100	24-41 %
Effectif régional	342	748	9-14 %
Effectif départemental	110	135	18-32 %

* Russie et Turquie non comprises.

Distribution et tendance en France et en LR

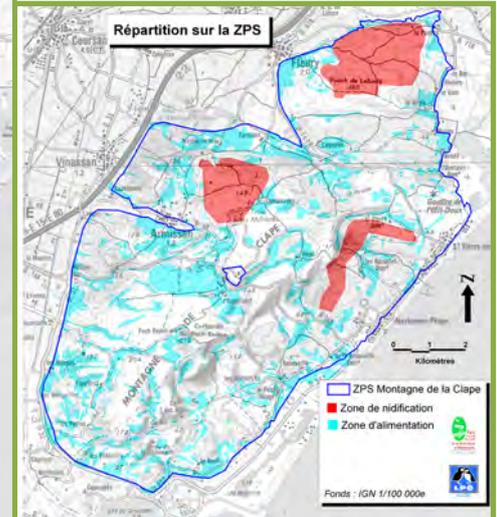
En France, la répartition du Busard cendré est hétérogène. En dehors de ses bastions, l'espèce est très rare ou absente. En LR, l'espèce est bien représentée dans tous les départements à l'exception des Pyrénées-Orientales où elle est peu abondante.

La population nicheuse française est soumise à d'importantes fluctuations, dues aux variations d'effectifs des micromammifères. En LR, l'espèce niche, à l'exception des grandes cultures, dans des milieux bien différents (garrigue) de ceux occupés dans le reste de la France (marais, prés humides). Les populations nichant en garrigue semblent plus stables et productives.



EFFECTIFS ET DENSITÉ

	Min	Max
Nombre de couples nicheurs	5	9



PRINCIPAUX HABITATS EXPLOITÉS SUR LA ZPS

S'installe dans les massifs denses mais peu élevés de Chêne kermès. A cependant besoin de secteurs de chasse présentant une végétation peu élevée : parcours pastoraux, friches, jachères, vignes,...

Le Busard cendré est bien représenté sur la ZPS Montagne de la Clape avec 5 à 9 couples reproducteurs répartis en trois colonies lâches. Avec un total de 5 à 7 couples, les deux colonies septentrionales rassemblent la majorité de la population nicheuse de la ZPS.

Contrairement aux milieux occupés dans le reste de la France (champ de céréales, marais,...), sur la ZPS Montagne de la Clape comme généralement en zone méditerranéenne, le Busard cendré préfère nicher en garrigue fermée et impénétrable (prédominance de Chêne kermès) afin de se prémunir de la prédation et chasser en milieux ouverts (pelouses, garrigues basses, vignes).

ÉVOLUTION

Lors de l'inventaire de l'avifaune du massif de la Clape réalisé dans le cadre du LIFE «La Chênaie verte méditerranéenne : démonstration de gestion intégrée» en 1998, la population de Busard cendré était estimée à 2 couples.

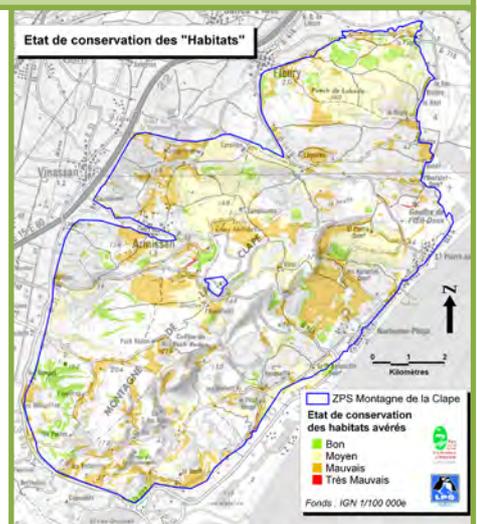
L'augmentation des effectifs (5-9 couples en 2010) pourrait s'expliquer par la présence d'incendies en 2001 et de 2005 qui ont créé des milieux favorables à l'espèce sur des surfaces importantes.

HABITAT

Bien qu'à l'heure actuelle, l'état de conservation des habitats de nidification soit «Moyen» voire «Bon» pour certains, l'évolution de la végétation vers le pré-bois entraînera une dégradation des sites.

La fermeture progressive des milieux réduisant les potentialités alimentaires des territoires de chasse, ces derniers sont en «Mauvais» état de conservation.

L'état de conservation des habitats du Busard cendré peut ainsi être considéré comme «Mauvais» à l'échelle de la ZPS.



L'espèce étant en augmentation mais néanmoins soumise à des menaces qui ne portent pas préjudice à la viabilité à court terme de ses populations sur le site (fermeture progressive des milieux), l'état de conservation de l'espèce est considéré comme «Moyen». Afin d'éviter une détérioration de cet état, l'élaboration des mesures de gestion simples est nécessaire.

MENACES

- Prédation des nichées par les sangliers ;
- Fermeture progressive des milieux réduisant les potentialités alimentaires des territoires de chasse ;
- Abandon des pratiques agricoles traditionnelles (Si les premiers stades de cette évolution sont plutôt favorables au Busard cendré, l'évolution de la végétation vers le pré-bois entraîne la désertion des sites) ;
- Disparition de l'entomofaune consécutive à l'emploi de produits phytosanitaires en zones cultivées ;
- Création de nouvelles pistes conduisant à fragmenter le paysage tout en favorisant la pénétration humaine (réduisant ainsi la surface des habitats tranquilles propices à l'installation de couples) et l'accès au nid par les prédateurs (renards,...);
- Urbanisation et aménagements lourds.

RESPONSABILITÉ

Du fait du faible nombre de couples présents sur la ZPS Montagne de la Clape par rapport à l'ensemble du territoire régional où l'espèce est bien représentée (sauf dans les Pyrénées-Orientales), la responsabilité du site est faible : **Note = 4/14.**

MESURES FAVORABLES À L'ESPÈCE

- Limiter les populations de sangliers ;
- Entretenir les milieux ouverts et restaurer les milieux en voie de fermeture (débroussaillage ou brûlage dirigé);
- Maintenir les espaces agricoles de la ZPS assurant une mosaïque d'espaces favorables à l'espèce ;
- Limiter ou supprimer l'utilisation de produits chimiques ;
- Redéployer un pastoralisme extensif afin de maintenir les milieux ouverts ;
- Créer des cultures faunistiques favorables à l'entomofaune.

Participer à l'étude de marquage alaire sur le Busard cendré pour conforter les données de dynamique des populations.

ÉTUDES COMPLÉMENTAIRES

BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE

- ALEPE, COGARD, GOR, LPO HERAULT, LPO AUDE. 2008. Référentiel régional concernant les espèces d'oiseaux inscrites à l'annexe I de la Directive « Oiseaux »- Catalogue des mesures de gestion des espèces et des habitats d'espèces. DIREN-LR. 668p.
- BIRDLIFE INTERNATIONAL, 2004. *Birds in Europe : population estimates, trends and conservation status*. BirdLife International, Cambridge. BirdLife International Conservation Series n°12. 374 p.
- COGARD, 2005. Recensement des rapaces diurnes nicheurs dans le département du Gard. Document COGard pour la DIREN-LR. 41 p.
- COURMONT L. & GUIONNET T., 2005. Bilan des connaissances sur la population nicheuse de Busard cendré (*Circus pygargus*) dans les Pyrénées-Orientales. *Meridionalis*, 7 : 18-25.
- DESTRE R., D'ANDURAIN P., FONDERFLICK J., PARAYRE C. & coll. (2000). Faune sauvage de Lozère. Les vertébrés. ALEPE, Balsièges. 256 p.
- JOACHIM J., BOUSQUET JF. & FAURE C. (1997). *Atlas des oiseaux nicheurs de Midi-Pyrénées. Années 1985 à 1989*. Association Régionale Ornithologique de Midi-Pyrénées, Muséum d'Histoire Naturelle, Toulouse.
- MAIGRE P., 2009. Ecologie du Busard cendré *Circus pygargus* en milieu méditerranéen : premiers résultats. In BOURGEOIS M., GILOT F. & SAVON C. (eds). *Gestion conservatoire des rapaces méditerranéens : Retours d'Expériences*. LPO Aude & GOR. 125-133.
- MERIDIONALIS, 2001. Liste rouge des oiseaux nicheurs en Languedoc-Roussillon. *Bulletin Meridionalis*, 2 : 8-28.
- MILLION A., BRETAGNOLLE V. et LEROUX A., 2004. « Busard cendré » : 70-74. In THIOLLAY J.-M. & BRETAGNOLLE V. (coord.) – *Rapaces nicheurs de France, Distribution, effectifs et conservation*. Delachaux et Niestlé, Paris, 178 p.

Statut et protection

Directive Oiseaux : Annexe I

Convention de Berne : Annexe II

Convention de Bonn : Annexe II

Statut européen : rare

Liste rouge national : rare

Liste rouge LR : en déclin

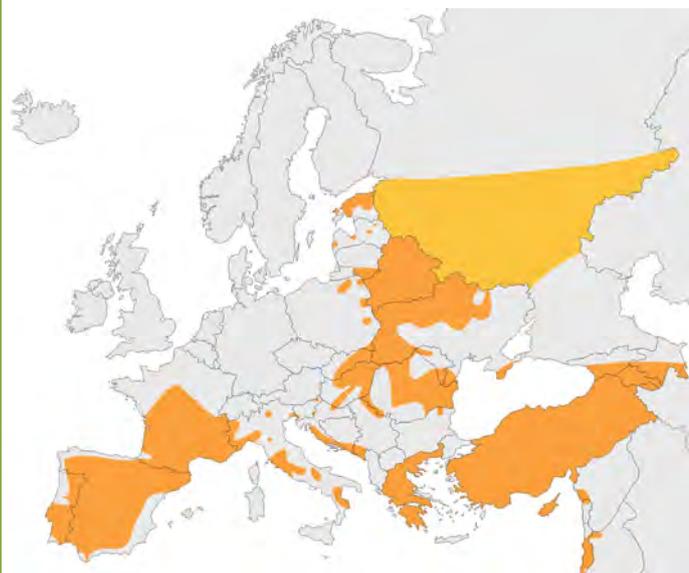
Description de l'espèce

Rapace diurne de grande taille (160-180 cm d'envergure) remarquable par sa grosse tête et ses grands yeux jaunes. Plumage : tête et gorge brun sombre, dessous blanc piqueté de brun; dessus bigarré brun roussâtre et rémiges presque noires. Son vol sur place et sa silhouette massive sont des plus caractéristiques.



© R. Riols

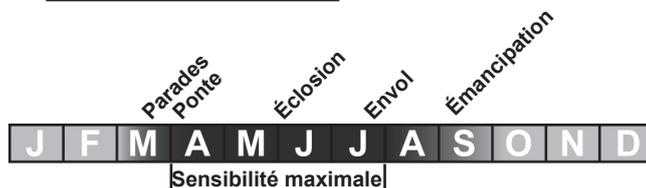
Répartition en Europe



Nicheur visiteur d'été
 Nicheur possible

Écologie

- Habitat : pour son alimentation : vastes étendues ouvertes (landes, garrigues et rocailles). Massifs forestiers pour sa reproduction.
- Alimentation : régime alimentaire essentiellement basé sur les reptiles (serpents et lézards). Plus rarement : batraciens et micromammifères, surtout à son arrivée au printemps et lors des périodes d'intempéries.
- Reproduction : début avril, il construit ou rafraîchit sa plateforme faite de petites branches entrelacées au sommet d'un arbre. Envol de l'unique jeune en août. **[avril-août]**
- Migration : part hiverner en Afrique en septembre-octobre pour revenir en mars.
- Calendrier de sensibilité :



GÉNÉRALITÉS

Effectifs (nombre de couples)

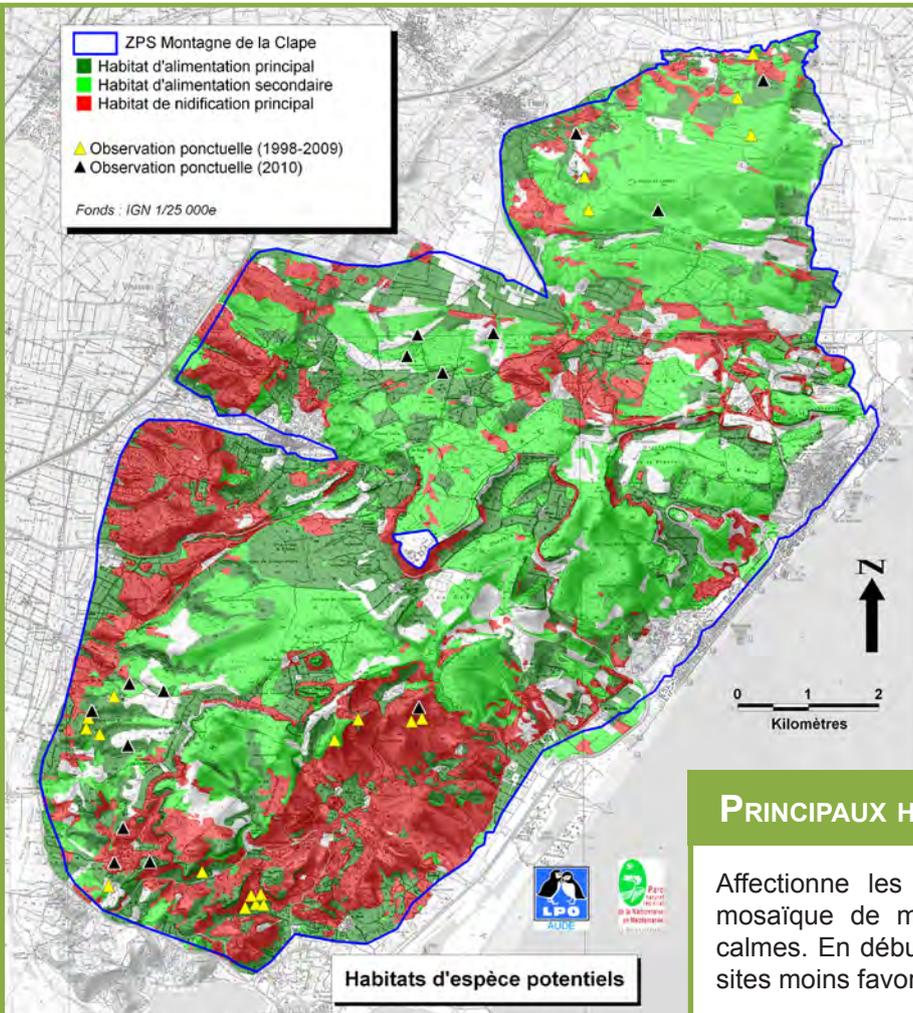
	Min	Max	%
Effectif européen*	5 200	7 000	-
Effectif français	2 400	2 900	41-46 %
Effectif régional	420	710	17-24 %
Effectif départemental	180	210	29-43 %

* Russie et Turquie non comprises.

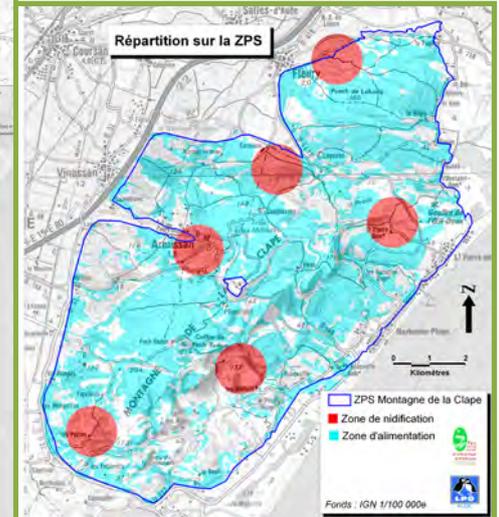
Distribution et tendance en France et en LR

En France, l'espèce est nicheuse dans la moitié Sud du pays où elle peut être présente en densités élevées (cas du Languedoc-Roussillon). Après la forte diminution de l'espèce entre 1950 et 1970, les effectifs semblent être remontés suite à sa protection légale et à l'augmentation de la surface boisée en France.

La région LR rassemble près d'un quart de la population française.



	Min	Max
Nombre de couples nicheurs	4	6



PRINCIPAUX HABITATS EXPLOITÉS SUR LA ZPS

Affectation des paysages collinéens présentant une mosaïque de milieux ouverts et de secteurs boisés calmes. En début de saison, peut être observé sur des sites moins favorables : marais, cultures,...

Trois éléments sont nécessaires à l'installation du Circaète Jean-le-Blanc : des secteurs boisés calmes pour installer l'aire (un petit bosquet de quelques arbres suffit parfois), des terrains de chasse ouverts riches en reptiles et une topographie générant des ascendances aériennes (thermiques ou de pente) facilitant la pratique du vol à voile et du vol plané.

L'architecture paysagère et vallonnée de la ZPS Montagne de la Clape convient parfaitement aux exigences de l'espèce comme l'indique les effectifs, estimés à 4-6 couples et localisés de façon homogène sur l'ensemble du massif.

ÉVOLUTION

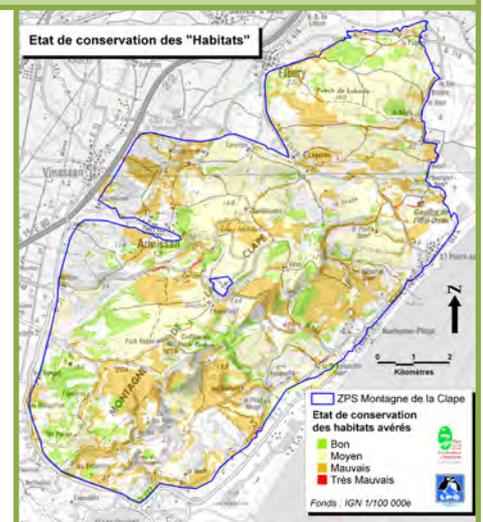
Lors de l'inventaire de l'avifaune du massif de la Clape réalisé lors du LIFE «La Chênaie verte méditerranéenne : démonstration de gestion intégrée» en 1998, la population de Circaète Jean-le-Blanc était estimée à 2-3 couples contre 5 couples en 1997.

Avec un nombre de couples qui semble stable (estimation : 4-6 en 2010) et malgré quelques fluctuations inter-annuelles, la population peut-être considérée comme adaptée aux possibilités du massif.

HABITAT

Alors qu'à l'heure actuelle, l'état de conservation des habitats de nidification est «Moyen», la fermeture progressive des milieux réduit les potentialités alimentaires des territoires de chasse. Ces derniers sont donc en «Mauvais» état de conservation.

L'état de conservation des habitats du Circaète Jean-le-Blanc peut ainsi être considéré comme «**Mauvais**» à l'échelle de la ZPS.



L'espèce étant stable mais néanmoins soumise à des menaces multiples (fermeture progressive des milieux, dérangement,...) pouvant à court terme porter préjudice à la viabilité de ses populations sur le site, l'état de conservation de l'espèce est considéré comme «**Mauvais**». Afin d'améliorer cet état, la mise en place de mesures de gestion importantes est nécessaire.

MENACES

- Fermeture progressive des milieux réduisant les potentialités en terme de terrain de chasse mais aussi en terme d'espèce proies (reptiles) ;
- Dérangements à proximité des sites de reproduction (travaux forestiers, sports et loisirs de pleine nature,...). L'espèce est en effet très sensible au dérangement, notamment au moment du choix de l'emplacement de l'aire et en période de couvain.
- Création de nouvelles pistes favorisant la pénétration humaine et augmentant la possibilité de dérangements ;
- Électrocution/collision avec le réseau électrique ;
- Urbanisation et aménagements lourds.

RESPONSABILITÉ

Le Circaète Jean-le-Blanc est bien représenté en région Languedoc-Roussillon mais reste localisé en Europe, d'où une responsabilité modérée de la ZPS Montagne de la Clape pour cette espèce avec une note de **6/14**.

MESURES FAVORABLES À L'ESPÈCE

- Mettre en place des périmètres de quiétude bien renseignés et partagés entre tous les acteurs (exemple du Parc National des Cévennes : Malafosse, 2009) ;
- Entretenir les milieux ouverts et restaurer les milieux en voie de fermeture (débroussaillage ou brûlage dirigé) ;
- Adapter le calendrier des interventions (travaux forestiers,...) ;
- Redéployer un pastoralisme extensif afin de maintenir les milieux ouverts ;
- Sécuriser les lignes électriques ;
- Limiter ou supprimer l'utilisation de produits chimiques ;
- Sensibiliser le public à la conservation de l'espèce afin de limiter les dérangements.

Un suivi annuel des couples sera nécessaire et préalable à la mise en place de périmètres de quiétude cohérents et acceptés de tous.

ÉTUDES COMPLÉMENTAIRES

BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE

- ALEPE, COGARD, GOR, LPO HERAULT, LPO AUDE. 2008. Référentiel régional concernant les espèces d'oiseaux inscrites à l'annexe I de la Directive « Oiseaux »- Catalogue des mesures de gestion des espèces et des habitats d'espèces. DIREN-LR. 668p.
- BIRDLIFE INTERNATIONAL, 2004. *Birds in Europe: population estimates, trends and conservation status*. BirdLife International, Cambridge. BirdLife International Conservation Series n°12. 374 p.
- CERET JP., 2008. 12 ans de suivi dans l'Hérault : succès reproducteur et causes d'échec. *La plume du circaète* N°6. LPO Mission rapaces.
- COGARD, 2005. *Recensement des rapaces diurnes nicheurs dans le département du Gard*. Document COGard pour la DIREN-LR. 41 p.
- LHERITIER P., 1975. *Les rapaces diurnes du Parc national des Cévennes (répartition géographique et habitat)*. Ecole pratique des hautes études. Mémoires et travaux de l'institut de Montpellier, 1975.
- MALAFOSSE J.-P., 2009. Etude et Protection du Circaète Jean-le-Blanc *Circaetus gallicus* dans les Cévennes. In BOURGEOIS M., GILOT F. & SAVON C. (eds). *Gestion conservatoire des rapaces méditerranéens : Retours d'Expériences*. LPO Aude & GOR. 125-133.
- MALAFOSSE J.-P. & JOUBERT B., 2004. « Circaète Jean-le-Blanc » : 60-65. In THIOLLAY J.-M. et BRETANOLLE V. (coord.) - *Rapaces nicheurs de France, Distribution, effectifs et conservation*. Delachaux et Niestlé, Paris.
- MERIDIONALIS, 2001. Liste rouge des oiseaux nicheurs en Languedoc-Roussillon. *Bulletin Meridionalis*, 2 : 8-28.
- PETRETTI F., 2009. La conservation du Circaète Jean-le-Blanc *Circaetus gallicus* en Italie. In BOURGEOIS M., GILOT F. & SAVON C. (eds). *Gestion conservatoire des rapaces méditerranéens : Retours d'Expériences*. LPO Aude & GOR. 125-133.
- POMPIDOR JP., 2004. Les rapaces diurnes des Pyrénées-Orientales : évolution depuis vingt ans (1983-2003). *La Mélano*, 11 : 2-19.

Statut et protection

Directive Oiseaux : Annexe I

Convention de Berne : Annexe II

Statut européen : en déclin

Liste rouge national : à surveiller

Liste rouge LR : non précisé

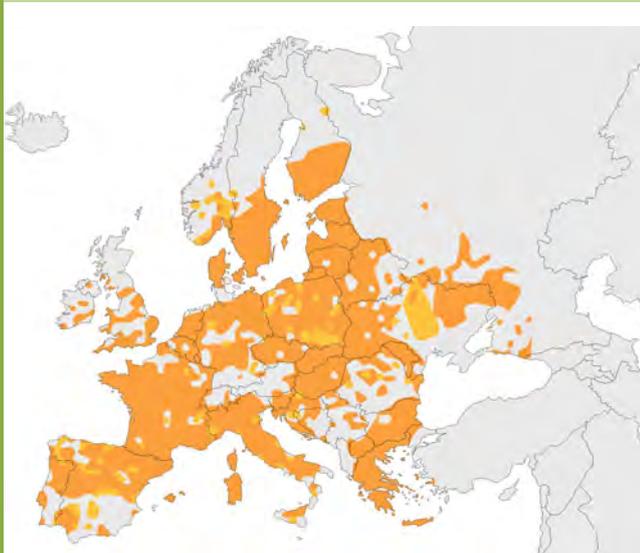
Description de l'espèce

Oiseau de taille moyenne au plumage brunâtre finement chiné lui permettant d'être parfaitement camouflé au sol ou sur une branche d'arbre en journée. De mœurs crépusculaires et nocturnes : on identifie sa présence par son ronronnement continu et sonore rappelant le bruit lointain d'une mobylette. Il présente une cavité buccale démesurée et des vibrisses aux commissures lui permettant de capturer des insectes en vol.



© C. Aussaguel

Répartition en Europe



■ Nicheur visiteur d'été

■ Nicheur possible

Écologie

- Habitat : végétation basse clairsemée avec des placettes de sol nu et quelques arbres comme postes de chant.
- Alimentation : tout insecte volant dont les lépidoptères nocturnes sur lesquels il souffre de peu de concurrence (chiroptères, Petit-duc Scops).
- Reproduction : niche à même le sol sans apport de matériaux. La femelle couve les deux oeufs durant 18j. L'envol des jeunes a généralement lieu au bout de 18-20j. Les études réalisées en Auvergne indiquent qu'une deuxième ponte est régulière, intervenant dès la fin du mois de juin. **[avril-juillet]**
- Migration : les déplacements nocturnes commencent à la mi-juillet jusqu'en septembre pour gagner l'Afrique tropicale orientale. Retour fin avril dans nos régions.
- Calendrier de sensibilité :



Effectifs (nombre de couples)

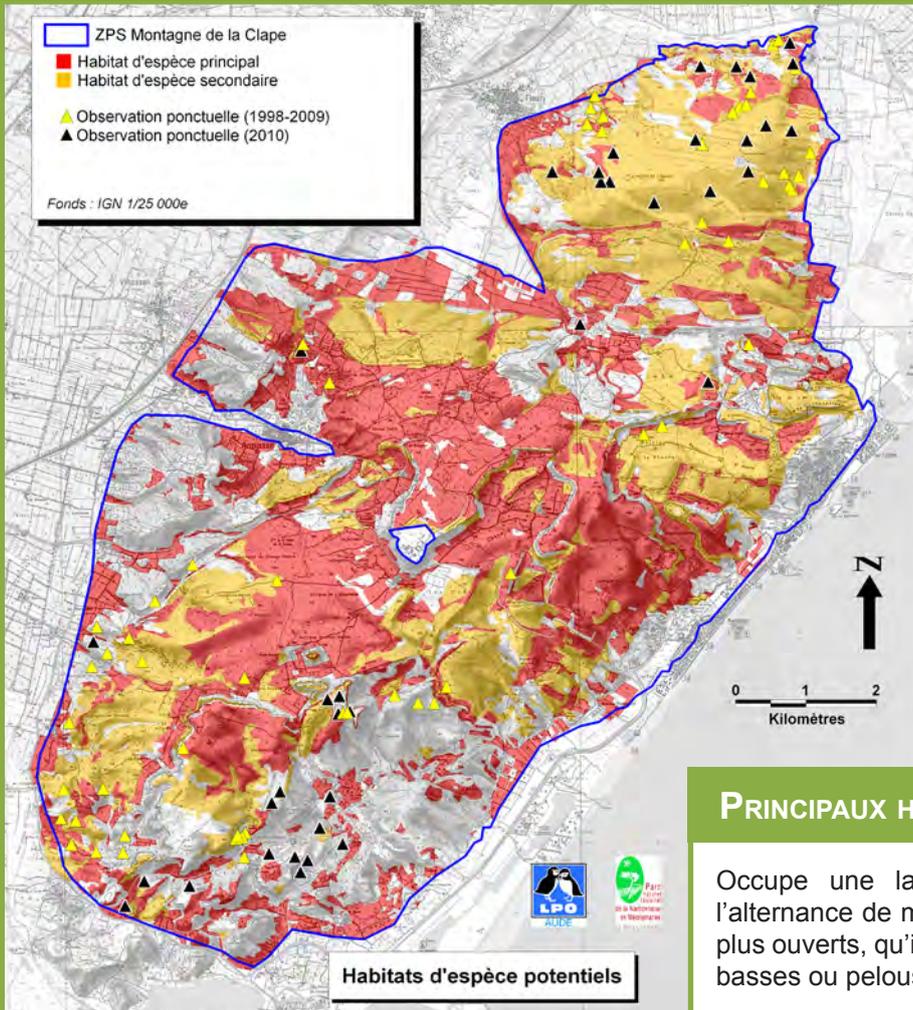
	Min	Max	%
Effectif européen*	180 000	315 000	-
Effectif français	20 000	50 000	11-16%
Effectif régional	4 250	8 100	16-21%
Effectif départemental	1 000	1 500	19-24%

* Russie et Turquie non comprises.

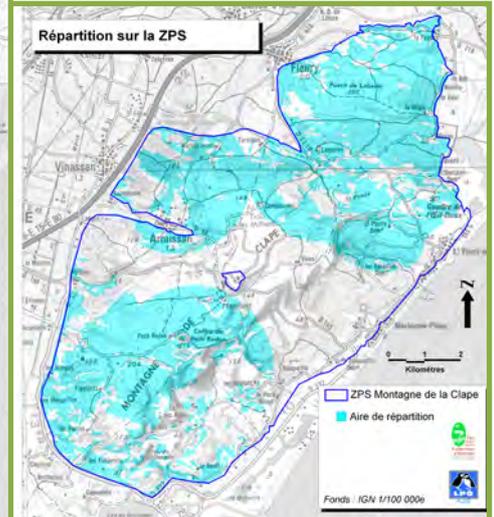
Distribution et tendance en France et en LR

L'espèce est présente sur la quasi-totalité du territoire national avec un gradient d'abondance croissant du nord au sud. Les régions méditerranéennes, dont la région LR, accueillent une part importante de l'effectif national.

Son optimum écologique semble se situer dans l'arrière-pays languedocien où le paysage vallonné crée une mosaïque très favorable de milieux ouverts (garrigue basse, cultures) et boisés. A l'heure actuelle, et bien que les données quantitatives fassent défaut, cette importante population languedocienne semble stable.



	Min	Max
Nombre de couples nicheurs	50	100



PRINCIPAUX HABITATS EXPLOITÉS SUR LA ZPS

Occupe une large gamme de milieux. Affectionne l'alternance de milieux boisés peu denses et de milieux plus ouverts, qu'il s'agisse de cultures, landes, garrigues basses ou pelouses sèches.

L'Engoulevent occupe une large gamme de milieux allant de la garrigue basse ponctuée de quelques arbres aux peuplements de résineux clairsemés. Les effectifs, estimés à 50-100 couples, sont localisés de façon assez homogène et dense dans la partie méridionale et septentrionale du massif.

Le paysage de la ZPS Montagne de la Clape comme celui de l'arrière-pays languedocien lui semble, à l'heure actuelle, particulièrement favorable.

ÉVOLUTION

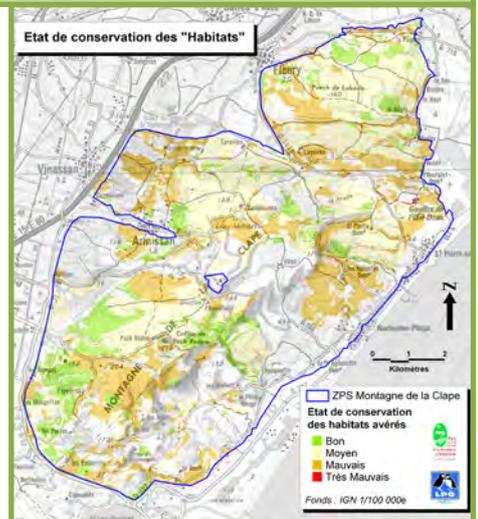
Lors de l'inventaire de l'avifaune du massif de la Clape réalisé dans le cadre du LIFE «La Chênaie verte méditerranéenne : démonstration de gestion intégrée» en 1998, la population d'Engoulevent d'Europe était estimée à 70 à 100 couples.

Si le nombre de couples paraît stable (estimation : 50-100 en 2010), ce n'est pas le cas de la répartition. L'espèce semble en effet plus présente au nord du massif qu'elle ne l'était en 1998. Cette disparité pourrait s'expliquer par la présence d'incendies d'ampleur en 2001 et de 2005 sur ce secteur.

HABITAT

Alors qu'à l'heure actuelle, l'état de conservation des habitats de nidification est «Moyen», la fermeture progressive des milieux réduit les potentialités alimentaires des territoires de chasse. Ces derniers sont donc en «Mauvais» état de conservation.

L'état de conservation des habitats de l'Engoulevent d'Europe peut ainsi être considéré comme «**Mauvais**» à l'échelle de la ZPS.



L'espèce étant stable mais néanmoins soumise à des menaces multiples (fermeture progressive des milieux, collisions,...) pouvant à court terme porter préjudice à la viabilité de ses populations sur le site, l'état de conservation de l'espèce est considéré comme «**Mauvais**». Afin d'améliorer cet état, l'élaboration de mesures de gestion importantes est nécessaire.

MENACES

- Fermeture progressive des milieux aboutissant à une proportion de milieux ouverts insuffisante ;
- Disparition de l'entomofaune (papillons principalement) consécutive à l'emploi de produits phytosanitaires en zones cultivées ;
- Abandon du pastoralisme ;
- Augmentation du trafic «routier» et de la multiplication des pistes
- Urbanisation et aménagements lourds ;
- «Divagation» des animaux domestiques (chiens, chats) en période de reproduction.

RESPONSABILITÉ

L'Engoulevent d'Europe étant très répandu en France et tout particulièrement en Languedoc-Roussillon, la responsabilité de la ZPS Montagne de la Clape pour cette espèce est faible : **Note =4/14.**

MESURES FAVORABLES À L'ESPÈCE

- Maintenir les espaces agricoles de la ZPS assurant une mosaïque d'espaces favorables à l'espèce ;
- Limiter ou supprimer l'utilisation de produits chimiques ;
- Redéployer un pastoralisme extensif serait favorable en augmentant la ressource trophique et les zones de chasses favorables ;
- Éviter la surfréquentation humaine dans les zones de reproduction où il est particulièrement abondant.

Bien que l'Engoulevent d'Europe semble être relativement bien représenté dans certains secteurs du Languedoc-Roussillon, très peu de recensements précis, du fait de ses moeurs crépusculaires et nocturnes, ont réellement été menés sur cette espèce. Les estimations réalisées donnent ainsi quelques indications mais globalement les connaissances restent insuffisantes.

La nécessité ou non (et aussi la possibilité en moyens humains et autres) d'effectuer un recensement détaillé sur la ZPS Montagne de la Clape mérite d'être abordée.

ÉTUDES COMPLÉMENTAIRES

BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE

- ALEPE, COGARD, GOR, LPO HERAULT, LPO AUDE. 2008. Référentiel régional concernant les espèces d'oiseaux inscrites à l'annexe I de la Directive « Oiseaux »- Catalogue des mesures de gestion des espèces et des habitats d'espèces. DIREN-LR. 668p.
- BERLIC M-F. & F., 2001. *Les oiseaux de Cerdagne et Capcir*. 131p.
- BIRDLIFE INTERNATIONAL, 2004. *Birds in Europe : population estimates, trends and conservation status*. BirdLife International, Cambridge. BirdLife International Conservation Series n°12. 374 p.
- DEJAIFVE PA., 1999. Engoulevent d'Europe *Caprimulgus europaeus*. pp 406-407 In ROCAMORA & YEATMAN-BERTHELOT *Oiseaux menacés et à surveiller en France*. SEOF/LPO. Paris. 560 p.
- DESTRE, D'ANDURAIN, FONDERFLICK, PARAYRE, & coll., 2000. *Faune sauvage de Lozère. Les vertébrés*. ALEPE, Balsièges. 256 p.
- MERIDIONALIS, 2001. Liste rouge des oiseaux nicheurs en Languedoc-Roussillon. *Bulletin Meridionalis*, 2 : 8-28.

Statut et protection

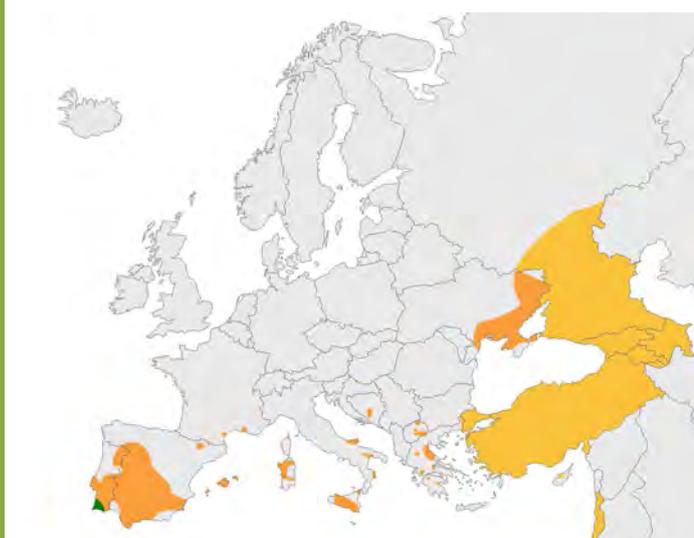
Directive Oiseaux : Annexe I
Convention de Berne : Annexe II
Convention de Bonn : Annexe II
Statut européen : espèce menacée à l'échelle mondiale
Liste rouge France : En danger
Liste rouge LR : Vulnérable

Description de l'espèce

Taille : 29-32 cm. Envergure : 58-72 cm.
 Le Faucon crécerellette est un petit rapace qui, par ses dimensions et sa coloration, ressemble très fortement au Faucon crécerelle qui est commun en France. Il mesure 30 centimètres de long pour un poids de 140 à 210 grammes pour les femelles et de 90 à 170 grammes pour les mâles. Il est donc sensiblement plus petit que le Faucon crécerelle.



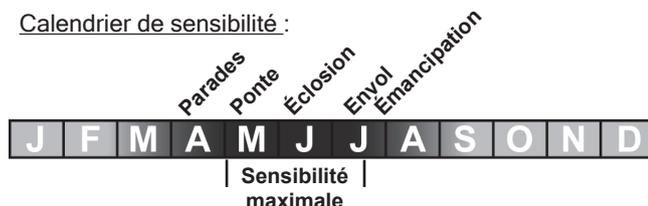
Répartition en Europe



■ Sédentaire
■ Nicheur visiteur d'été ■ Nicheur possible

Écologie

- Habitat : pour chasser, large panel d'habitats méditerranéens ouverts. Pour la reproduction, l'espèce s'installe volontiers sous les toitures traditionnelles, dans les anfractuosités des murs mais aussi les tas de pierres et nichoirs artificiels.
- Alimentation : essentiellement insectivore bien qu'il puisse capturer des petits oiseaux et mammifères (musaraignes, souris ...). Tous les arthropodes peuvent être capturés mais certaines espèces ont sa préférence (orthoptères).
- Reproduction : niche généralement en colonie, la nidification de couples isolés n'est cependant pas rare. Pond jusqu'à 5 œufs couvés pendant environ 30 jours à partir du mois de mai. A la fin de l'émancipation des jeunes, fin juillet début août, les colonies sont généralement désertées.
- Migration : cette espèce est migratrice transsaharienne, les populations d'Europe orientale hivernent en Afrique du Sud. La migration postnuptiale est assez régulièrement précédée d'un déplacement vers le nord des populations ibériques donnant lieu à des rassemblements importants dans le Sud de la France.
- Calendrier de sensibilité :



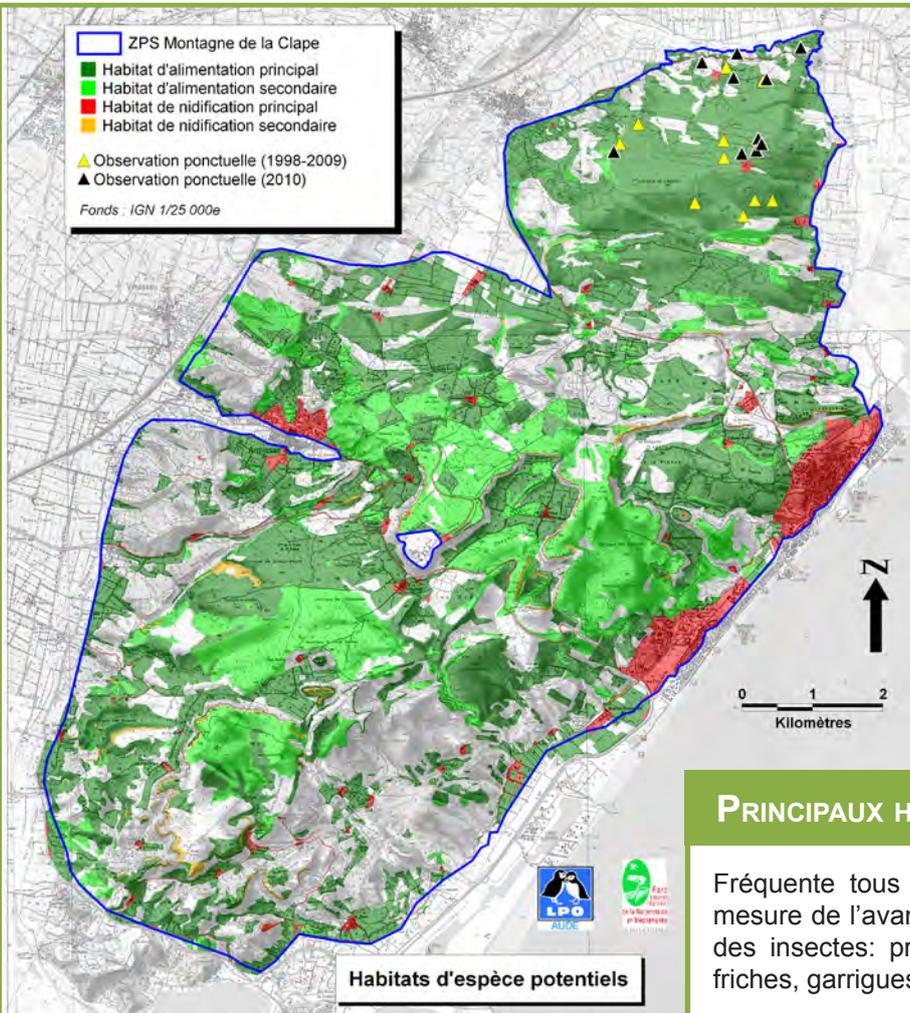
Effectifs (nombre de couples)

	Min	Max	%
Effectif européen*	25 000	42 000	-
Effectif français	259	259	<1 %
Effectif régional	109	109	42 %
Effectif départemental	12	12	11 %

* Russie et Turquie non comprises.

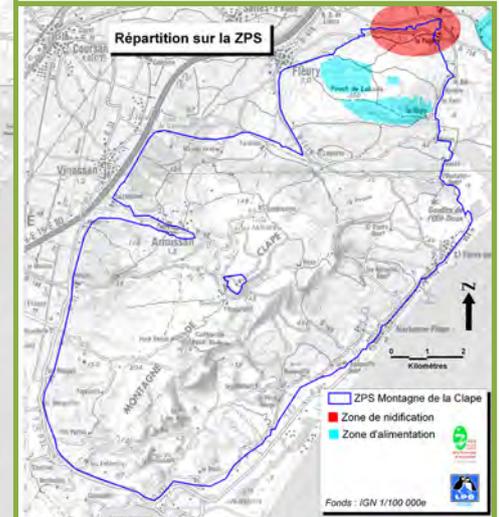
Distribution et tendance en France et en LR

En Europe de l'ouest, la population s'est effondrée d'environ 90% dans les années 1970 - 1990 et a totalement disparu du LR, seuls 3 couples subsistaient en Crau.
 En partie grâce aux importants programmes de conservation développés en France et dans la péninsule ibérique, les effectifs se sont reconstitués de manière importante, retrouvant même en France le niveau de population estimé en 1960 - 1970.
 En LR, l'espèce a regagné naturellement des territoires héraultais désertés par le passé et a bénéficié d'un programme de réintroduction dans l'Aude.



EFFECTIFS ET DENSITÉ

	Min	Max
Nombre de couples nicheurs	9	9



PRINCIPAUX HABITATS EXPLOITÉS SUR LA ZPS

Fréquente tous types de milieux ouverts au fur et à mesure de l'avancée de la saison et du développement des insectes: prairies de fauche, parcours pastoraux, friches, garrigues, lisières forestières, vignes,...

Le Faucon crécerellette utilise un large panel d'habitats méditerranéens ouverts pour chasser. Pour la reproduction, l'espèce montre une forte anthropophilie et s'installe volontiers sous les toitures traditionnelles ou dans les anfractuosités de murs, tas de pierres ou dans des nichoirs artificiels en bois voire des anfractuosités de petites falaises.

Les effectifs, estimés à 11 couples, sont localisés au nord du massif, lieu de réintroduction de l'espèce. En effet, suite à la colonisation spontanée de nichoirs destinés au Rollier d'Europe, un opération de réintroduction a débuté en 2006.

ÉVOLUTION

Suite à la colonisation spontanée de nichoirs destinés au Rollier d'Europe en 2003 et 2004, une opération de réintroduction a débuté en 2006 sur la ZPS Montagne de la Clape. Le premier couple s'est installé en 2007 mais n'a pas produit de jeune. L'année suivante, trois couples se sont reproduits dont deux ont produit 3 jeunes à l'envol. En 2009, 6 couples se sont reproduits dont quatre ont produit 15 jeunes à l'envol.

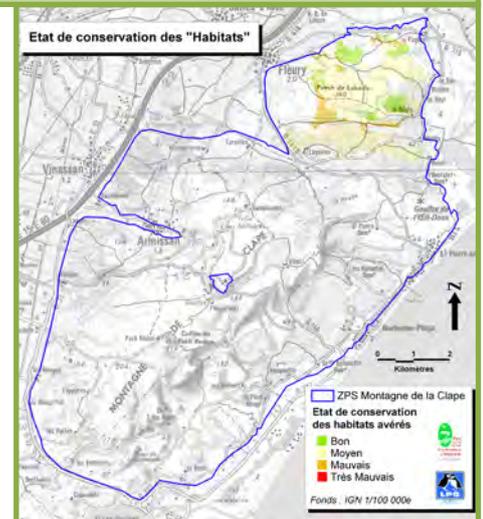
En 2010, la population de la ZPS a continué de croître avec 7 couples reproducteurs dont 5 ont produit 18 jeunes à l'envol.

HABITAT

L'état de conservation des habitats de chasse est «Moyen».

Concernant la nidification, la population, issue de réintroduction, est inféodée aux différents nichoirs et cabanons aménagés à cet effet. Les habitats de nidification «naturels» sont quant à eux en «Mauvais» état de conservation.

L'état de conservation des habitats de Faucon crécerellette peut ainsi être considéré comme «Moyen» à l'échelle de la ZPS.



L'espèce ayant bénéficié d'un programme de réintroduction (LIFE «Transfert») puis d'un Plan National d'Action avec une déclinaison des actions sur le massif de la Clape, l'état de conservation de l'espèce est considéré comme «Moyen».

Afin de poursuivre les efforts entrepris pour réintroduire cette espèce, l'élaboration des mesures de gestion simples à mettre en oeuvre est nécessaire.

MENACES

- Fermeture progressive des milieux aboutissant à une proportion de milieux ouverts insuffisante ;
- Disparition de l'entomofaune consécutive à l'emploi de produits phytosanitaires en zones cultivées ;
- Compétition interspécifique pour l'occupation des cavités de nidification (choucas des tours, Rollier d'Europe,...) ;
- Prédation par les mustélidés.

RESPONSABILITÉ

La ZPS Montagne de la Clape tient une forte responsabilité pour la conservation de cette espèce vulnérable au niveau mondiale (BirdLife international, 2008) : **Note = 8/14**. Cette responsabilité est à imputer au faible nombre de couples présents en région Languedoc-Roussillon et en France.

MESURES FAVORABLES À L'ESPÈCE

- Entretenir les milieux ouverts et restaurer les milieux en voie de fermeture (débroussaillage ou brûlage dirigé) ;
- Maintenir les espaces agricoles de la ZPS assurant une mosaïque d'espaces favorables à l'espèce ;
- Limiter ou supprimer l'utilisation de produits chimiques ;
- Créer des cultures faunistiques favorables à l'entomofaune ;
- Redéployer un pastoralisme extensif afin de maintenir des milieux favorable à l'espèce ;
- Mettre en oeuvre une « Charte toiture » incitant les propriétaires à conserver des accès sous leur toiture pour l'espèce ;
- Créer de nouveaux sites de reproduction favorables afin de limiter la compétition avec d'autres espèces cavernicoles ;
- Sécuriser les sites de reproduction afin de limiter la prédation.

L'espèce bénéficie actuellement d'un Plan National d'Action (2010-2014), indiquant les actions à mener pour garantir la conservation de l'espèce en France auquel il conviendra de se référer.

ÉTUDES COMPLÉMENTAIRES

BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE

- ALEPE, COGARD, GOR, LPO HERAULT, LPO AUDE. 2008. Référentiel régional concernant les espèces d'oiseaux inscrites à l'annexe I de la Directive « Oiseaux »- Catalogue des mesures de gestion des espèces et des habitats d'espèces. DIREN-LR. 668p.
- BirdLife International 2008. *Falco naumanni*. In: IUCN 2010. IUCN Red List of Threatened Species. Version 2010.4. <www.iucnredlist.org>. Downloaded on 09 December 2010.
- DESTRE R., D'ANDURAIN P., FONDERFLICK J., PARAYRE C. & coll., 2000. *Faune sauvage de Lozère. Les vertébrés*. ALEPE, Balsièges. 256 p.
- LELONG, V. 2009. Rapport d'activités final du LIFE Nature «Renforcement et conservation du Faucon crécerellette dans l'Aude (FR) et l'extremadure (ES)». LIFE05NAT/F/000134. Site N°1 «Montagne de la Clape et Basse plaine de l'Aude». LPO Aude. 57p.
- LELONG, V. 2009. *Guide de gestion des habitats d'alimentation du Faucon crécerellette en Méditerranée française. Site n°1 « Montagne de la Clape et Basse plaine de l'Aude »*. LPO Aude. 84p.
- MERIDIONALIS, 2001. Liste rouge des oiseaux nicheurs en Languedoc-Roussillon. *Bulletin Meridionalis*, 2 : 8-28.
- PILARD, P. 2010. Plan National d'Actions du Faucon crécerellette en France (2010-2014). LPO Mission Rapaces.159p.
- ROUSSEAU E. CLEMENT D. & GONIN J. 2004. Nidification du Faucon crécerellette *Falco naumanni* dans un nichoir à Rollier *Coracias garrulus*. *Bulletin Meridionalis*, 5, 34-40.
- RIEGEL J. et les coordinateurs espèces. Les oiseaux nicheurs rares et menacés en France en 2005 et 2006. *Ornithos* 14 (3) : 137-163.

Statut et protection

Directive Oiseaux : Annexe I

Convention de Berne : Annexe II

Convention de Bonn : Annexe II

Statut européen : En déclin

Description de l'espèce

Il existe deux formes de plumage chez l'adulte : un morphe sombre uniformément brun noirâtre et un morphe claire dont le dessous du corps est brun rouille strié de noir, avec des joues blanches arrondies.

Ce faucon se caractérise par ses longues ailes étroites, sa longue queue et son corps élancé.



Répartition en Europe

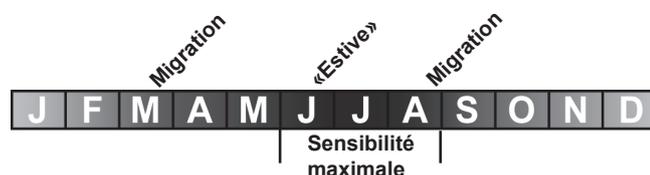


■ Nicheur visiteur d'été

■ Nicheur possible

Écologie

- Habitat : falaises maritimes.
- Alimentation : Insectivore (libellules, papillons, mouches et cigales) hors période de nidification, les reproducteurs profitent de l'arrivée massive des petits passereaux migrateurs, en période de nidification.
- Reproduction : l'aire est située généralement dans une cavité rocheuse. L'envol du jeune a lieu fin septembre – début octobre. L'espèce calque en effet sa reproduction sur le passage migratoire des passereaux. **[juillet-octobre]**
- Migration : la totalité de la population de Faucon d'Éléonore hiverne à Madagascar et en Afrique orientale.
- Calendrier de sensibilité :



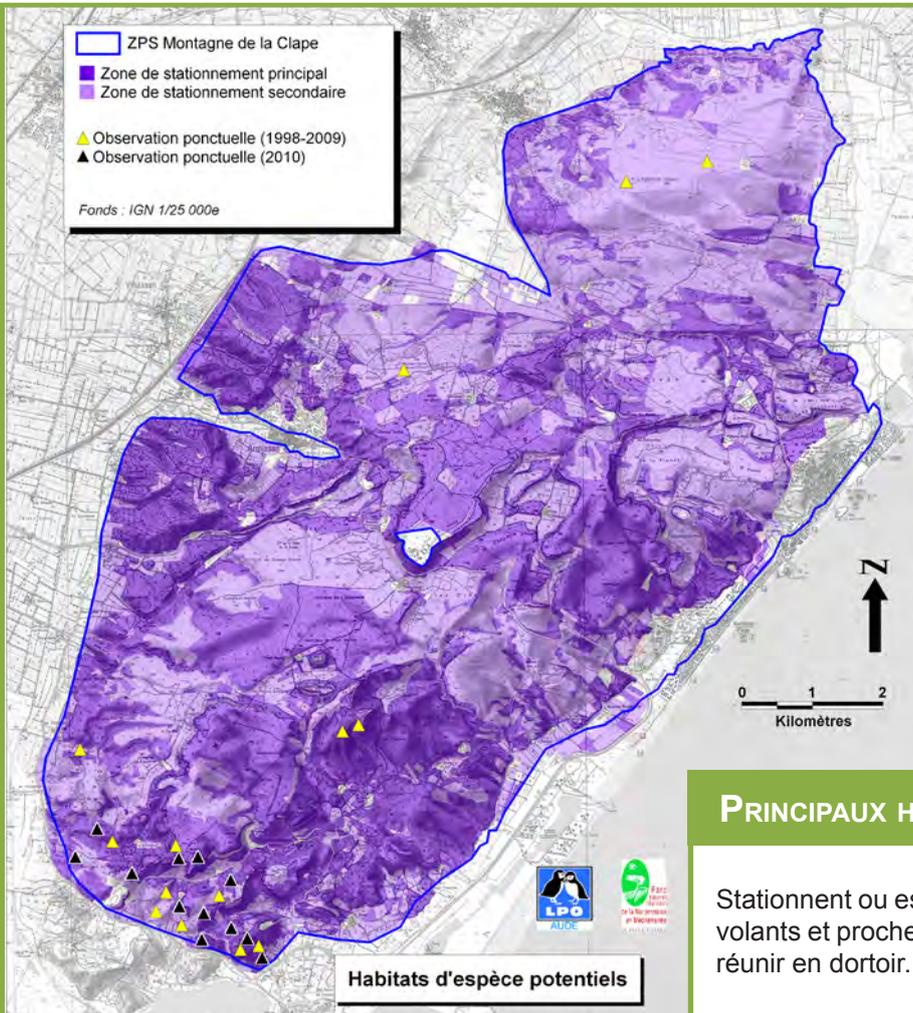
Effectifs (nombre de couples)

	Min	Max	%
Effectif européen*	15 000		-
Effectif français	60-80 individus		Migration
Effectif régional	15 - 50 individus		Migration
Effectif départemental	10 - 25 individus		Migration

* Russie et Turquie non comprises.

Distribution et tendance en France et en LR

Aucune nidification n'est connue en France depuis le XVI^e siècle. Cependant de petits effectifs d'individus stationnent principalement en Corse et sur les départements du pourtour méditerranéen de fin juin à septembre. En Languedoc-Roussillon, alors que les individus en migration active sont principalement observés dans le couloir de migration du littoral, un certain nombre d'individus peut stationner ou estiver sur des sites riches en insectes volants (La Clape, Plateau de Sault, Montagne Noire, Madres, Dourmidou...). L'augmentation du nombre d'observations depuis la fin des années 1980 et la présence de falaises maritimes propices (îles d'Hyères et Corse) laissent espérer une future nidification de ce faucon sur le territoire français.



	Min	Max
Nombre d'individus	5	15

PRINCIPAUX HABITATS EXPLOITÉS SUR LA ZPS

Stationnement ou estivent dans des sites riches en insectes volants et proches de milieux rupestres où ils peuvent se réunir en dortoir.

Le Faucon d'Éléonore n'est pas nicheur sur la ZPS Montagne de la Clape. En effet l'espèce niche sur les îles et côtes rocheuses du pourtour méditerranéen.

En Languedoc-Roussillon, les individus en migration active sont principalement observés dans le couloir de migration du littoral sans que l'on puisse faire une relation avec les habitats présents. De nombreux individus (5 à 15 individus selon les années) peuvent néanmoins stationner ou estiver sur le Massif de la Clape lors d'émergences importantes de libellules.

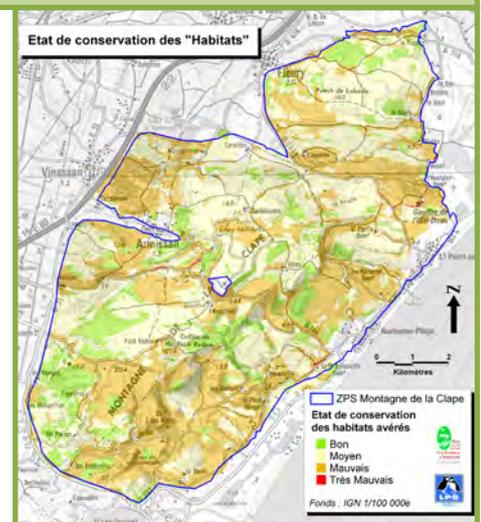
ÉVOLUTION

Le caractère épisodique de la fréquentation du Faucon d'Éléonore de la ZPS Montagne de la Clape rend très difficile l'appréciation de l'évolution de l'espèce sur la ZPS.

Avec 5 à 15 individus chaque année, la ZPS Montagne de la Clape est l'un des principaux, si ce n'est le principal lieu de stationnement de l'espèce en France, notamment en période estivale.

HABITAT

L'état de conservation des habitats du Faucon d'Éléonore peut ainsi être considéré comme «**Mauvais**» à l'échelle de la ZPS malgré la difficulté de mettre en relation le caractère épisodique de la fréquentation du Faucon d'Éléonore avec les habitats présents.



Le caractère épisodique de la fréquentation du Faucon d'Éléonore de la ZPS Montagne de la Clape rend très difficile l'appréciation de l'état de conservation de l'espèce.

En se basant sur l'état de conservation des principaux habitats utilisés pour chasser, l'état de conservation de l'espèce est considéré comme «**Mauvais**».

MENACES

- Disparition de l'entomofaune consécutive à l'emploi de produits phytosanitaires en zones cultivées ;
- Urbanisation et aménagements lourds des territoires de chasse de l'espèce.

RESPONSABILITÉ

Le Faucon d'Éléonore fréquentant de façon épisodique la ZPS Montagne de la Clape, la responsabilité du site pour la conservation de l'espèce peut être qualifiée de faible avec une note de **2/14**.

Cette note s'explique également par la méthodologie développée par le CSRPN Languedoc-Roussillon qui n'est applicable qu'aux espèces nicheuses sur le site. Or, le Faucon d'Éléonore ne se reproduisant pas sur la ZPS, il a obtenu arbitrairement la note minimale pour la représentativité régionale, soit une valeur de 1.

MESURES FAVORABLES À L'ESPÈCE

- Limiter ou supprimer l'utilisation de produits chimiques ;
- Conforter l'entomofaune par l'intermédiaire d'aménagements faunistiques (culture, point d'eau,...) ;
- Redéployer un pastoralisme extensif afin de maintenir des milieux favorable à l'espèce.

ÉTUDES COMPLÉMENTAIRES

BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE

- ALEPE, COGARD, GOR, LPO HERAULT, LPO AUDE. 2008. Référentiel régional concernant les espèces d'oiseaux inscrites à l'annexe I de la Directive « Oiseaux »- Catalogue des mesures de gestion des espèces et des habitats d'espèces. DIREN-LR. 668p.
- BIRDLIFE INTERNATIONAL, 2004 – *Birds in Europe : population estimates, trends and conservation status*. BirdLife International, Cambridge. BirdLife International Conservation Series n°12. 374 p.
- NICOLLE S., 1999 – Le Faucon d'Éléonore en France. *Ornithos*, 6(3), 119-121.

Statut et protection

Directive Oiseaux : -
Convention de Berne : Annexe II
Statut européen : Vulnérable
Statut français : A préciser

Description de l'espèce

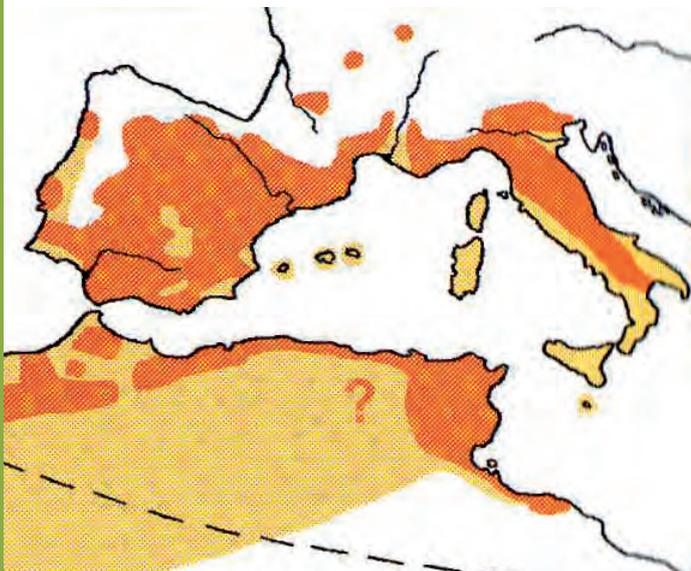
La Fauvette orphée est la plus grande fauvette méditerranéenne. Son plumage est peu remarquable: calotte noire contrastant avec la gorge blanche, dessous blanc et dessus (dos et ailes) marron/gris. L'iris blanc est diagnostique.

Le chant est une phrase courte qui porte assez loin ressemblant au début du chant du Merle noir (même tonalité).



© G. Viricel

Répartition en Europe



Nicheur visiteur d'été
 Nicheur possible

Écologie

- Habitat : Mattoral haut et arboré présentant des plages plus ouvertes (pelouses). Elle habite également les boisements clairs (chênes).
- Alimentation : petits arthropodes capturés dans le feuillage.
- Reproduction : niche dans un buisson ou dans un arbre, souvent assez haut. La couvaison et l'élevage des jeunes durent une quinzaine de jours. **[avril-juillet]**
- Migration : L'espèce est migratrice transsaharienne. Elle est de retour sous nos latitudes en avril pour repartir en août-septembre.
- Calendrier de sensibilité :



GÉNÉRALITÉS

Effectifs (nombre de couples)

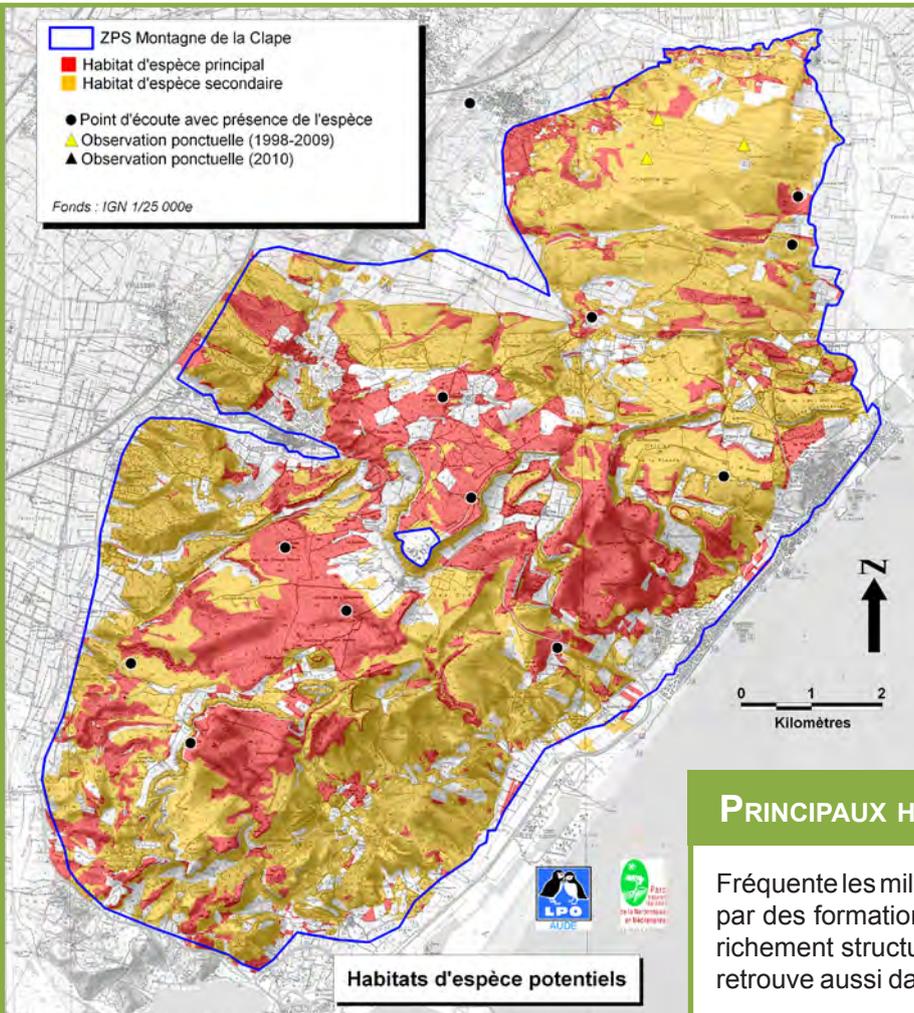
	Min	Max	%
Effectif européen*	170 000	480 000	-
Effectif français	1000	3000	<1 %
Effectif régional	950	1800	60-95%
Effectif départemental	500	1 000	53-56%

* Russie et Turquie non comprises.

Distribution et tendance en France et en LR

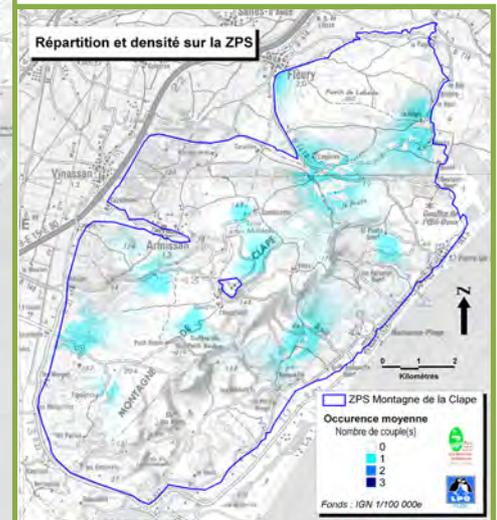
La population française se concentre à présent sur la bordure méditerranéenne bien que des mentions récentes existent également en Bourgogne.

Encore bien présente en Languedoc-Roussillon, elle est présente en petit nombre le long du littoral méditerranéen. Les populations les plus importantes semblent présentes dans l'arrière-pays où l'espèce occupe les garrigues semi-boisées.



EFFECTIFS ET DENSITÉ

	Min	Max
Nombre de couples nicheurs	20	30



PRINCIPAUX HABITATS EXPLOITÉS SUR LA ZPS

Fréquente les milieux semi-ouverts thermophiles dominés par des formations arborées ouvertes et buissonnantes, richement structurées avec des espaces découverts. Se retrouve aussi dans des taillis très ouverts de Chêne vert.

Les effectifs, estimés à 20-30 couples, sont localisés de façon homogène sur l'ensemble des milieux semi-ouverts du massif mais toujours en faible densité.

La Fauvette orphée habite de nombreux faciès de garrigues plus ou moins arborés. Il s'agit en effet d'une espèce qui a besoin d'habitats en mosaïque comportant des zones boisées et des secteurs plus ouverts. Elle semble montrer une préférence pour les boisements clairs de Chêne vert, à condition que des milieux ouverts persistent aux alentours. Les secteurs les plus attractifs pour l'espèce sur le massif de la Clape sont constitués par des formations végétales hautes relativement espacées.

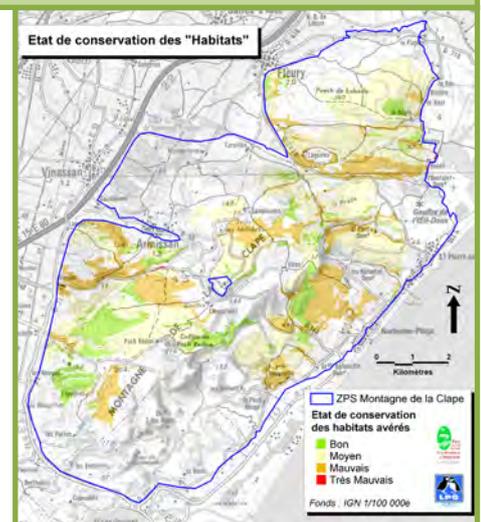
ÉVOLUTION

La tendance d'évolution des effectifs de Fauvette orphée en France semble en régression avec une forte diminution de son aire de répartition principalement en dehors de la région méditerranéenne (Dubois *et al.* 2008).

Cette tendance est toutefois inverse à celle mise en évidence dans les Basses Corbières, bastion de l'espèce, où l'espèce semble en très légère augmentation entre 1996 et 2009 (Gilot *et al.* 2010). Il en est de même en Catalogne (Estrada *et al.* 2004).

HABITAT

L'état de conservation des habitats de la Fauvette orphée peut être considéré comme «**Moyen**» à l'échelle de la ZPS.



Bien qu'aucune tendance des populations sur le site ne soit connue, l'espèce est soumise à des menaces (fermeture progressive des milieux,...) qui ne portent pas préjudice à la viabilité à court terme de ses populations sur le site, l'état de conservation de l'espèce est considéré comme «**Moyen**».

Afin d'éviter une détérioration de cet état, l'élaboration des mesures de gestion simples à mettre en oeuvre est nécessaire.

MENACES

- Fermeture des milieux aboutissant à un recouvrement trop dense;
- Création de nouveaux vignobles en zone de garrigues;
- Urbanisation et aménagements lourds.

RESPONSABILITÉ

La responsabilité de la ZPS Montagne de la Clape pour cette espèce est forte (**Note =7/14**).

Cette responsabilité est à imputer au faible nombre de couples présents en France et à l'importance de la région Languedoc-Roussillon (plus de 60% des effectifs nationaux).

Bien que la Fauvette orphée soient encore assez répandue sur la ZPS Montagne de la Clape, une attention particulière est souhaitable.

MESURES FAVORABLES À L'ESPÈCE

- Entretien des milieux ouverts et restaurer les milieux en voie de fermeture (débroussaillage ou brûlage dirigé) ;
- Redéployer un pastoralisme extensif afin d'entretenir des milieux ouverts.

ÉTUDES COMPLÉMENTAIRES

BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE

- BIRDLIFE INTERNATIONAL, 2004. *Birds in Europe: population estimates, trends and conservation status*. BirdLife International, Cambridge. BirdLife International Conservation Series n°12. 374 p.
- DESTRE R., D'ANDURAIN P., FONDERFLICK J., PARAYRE C. & coll. 2000. *Faune sauvage de Lozère. Les vertébrés*. ALEPE, Balsièges. 256 p.
- GILOT F., BOURGEOIS M. & SAVON C., 2010. Evolution récente de l'avifaune des Corbières orientales et du Fenouillèdes (Aude/Pyrénées orientales). *Alauda*, 78 (2), 119-129.
- ISENMANN P., 1999. Fauvette orphée *Sylvia hortensis*. pp 364-365 In Rocamora & Yeatman-Berthelot *Oiseaux menacés et à surveiller en France*. SEOF/LPO. Paris. 560 p
- ESTRADA J., PEDROCCHI V., BROTONS L. & HERRANDO S., 2004. *Atlas dels ocells nidificants de Catalunya 1999-2002*. Institut Catala d'Ornitologia (ICO)/Lynx Edicions, Barcelona. pp. 430-431.
- SAVON C., MORLON F., BOURGEOIS M. & GILOT F., 2010. *Garrigues méditerranéennes, vers une gestion d'un milieu remarquable - Guide pratique*. LPO Aude. 140p.
- TYSSANDIER P., 1991. La Fauvette orphée *Sylvia hortensis* en France. *Alauda*, 59 : 148-154.

Statut et protection

Directive Oiseaux : Annexe I

Convention de Berne : Annexe II

Statut européen : Stabilisée après un déclin récent mais n'a pas retrouvé le niveau de référence

Statut français : A Surveiller

Description de l'espèce

La Fauvette pitchou est un passereau de très petite taille dont l'observation est malaisée tant elle aime se dissimuler dans les buissons bas qu'elle fréquente.

La poitrine est rose vineux. Le manteau et la tête sont gris ardoisé. La longue queue est caractéristique, avec les rectrices externes blanches.



© A-L. Le Borgne

Répartition en Europe



Sédentaire



Sédentaire possible

Écologie

- Habitat : Landes et garrigues basses ensoleillées jusqu'à 2 000 m d'altitude.
- Alimentation : régime alimentaire insectivore essentiellement composé de larves de diptères et de lépidoptères.
- Reproduction : le nid est établi à faible hauteur dans un buisson épineux. La ponte a lieu en avril. La couvaison et l'élevage des jeunes durent une quinzaine de jours. L'espèce fait généralement une deuxième ponte, mais ce n'est pas systématique. **[mars-juin]**
- Migration : Partiellement migratrice, la Fauvette pitchou est erratique en hiver. Des individus nichant plus au nord viennent hiverner sur la frange littorale.
- Calendrier de sensibilité :



Effectifs (nombre de couples)

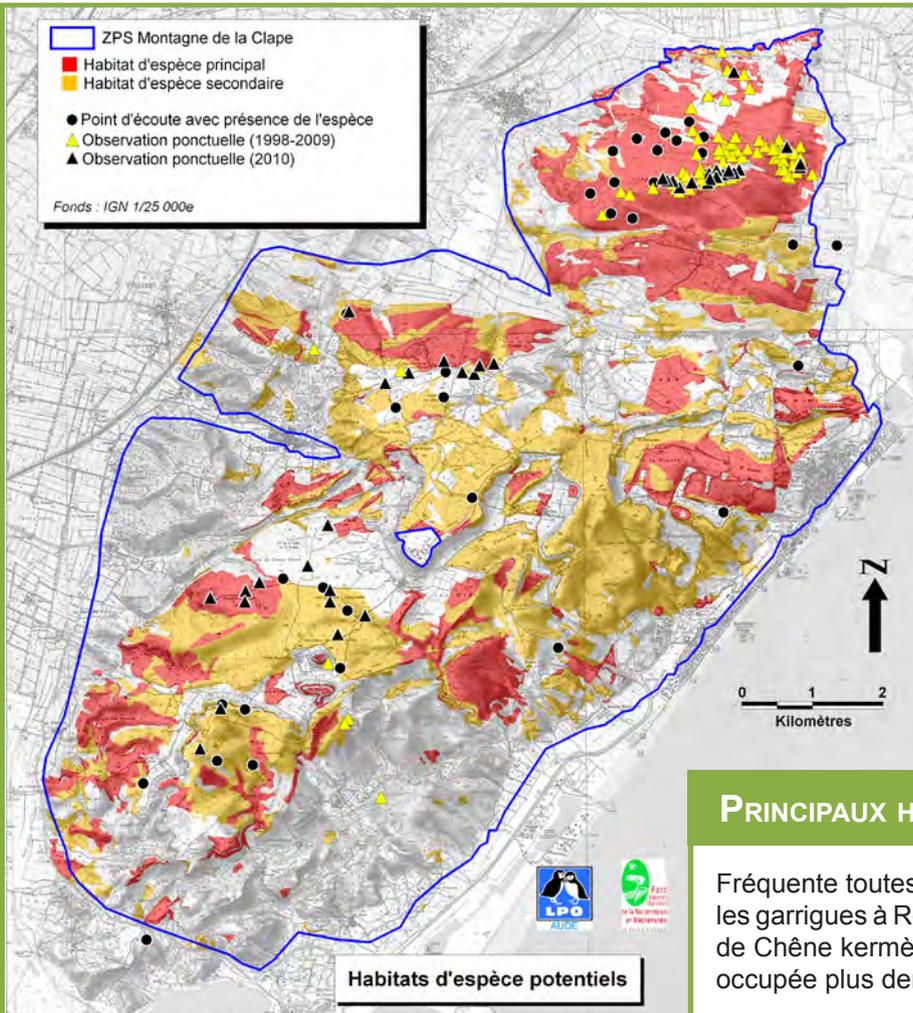
	Min	Max	%
Effectif européen*	1 800 000	3 200 000	-
Effectif français	60 000	120 000	3-4 %
Effectif régional	15 050	40 500	25-34%
Effectif départemental	2 000	10 000	13-25%

* Russie et Turquie non comprises.

Distribution et tendance en France et en LR

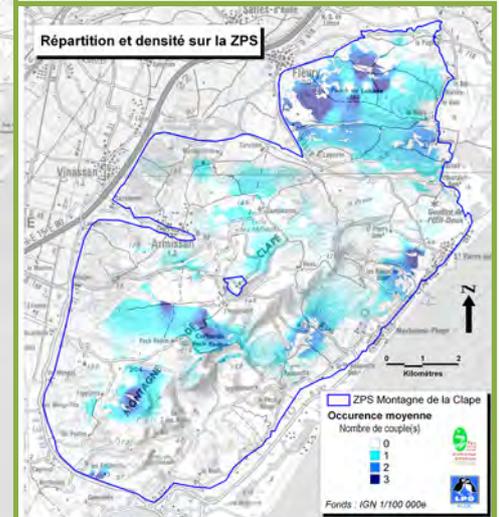
En France, la pitchou habite les franges méditerranéenne et atlantique. Elle n'est cependant abondante que dans l'arrière-pays languedocien et provençal.

En Languedoc-Roussillon, elle est commune et localement abondante dans les garrigues de basse altitude. Toutefois, elle monte en altitude sur les soulanes du Madres-Coronat et du Carlit où elle atteint plus de 2000 m.



EFFECTIFS ET DENSITÉ

	Min	Max
Nombre de couples nicheurs	80	150



PRINCIPAUX HABITATS EXPLOITÉS SUR LA ZPS

Fréquente toutes sortes de milieux fermés bas ainsi que les garrigues à Romarin ou à Ciste, plus ou moins mêlées de Chêne kermès ou Genévrier. La garrigue ouverte est occupée plus densément que les formations fermées.

Les effectifs, estimés à 80-150 couples, présentent une répartition homogène sur l'ensemble des garrigues basses du massif mais toujours en faible densité.

Les secteurs les plus attractifs pour l'espèce sur le massif de la Clape sont constitués par des formations végétales basses piquées de buissons ou de petits arbres d'un mètre de haut relativement espacés.

ÉVOLUTION

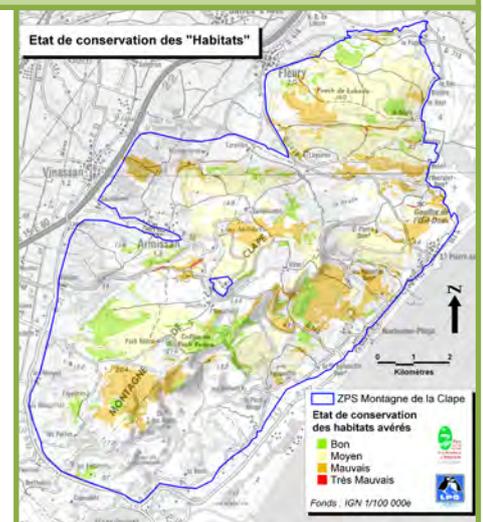
Lors de l'inventaire de l'avifaune du massif de la Clape réalisé dans le cadre du LIFE «La Chênaie verte méditerranéenne : démonstration de gestion intégrée» en 1998, la population de Fauvette pitchou était estimée à 200 à 400 couples. Avec 80 à 150 couples en 2010, les effectifs ont chuté de plus de 50%.

Cette tendance est identique à celle mise en évidence dans les Basses Corbières entre 1996 et 2009 (Gilot *et al.* 2010).

HABITAT

Bien qu'à l'heure actuelle, l'état de conservation des habitats de nidification soit «Moyen» voire «Bon» pour certains, l'évolution de la végétation vers le pré-bois entraînera une dégradation des sites.

L'état de conservation des habitats de la Fauvette pitchou peut ainsi être considéré comme «Moyen» à l'échelle de la ZPS.



L'effondrement des effectifs est d'autant plus alarmant que l'habitat de la Fauvette pitchou est encore dans un état de conservation somme toute assez favorable. L'état de conservation de l'espèce est donc considéré comme «Mauvais». Afin d'améliorer cet état, l'élaboration de mesures de gestion importantes est nécessaire.

MENACES

- Très sensible aux conditions météorologiques hivernales.
- Fermeture des milieux aboutissant à un recouvrement arboré trop important ;
- Création de nouveaux vignobles en zone de garrigues;
- Plantations d'arbres en zone favorable à l'espèce ;
- Urbanisation et aménagements lourds.

RESPONSABILITÉ

La Fauvette pitchou étant bien répandue en France, et tout particulièrement en Languedoc-Roussillon, la responsabilité de la ZPS Montagne de la Clape pour cette espèce est modérée : **Note = 5/14**.

Au vu de la régression drastique de l'espèce sur la ZPS Montagne de la Clape, une attention toute particulière serait souhaitable.

MESURES FAVORABLES À L'ESPÈCE

- Entretien des milieux ouverts et restaurer les milieux en voie de fermeture (débroussaillage ou brûlage dirigé);
- Redéployer un pastoralisme extensif afin d'entretenir les milieux ouverts ;
- Proscrire toute plantation d'arbres sur les sites favorables à l'espèce.

La mise en place de programme de recherche apparaît importante pour cette espèce endémique de l'ouest méditerranéen et pour laquelle de nombreux aspects de sa biologie reste méconnus.

Cantera et Rocamora (1999) suggèrent des études axées sur la connaissance des stratégies de survie des populations dans les divers milieux qu'elle fréquente, en fonction des contraintes alimentaires et climatiques, ainsi que ses corollaires (distribution des individus au cours des saisons, proportion des sédentaires, transhumants ou émigrants, milieux d'hivernage de ces derniers, ...). Ces études permettraient notamment de mieux comprendre les causes des fluctuations d'abondance des populations.

ÉTUDES COMPLÉMENTAIRES

BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE

- ALEPE, COGARD, GOR, LPO HERAULT, LPO AUDE. 2008. Référentiel régional concernant les espèces d'oiseaux inscrites à l'annexe I de la Directive « Oiseaux »- Catalogue des mesures de gestion des espèces et des habitats d'espèces. DIREN-LR. 668p.
- BIRDLIFE INTERNATIONAL, 2004. *Birds in Europe: population estimates, trends and conservation status*. BirdLife International, Cambridge. BirdLife International Conservation Series n°12. 374 p.
- CANTERA JP. & ROCAMORA G., 1999. Fauvette pitchou *Sylvia undata*. pp 432-433 In Rocamora & Yeatman-Berthelot *Oiseaux menacés et à surveiller en France*. SEOF/LPO. Paris. 560 p
- DESTRE R., D'ANDURAIN P., FONDERFLICK J., PARAYRE C. & coll. 2000. *Faune sauvage de Lozère. Les vertébrés*. ALEPE, Balsièges. 256 p.
- GILOT F., BOURGEOIS M. & SAVON C., 2010. Evolution récente de l'avifaune des Corbières orientales et du Fenouillèdes (Aude/Pyrénées orientales). *Alauda*, 78 (2), 119-129.
- MERIDIONALIS, 2001. Liste rouge des oiseaux nicheurs en Languedoc-Roussillon. *Bulletin Meridionalis*, 2 : 8-28.
- MERIDIONALIS, 2005. Liste rouge des oiseaux hivernants du Languedoc-Roussillon. *Bulletin Meridionalis*, 6 : 21-26.
- PONS P., 2004. Tallareta cuallarga *Sylvia undata*. In ESTRADA J., PEDROCCHI V., BROTONS L. & HERRANDO S. (Eds). *Atlas dels ocells nidificants de Catalunya 1999-2002*. Institut Catala d'Ornitologia (ICO)/Lynx Edicions, Barcelona. pp. 430-431.
- SAVON C., MORLON F., BOURGEOIS M. & GILOT F., 2010. Garrigues méditerranéennes, vers une gestion d'un milieu remarquable - Guide pratique. LPO Aude. 140p.

Statut et protection

Directive Oiseaux : Annexe I

Convention de Berne : Annexe II

Statut européen : Stabilisée après un déclin récent mais n'a pas retrouvé le niveau de référence

Liste Rouge nationale : Rare

Liste Rouge LR : Population régionale supérieure à 25% de la population nationale mais espèce n'entrant pas dans les autres catégories

Description de l'espèce

Hibou de grande taille (le plus grand d'Europe). Tête surmontée de deux grandes aigrettes brun sombre, grands yeux orangés et X clair sur la face formé par ses moustaches et les revers de ses disques faciaux. Plumage : dessus brun roussâtre, dessous blanc à la gorge puis jaune roussâtre rayé de brun.

Voix : «hou-ôh» bitonal répété à intervalle plus ou moins régulier d'une dizaine de secondes.



© D. Vaultot

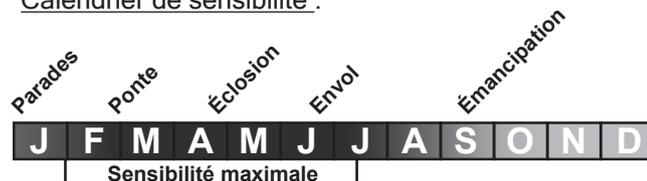
Répartition en Europe



■ Sédentaire ■ Sédentaire possible
■ Hivernant

Écologie

- Habitat : grands massifs avec milieux ouverts (estives, landes) et zones boisées constituant son territoire de chasse et reliefs escarpés (falaises) pour la nidification.
- Alimentation : mammifères et oiseaux de petite et de moyenne taille. A l'occasion : reptiles, poissons et gros insectes.
- Reproduction : la ponte a lieu très tôt en février ou mars et l'envol des jeunes n'a lieu généralement qu'entre mai et juin. **[décembre-juin]**
- Migration : sédentaire, seuls les juvéniles sont erratiques avant de trouver un territoire libre où se cantonner.
- Calendrier de sensibilité :



GÉNÉRALITÉS

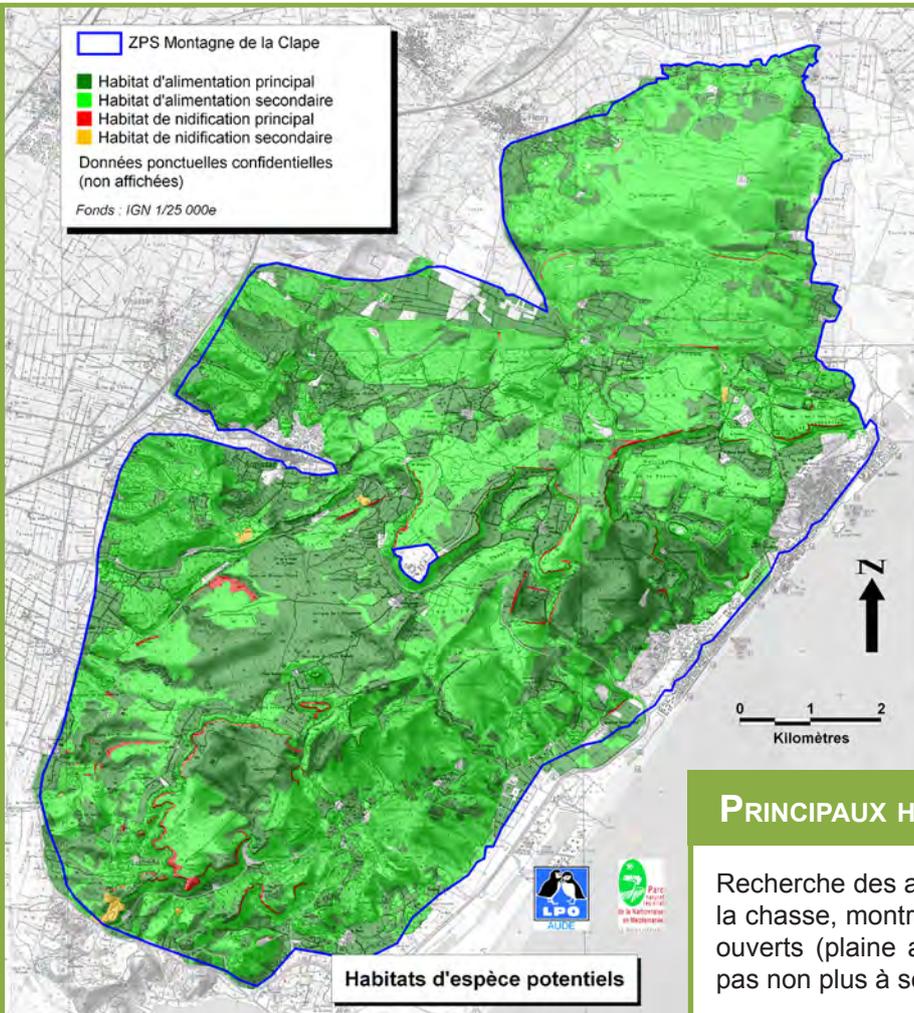
Effectifs (nombre de couples)

	Min	Max	%
Effectif européen*	10 000	21 000	-
Effectif français	950	1 500	7-10 %
Effectif régional	335	550	35-37 %
Effectif départemental	90	120	22-27 %

* Russie et Turquie non comprises.

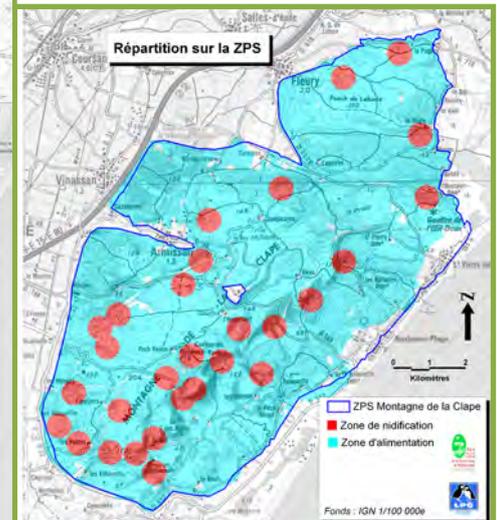
Distribution et tendance en France et en LR

En France, l'espèce est surtout nicheuse dans la moitié Sud-Est du pays avec un peuplement relativement dense et continu. Les effectifs connus de Grands-ducs semblent avoir augmenté de 20 à 50% depuis les années 70 avec une progression vers le Nord et l'Est de la France. La région LR rassemble plus de 25% de la population française avec de fortes densités sur les massifs les plus bas en altitude (Corbières). En montagne, où l'espèce est peu connue, les densités paraissent sensiblement plus faibles.



EFFECTIFS ET DENSITÉ

	Min	Max
Nombre de couples nicheurs	25	30



PRINCIPAUX HABITATS EXPLOITÉS SUR LA ZPS

Recherche des affleurements rocheux pour nicher. Pour la chasse, montre une nette préférence pour les milieux ouverts (plaine agricole, garrigue,...) mais ne rechigne pas non plus à se rapprocher des habitations humaines.

La ZPS Montagne de la Clape, par son architecture paysagère vallonnée présentant de nombreux affleurements rocheux entourée en grande partie de lagunes littorales, véritables réservoirs en proies, accueille, avec 25-30 couples pour 90 km², l'une des plus, si ce n'est, la plus forte densité de Grand-duc de France et peut-être même d'Europe.

Cette densité est même encore plus importante localement puisque les couples principalement sont localisés dans la partie méridionale du massif où les escarpements rocheux (de la falaise au simple ravin rocailleux) sont plus présents (15-20 couples au 45 km²).

ÉVOLUTION

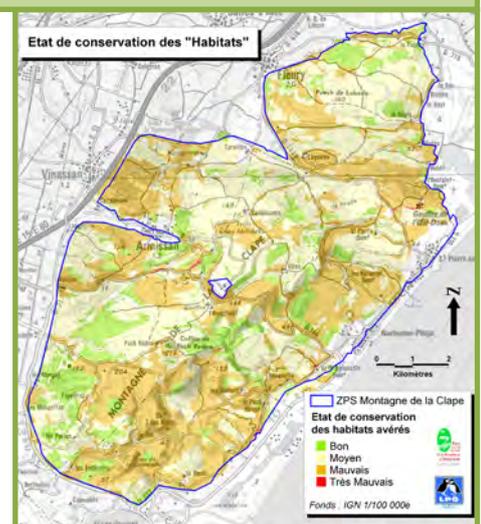
Lors de l'inventaire de l'avifaune du massif de la Clape réalisé lors du LIFE «La Chênaie verte méditerranéenne : démonstration de gestion intégrée» en 1998, la population de Grand-duc d'Europe était estimée à 15 couples.

A l'image des tendances d'évolution de l'espèce au niveau national, l'espèce a connu une augmentation du nombre de couples sur la ZPS Montagne de la Clape (estimation : 25-30 en 2010).

HABITAT

Alors que, l'état de conservation des habitats de nidification est «Mauvais», la fermeture progressive des milieux réduit les potentialités alimentaires des territoires de chasse. Ces derniers sont donc également en «Mauvais» état de conservation.

L'état de conservation des habitats du grand-duc d'Europe peut ainsi être considéré comme «**Mauvais**» à l'échelle de la ZPS.



L'espèce étant en augmentation mais néanmoins soumise à des menaces qui ne portent pas préjudice à la viabilité à court terme de ses populations sur le site (fermeture progressive des milieux, fréquentation,...), l'état de conservation de l'espèce est considéré comme «**Moyen**». Afin d'éviter une détérioration de cet état, l'élaboration de mesures de gestion simples est nécessaire.

MENACES

- Fermeture progressive des milieux réduisant les potentialités en terme de terrain de chasse ;
- Dérangements à proximité des sites de reproduction (travaux forestiers, sports et loisirs de pleine nature,...) ;
- Régression des espèces proies (Lapin de garenne,...) a cause de la fermeture des milieux et des maladies virales (myxomatose, VHD) ;
- Création de nouvelles pistes favorisant la pénétration humaine et augmentant la possibilité de dérangements ;
- Persécutions directes de l'espèce (tir, piégeage, empoisonnement, désairage,...) ;
- Électrocution/collision avec le réseau électrique ;
- Urbanisation et aménagements lourds.

RESPONSABILITÉ

Le Grand-duc d'Europe est largement représenté en Région Languedoc-Roussillon où il peut atteindre localement des densités très fortes, comme sur la ZPS Montagne de la Clape, d'où une responsabilité forte de ce site pour cette espèce avec une note de 7/14.

MESURES FAVORABLES À L'ESPÈCE

- Mettre en place des périmètres de quiétude bien renseignés et partagés entre tous les acteurs (exemple Parc National des Cévennes 2004) ;
- Entretenir les milieux ouverts et restaurer les milieux en voie de fermeture (débroussaillage ou brûlage dirigé) ;
- Adapter le calendrier des interventions ;
- Conforter les espèces proies par l'intermédiaire d'aménagements faunistiques (culture, point d'eau,...) ;
- Sécuriser les lignes électriques ;
- Sensibiliser le public à la conservation de l'espèce afin de limiter les persécutions directes
- Redéployer un pastoralisme extensif afin de maintenir les milieux ouverts ;

Un suivi annuel des couples sera nécessaire et préalable à la mise en place de périmètres de quiétude cohérents et acceptés de tous.

ÉTUDES COMPLÉMENTAIRES

BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE

- ALEPE, COGARD, GOR, LPO HERAULT, LPO AUDE. 2008. Référentiel régional concernant les espèces d'oiseaux inscrites à l'annexe I de la Directive « Oiseaux »- Catalogue des mesures de gestion des espèces et des habitats d'espèces. DIREN-LR. 668p.
- BIRDLIFE INTERNATIONAL, 2004. *Birds in Europe: population estimates, trends and conservation status*. BirdLife International, Cambridge. BirdLife International Conservation Series n°12. 374 p.
- GOR, 2002. *Les rapaces nicheurs des Pyrénées-Orientales*. CG 66 & EDF.
- JOACHIM J., BOUSQUET JF. & FAURE C., 1997. *Atlas des oiseaux nicheurs de Midi-Pyrénées. Années 1985 à 1989*. Association Régionale Ornithologique de Midi-Pyrénées, Muséum d'Histoire Naturelle, Toulouse.
- MERIDIONALIS, 2001. Liste rouge des oiseaux nicheurs en Languedoc-Roussillon. *Bulletin Meridionalis*, 2 : 8-28.
- MERIDIONALIS, 2005. Liste rouge des oiseaux hivernants du Languedoc-Roussillon. *Bulletin Meridionalis*, 6 : 21-26.
- PARC NATIONAL DES CEVENNES, 2004 – Les cahiers techniques. Rapaces forestiers et gestion forestière. Parc National des Cévennes.
- ROCAMORA G. & YEATMAN-BERTHELOT D., 1999. Oiseaux menacés et à surveiller en France. Liste rouge et priorités. Populations, tendances, menaces, conservation. SEOF/LPO.
- SOLE J., BAUCCELLS-COLOMER J. & REAL J., 2004. Duc *Bubo bubo*. In ESTRADA, PEDROCCHI, BROTONS & HERRANDO (Eds). *Atlas dels ocells nidificants de Catalunya 1999-2002*. pp 288-289. Institut Catala d'Ornitologica (ICO)/Lynx Edicions, Barcelona.

Statut et protection

Directive Oiseaux : -

Convention de Berne : Annexe II

Statut européen : Vulnérable

Liste rouge national : En déclin

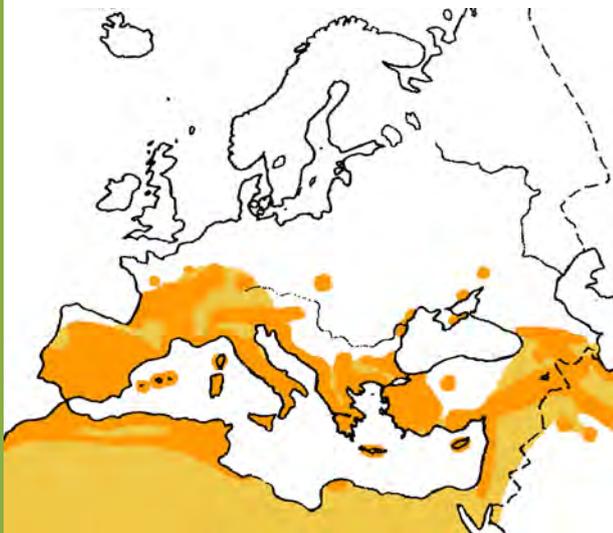
Liste rouge LR : Population régionale supérieure à 25% de la population nationale mais espèce n'entrant pas dans les autres catégories

Description de l'espèce

Reconnaissable des autres espèces de Pie-grièche par la teinte brun-rouge du dessus de la tête contrastant avec le masque noir. Ailes barrées de noir et queue noirâtre bordée de blanc, se détachant du dessous et des ailes blanc crème. Son chant, un gazouillis parfois grinçant, se remarque peu.



Répartition en Europe



■ Nicheur visiteur d'été

■ Nicheur possible

Écologie

- Habitat : Fréquente tous les types de milieux chauds et ouverts, ponctués d'arbres et buissons.
- Alimentation : Chasse à l'affût et se nourrit d'insectes (coléoptères), lézards, voire de jeunes oiseaux et de micromammifères.
- Reproduction : Installe son nid dans un buisson ou un arbre (fruitier de préférence). 4 à 6 œufs sont pondus. L'incubation dure 14 à 16 jours et les jeunes restent au nid pendant 15 à 18 jours. Après l'envol, ils sont encore nourris par les parents pendant environ un mois. [mai-août]
- Migration : Part hiverner en Afrique tropicale et au sud de l'Arabie à la fin août et revient fin avril.
- Calendrier de sensibilité :



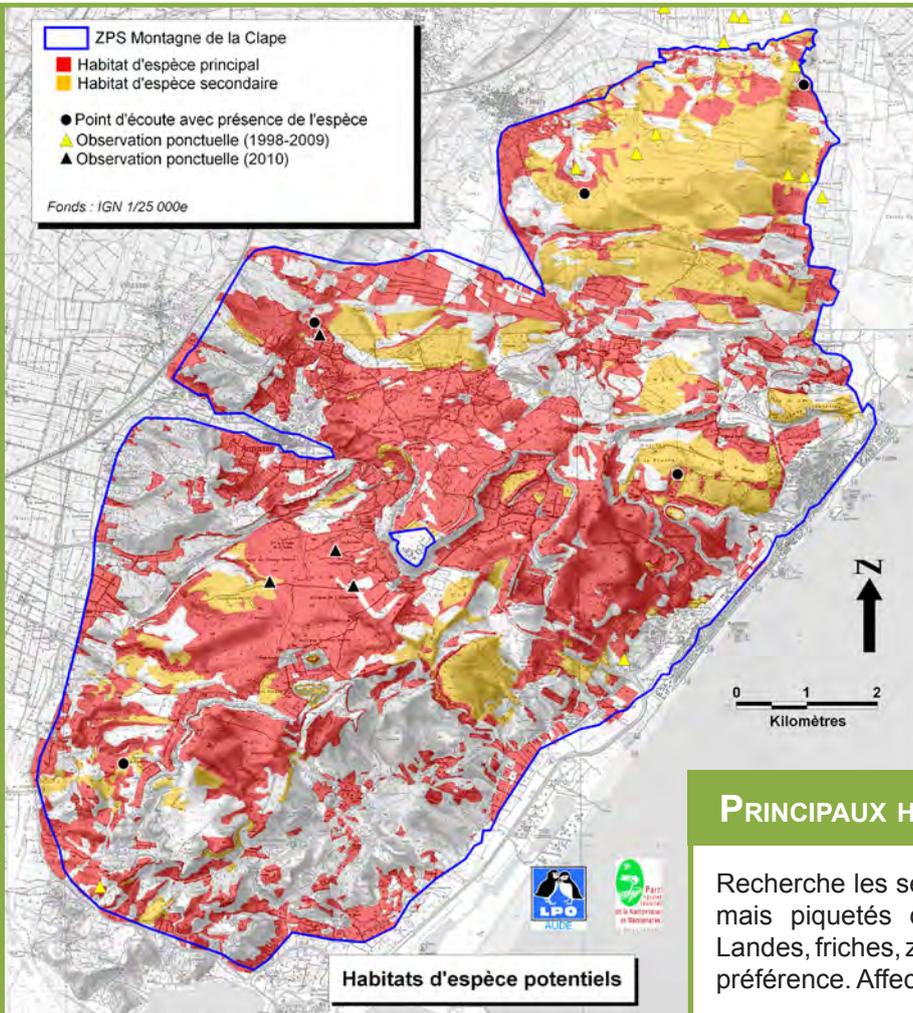
Effectifs (nombre de couples)

	Min	Max	%
Effectif européen*	480 000	1 200 000	-
Effectif français	4 300	6 700	< 1 %
Effectif régional	3 800	5 700	85-88 %
Effectif départemental	700	1 000	18 %

* Russie et Turquie non comprises.

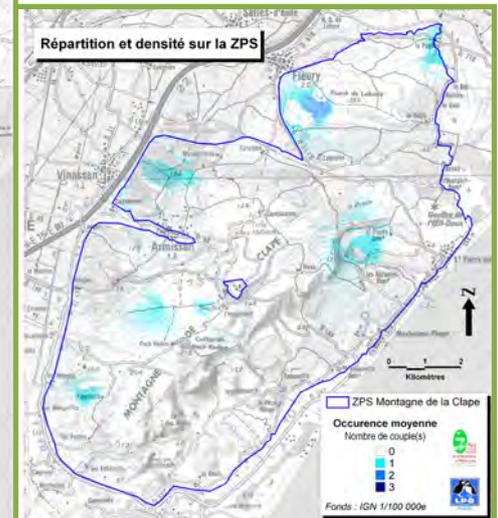
Distribution et tendance en France et en LR

En France, l'espèce est nicheuse sur les deux tiers sud en excluant les massifs des Alpes et des Pyrénées. En Languedoc-Roussillon, on trouve la Pie-grièche à tête rousse nicheuse dans tous les départements, hormis en Lozère où la présence de l'espèce reste à confirmer. Les effectifs peuvent être abondants localement mais en régression dans certains secteurs.



EFFECTIFS ET DENSITÉ

	Min	Max
Nombre de couples nicheurs	4	8



PRINCIPAUX HABITATS EXPLOITÉS SUR LA ZPS

Recherche les secteurs dominés par la végétation rase, mais piquetés d'arbres, d'arbustes ou de buissons. Landes, friches, zones en déprise, pelouses sèches ont sa préférence. Affectionne également les zones incendiées.

Contrairement aux Pie-grièches grise et écorcheur, la Pie-grièche à tête rousse est une espèce thermophile. Les effectifs, estimés à 4-8 couples, sont localisés de façon homogène sur l'ensemble des milieux ouverts et semi-ouverts du massif mais toujours en faible densité.

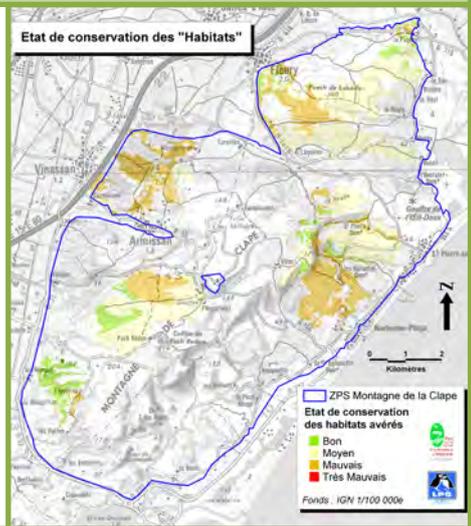
L'architecture paysagère et vallonnée de la ZPS Montagne de la Clape convient à la Pie-grièche à tête rousse avec des parcelles cultivées (vigne principalement) enclavées au milieu de garrigues basses. Toutefois, la présence d'arbres semble indispensable même quand l'espèce niche dans les buissons.

ÉVOLUTION

La tendance d'évolution des effectifs de Pie-grièche à tête rousse en France est alarmante avec une baisse des effectifs de la population nicheuse supérieure à 50% depuis 30 ans (Lefranc & Issa, 2010). Cette tendance est toutefois inverse à celle mise en évidence dans les Basses Corbières, bastion de l'espèce, où l'espèce semble en très légère augmentation entre 1996 et 2009 (Gilot *et al.* 2010). Sur le massif de la Clape, la population serait en régression. Il ne reste en effet plus que 4 à 8 couples.

HABITAT

La colonisation des garrigues et autres milieux semi-ouverts par les ligneux prive l'espèce d'importantes surfaces adaptées à sa nidification. L'état de conservation des habitats de la pie-grièche à tête rousse peut ainsi être considéré comme «**Mauvais**» à l'échelle de la ZPS.



Bien qu'aucune tendance des populations sur le site ne soit connue, l'espèce est néanmoins soumise à des menaces multiples (fermeture progressive des milieux,...) pouvant à court terme porter préjudice à la viabilité de ses populations sur le site. L'état de conservation de l'espèce est considéré comme «**Mauvais**» à l'échelle de la ZPS. Afin d'améliorer cet état, l'élaboration de mesures de gestion importantes est nécessaire.

MENACES

- Fermeture des milieux aboutissant à une proportion de pelouses insuffisante ;
- Remembrements ou créations de nouveaux vignobles, qui éliminent les arbres, les haies, le parcellaire en mosaïque,... au profit d'étendues vouées à une agriculture plus intensive ;
- Abandon des pratiques agricoles traditionnelles (si les premiers stades de cette évolution lui sont plutôt favorables, l'évolution de la végétation vers la lande fermée ou le pré-bois entraîne la désertion des sites) ;
- Disparition de l'entomofaune consécutive à l'emploi de produits phytosanitaires en zones cultivées ;
- Plantations de résineux en zone favorable à l'espèce ;
- Urbanisation et aménagements lourds.

RESPONSABILITÉ

Au niveau national, la Pie-grièche à tête rousse est classée NT : « Near Threatened » c'est-à-dire quasi-menacée, proche du seuil des espèces menacées ou qui pourraient être menacées si des mesures de conservation n'étaient pas prises (UICN & MNHN 2008).

La Pie-grièche à tête rousse étant bien répandue en France et tout particulièrement en Languedoc-Roussillon, la responsabilité de la ZPS Montagne de la Clape pour cette espèce peut être considérée comme forte (**Note= 8/14**).

Toutefois, au vu de la régression drastique de l'espèce sur la ZPS Montagne de la Clape, une attention toute particulière à la Pie-grièche à tête rousse serait souhaitable.

MESURES FAVORABLES À L'ESPÈCE

- Entretenir les milieux ouverts et restaurer les milieux en voie de fermeture (débroussaillage ou brûlage dirigé) ;
- Redéployer un pastoralisme extensif afin de maintenir les milieux ouverts ;
- Conserver les éléments linéaires structurant le paysage (haies, murets,...) ;
- Limiter ou supprimer l'utilisation de produits chimiques ;
- Créer des cultures faunistiques favorables à l'entomofaune ;
- Maintenir les espaces agricoles de la ZPS assurant une mosaïque d'espaces favorables à l'espèce ;
- Proscrire toute plantation de résineux sur les sites favorables à l'espèce.

La Pie-grièche à tête rousse bénéficiera très prochainement d'un Plan National d'Action auquel il conviendra de se référer (en cours d'écriture) car indiquant les actions à mener pour garantir la conservation de l'espèce en France.

Des recensements détaillés pourraient être organisés régulièrement (tous les 5 ans ?).

Parallèlement, une étude à moyen/long terme, axée sur la dynamique de la population mais qui comporterait aussi un suivi précis des conditions météorologiques ainsi qu'une analyse fine de l'habitat et de l'alimentation, permettrait peut-être de comprendre les raisons du spectaculaire et étonnant déclin de l'espèce sur le massif de la Clape.

ÉTUDES COMPLÉMENTAIRES

BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE

- BIRDLIFE INTERNATIONAL, 2004. *Birds in Europe : population estimates, trends and conservation status*. BirdLife International, Cambridge. BirdLife International Conservation Series n°12. 374 p.
- COGARD, 1993. Oiseaux nicheurs du Gard - Atlas biogéographique. 1985-1993. Centre Ornithologique du Gard, Nîmes. 288 p.
- DESTRE R., D'ANDURAIN P., FONDERFLICK J., PARAYRE C. & coll., 2000. Faune sauvage de Lozère. Les vertébrés. ALEPE, Balsièges. 256 p.
- ESTRADA, PEDROCCHI, BROTONS & HERRANDO, 2004. Atlas dels ocells nidificants de Catalunya 1999-2002. Institut Català d'Ornitologia (ICO)/Lynx Edicions, Barcelona.
- GILOT F., BOURGEOIS M. & SAVON C., 2010. Evolution récente de l'avifaune des Corbières orientales et du Fenouillèdes (Aude/Pyrénées orientales). *Alauda*, 78 (2), 119-129.
- LEFRANC N. & ISSA N., 2010. Plan National d'Actions en faveur des pie-grièches (Pie-grièche à poitrine rose, Pie-grièche grise, Pie-grièche méridionale, Pie-grièche à tête rousse). LPO. 125 p.
- MERIDIONALIS, 2001. Liste rouge des oiseaux nicheurs en Languedoc-Roussillon. *Bulletin Meridionalis*, 2 : 8-28.
- SAVON S. & BOURGEOIS M. 2009. Méthodologie et premiers résultats des suivis ornithologiques réalisés dans le cadre du programme LIFE "Conservation de l'avifaune patrimoniale des Corbières orientales". In BOURGEOIS M., GILOT F. & SAVON C. (eds), *Gestion des garrigues méditerranéenne en faveur des passereaux patrimoniaux*. LPO Aude & GOR : 49-59.
- SAVON C., MORLON F., BOURGEOIS M. & GILOT F., 2010. Garrigues méditerranéennes, vers une gestion d'un milieu remarquable - Guide pratique. LPO Aude. 140 p.
- UICN & MNHN, 2008. Liste rouge des espèces menacées en France. Chapitre Oiseaux nicheurs de France métropolitaine.

Code Natura 2000 : -

Statut et protection

Directive Oiseaux : -

Convention de Berne : Annexe II

Statut européen : En Déclin

Statut français : Vulnérable

Liste rouge LR : Population régionale supérieure à 25% de la population nationale mais espèce n'entrant pas dans les autres catégories

Description de l'espèce

Longtemps considérée comme une sous-espèce de la Pie-grièche grise, elle s'en distingue par son dessus gris plomb, sa gorge et ses joues blanches contrastant avec le reste des parties inférieures de couleur rose lilas. Son masque facial est surmonté d'un fin sourcil blanc bien visible. Les ailes sont noires marquées d'un seul miroir blanc à la base des rémiges primaires et la queue, longue, est noirâtre bordée de blanc.



© C. Lagorre

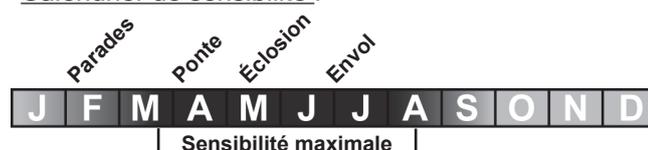
Répartition en Europe



■ Sédentaire ■ Sédentaire possible
■ Hivernant

Écologie

- Habitat : Fréquente tous les types de milieux chauds et ouverts, ponctués d'arbres et buissons.
- Alimentation : Chasse à l'affût et se nourrit d'insectes (coléoptères, orthoptères), de lézards, de micromammifères, voire de petits oiseaux.
- Reproduction : Installe son nid dans un buisson ou un arbre. 4 à 7 œufs sont pondus. L'incubation dure en moyenne 18 jours et les jeunes quittent le nid à l'âge de 15 jours. En France, il n'existe pas de preuve de seconde ponte normale après réussite de la première. En Espagne, Hernandez (1993) a cependant découvert 4 deuxièmes pontes normales sur 24 premières pontes. **[avril-août]**
- Migration : La Pie-grièche méridionale est considérée comme étant largement sédentaire, même si des déplacements non négligeables sont possibles.
- Calendrier de sensibilité :



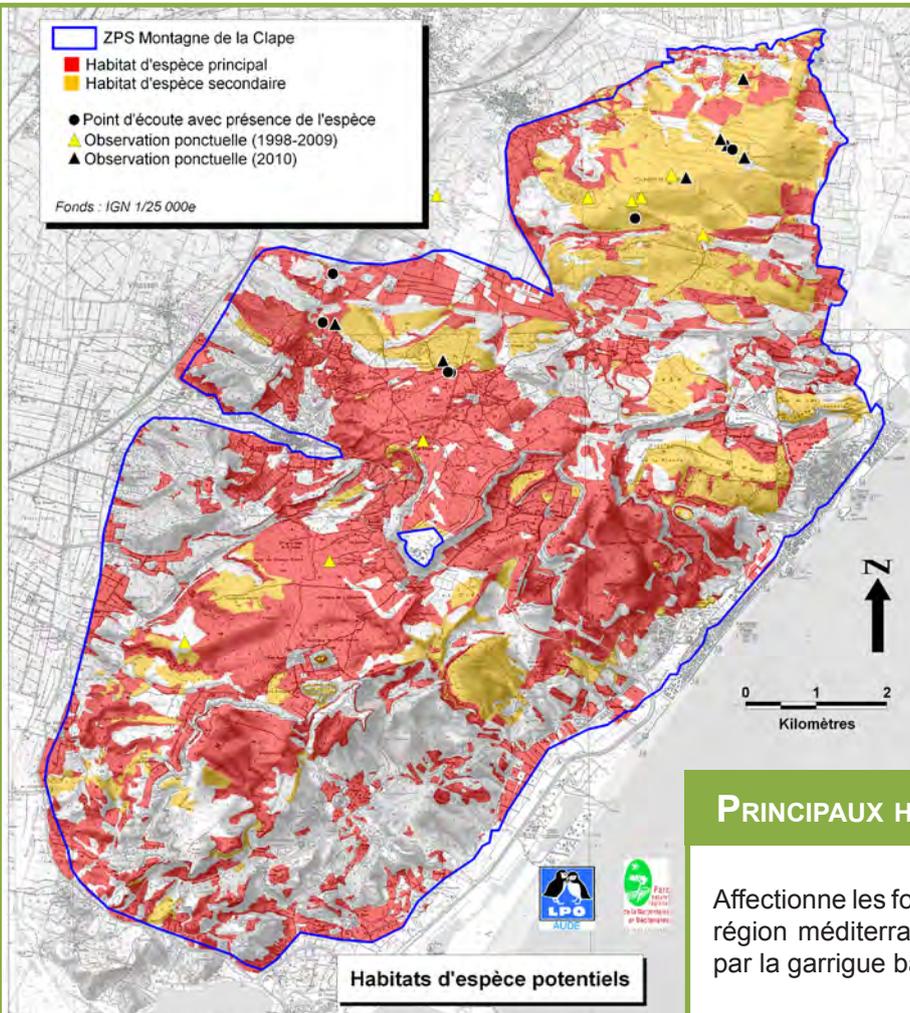
Effectifs (nombre de couples)

	Min	Max	%
Effectif européen*	200 000	210 000	-
Effectif français	650	1 170	<1 %
Effectif régional	400	720	61 %
Effectif départemental	10	20	3 %

* Russie et Turquie non comprises.

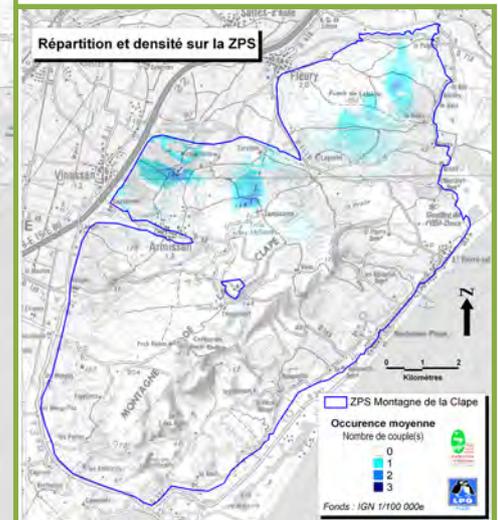
Distribution et tendance en France et en LR

En France, l'espèce est exclusivement nicheuse dans le domaine biogéographique méditerranéen. En Languedoc-Roussillon, la Pie-grièche méridionale est présente dans tous les départements. Bien représentée lors de l'enquête 1993-1994 avec une estimation de 900 à 1300 couples, cette pie-grièche à vu ses effectifs s'effondrer de plus de moitié durant les quinze dernières années.



EFFECTIFS ET DENSITÉ

	Min	Max
Nombre de couples nicheurs	4	5



PRINCIPAUX HABITATS EXPLOITÉS SUR LA ZPS

Affectation des formations arbustives semi-ouvertes de la région méditerranéenne. L'habitat typique est constitué par la garrigue basse à chênes kermès.

Les effectifs, estimés à 4-5 couples, sont tous localisés sur le tiers nord du massif. Les secteurs les plus attractifs pour l'espèce sont constitués par la garrigue basse très dégradée à chênes kermès dans lesquels l'oiseau peut cacher son nid. Le domaine vital occupé par un couple est assez grand, de l'ordre de 10 ha au moins.

ÉVOLUTION

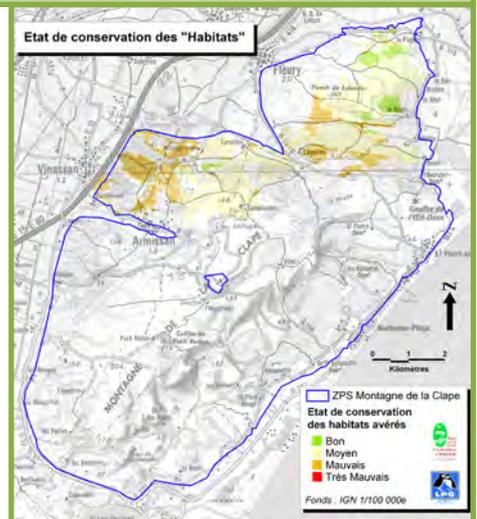
La tendance d'évolution des effectifs de la Pie-grièche méridionale en France est alarmante avec une baisse des effectifs de la population nicheuse supérieure à 50% depuis 30 ans (Lefranc & Issa, 2010).

Dans l'Aude, le constat est encore plus inquiétant. En effet, l'enquête pie-grièches de 1993-1994 estimait à 90-160 le nombre de couples de Pie-grièche méridionale sur le département, contre 10-20 couples (sans recensement précis) actuellement, soit une baisse de plus de 85%.

HABITAT

Si l'incendie des Cayrols (550 ha en 2005) et, dans une moindre mesure celui de Bouisset (22ha en 2001) a été bénéfique à l'espèce, ces milieux, comme la majorité des milieux favorables sur le massif sont en voie de fermeture.

L'état de conservation des habitats de la Pie-grièche méridionale peut ainsi être considéré comme «**Mauvais**» à l'échelle de la ZPS.



L'effondrement des effectifs et la réduction de l'aire de répartition de l'espèce sur le département est alarmant.

La colonisation des garrigues et autres milieux semi-ouverts par les ligneux prive l'espèce d'importantes surfaces adaptées à sa nidification. L'état de conservation de l'espèce à l'échelle de la ZPS est «**Très Mauvais**».

Afin de conserver la Pie-grièche méridionale sur ce site (1/4 de la population audoise), l'élaboration de mesures de conservation importantes et urgentes sont une nécessité.

MENACES

- Fermeture des milieux aboutissant à une proportion de pelouses insuffisante ;
- Remembrements ou créations de nouveaux vignobles, qui éliminent les arbres, les haies, le parcellaire en mosaïque,... au profit d'étendues vouées à une agriculture plus intensive ;
- Abandon des pratiques agricoles traditionnelles (si les premiers stades de cette évolution lui sont plutôt favorables, l'évolution de la végétation vers la lande fermée ou le pré-bois entraîne la désertion des sites) ;
- Disparition de l'entomofaune consécutive à l'emploi de produits phytosanitaires en zones cultivées ;
- Plantations de résineux en zone favorable à l'espèce ;
- Urbanisation et aménagements lourds.

RESPONSABILITÉ

En France, la Pie-grièche méridionale est considérée comme menacée et son statut de conservation l'indique comme Vulnérable « VU » sur la liste rouge nationale de l'UICN (UICN & MNHN 2008).

Avec près d'un quart de la population départementale estimée entre 10 et 20 couples, la responsabilité de la ZPS Montagne de la Clape pour cette espèce peut être considéré comme forte (**Note= 8/14**).

MESURES FAVORABLES À L'ESPÈCE

- Entretenir les milieux ouverts et restaurer les milieux en voie de fermeture (débroussaillage ou brûlage dirigé) ;
- Redéployer un pastoralisme extensif afin de maintenir les milieux ouverts ;
- Créer des cultures faunistiques favorables à l'entomofaune ;
- Limiter ou supprimer l'utilisation de produits chimiques ;
- Maintenir les espaces agricoles de la ZPS assurant une mosaïque d'espaces favorables à l'espèce ;
- Conserver les éléments linéaires structurant le paysage (haies, murets,...) ;
- Proscrire toute plantation de résineux sur les sites favorables à l'espèce.

La Pie-grièche méridionale bénéficiera très prochainement d'un Plan National d'Actions auquel il conviendra de se référer (en cours d'écriture), car indiquant les actions à mener pour garantir la conservation de l'espèce en France.

Des recensements détaillés pourraient être organisés régulièrement (tous les 5 ans ?).

Parallèlement, une étude à moyen/long terme axée sur la dynamique de la population, qui comporterait aussi un suivi précis des conditions météorologiques ainsi qu'une analyse fine de l'habitat et de l'alimentation, permettrait peut-être de comprendre les raisons du spectaculaire et étonnant déclin de l'espèce.

ÉTUDES COMPLÉMENTAIRES

BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE

- BIRDLIFE INTERNATIONAL, 2004. Birds in Europe : population estimates, trends and conservation status. BirdLife International, Cambridge. BirdLife International Conservation Series n°12. 374 p.
- CAMPOS F. & RAUL M. (2010). Spatial and temporal distribution of Southern Grey Shrikes *Lanius meridionalis* in agricultural areas. *Bird Study*, 57 : 84-88.
- COGARD, 1993. Oiseaux nicheurs du Gard - Atlas biogéographique. 1985-1993. Centre Ornithologique du Gard, Nîmes. 288 p.
- DESTRE R., D'ANDURAIN P., FONDERFLICK J., PARAYRE C. & coll., 2000. Faune sauvage de Lozère. Les vertébrés. ALEPE, Balsièges. 256 p.
- ESTRADA, PEDROCCHI, BROTONS & HERRANDO (Eds). Atlas dels ocells nidificants de Catalunya 1999-2002. Institut Català d'Ornitologia (ICO)/Lynx Edicions, Barcelona.
- HERNANDEZ A. (1993). Estudio comparado sobre la biología de la reproducción de tres especies simpátricas de alcaudones (real *Lanius excubitor*, dorsirrojo *L. collurio* y común *L. senator*). Donana, *Acta Vertebrata* 20 : 179-250.
- LEFRANC N. & ISSA N., 2010. Plan National d'Actions en faveur des pie-grièches (Pie-grièche à poitrine rose, Pie-grièche grise, Pie-grièche méridionale, Pie-grièche à tête rousse). LPO. 125 p.
- LEFRANC N. (1999). Les pies-grièches *Lanius sp.* en France : répartition et statut actuels, histoire récente, habitats. *Ornithos* 6 : 58-82.
- MERIDIONALIS, 2001. Liste rouge des oiseaux nicheurs en Languedoc-Roussillon. *Bulletin Meridionalis*, 2 : 8-28.
- MERIDIONALIS, 2005. Liste rouge des oiseaux hivernants du Languedoc-Roussillon. *Bulletin Meridionalis*, 6 : 21-26.
- UICN & MNHN, 2008. Liste rouge des espèces menacées en France. Chapitre Oiseaux nicheurs de France métropolitaine.

Statut et protection

Directive Oiseaux : Annexe I

Convention de Berne : Annexe II

Statut européen : En Déclin

Statut français : A surveiller

Liste rouge LR : Population régionale supérieure à 25% de la population nationale mais espèce n'entrant pas dans les autres catégories

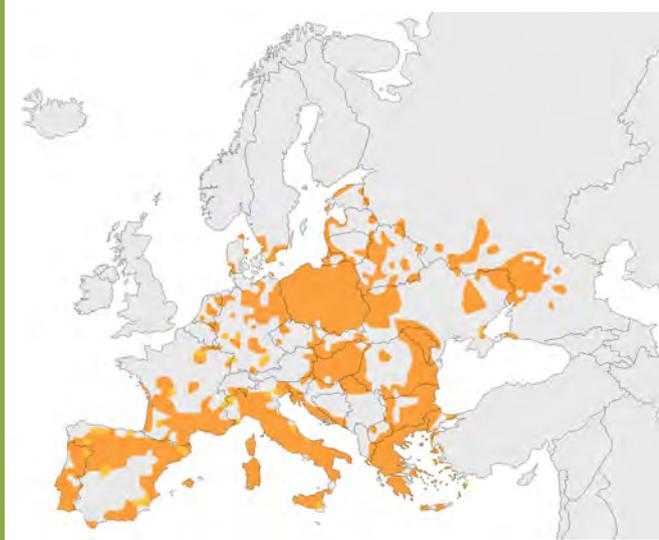
Description de l'espèce

Grand passereau élancé rappelant par certains traits une bergeronnette. Dessus du dos et calotte à peu près unis brun pâle, dessous beige sans rayures parfois avec de légères stries assez fines sur les côtés de la poitrine. Net sourcil pâle. Chant simple composé de 2 ou 3 syllabes sonores et souvent accentuées : « tsirliih ... tsirliih ... tsirliih ... ».



© J. Gonin

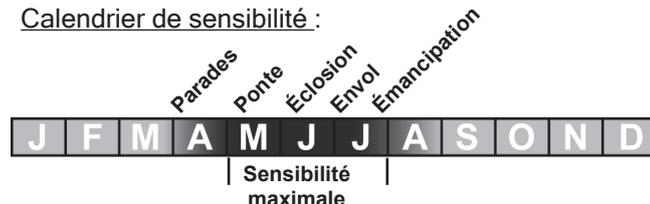
Répartition en Europe



■ Nicheur visiteur d'été
 ■ Nicheur possible

Écologie

- Habitat : Milieux ouverts, plats, chauds et secs avec quelques buissons clairsemés et friches agricoles sèches.
- Alimentation : Insectes et larves capturés au sol.
- Reproduction : Niche au sol. Construit un nid assez volumineux caché entre deux touffes d'herbe ou dans une broussaille. La ponte a lieu de mai à début juin et compte 4 à 5 oeufs couvés pendant une quinzaine de jours par la femelle seule. Les jeunes quittent le nid à l'âge de 12 à 14 jours. Certains couples peuvent entreprendre une seconde couvée au début de juillet. **[mai-juillet]**
- Migration : La totalité de la population hiverne au Sahel. La migration a lieu en août-septembre et les nicheurs sont de retour en avril-mai.
- Calendrier de sensibilité :



Effectifs (nombre de couples)

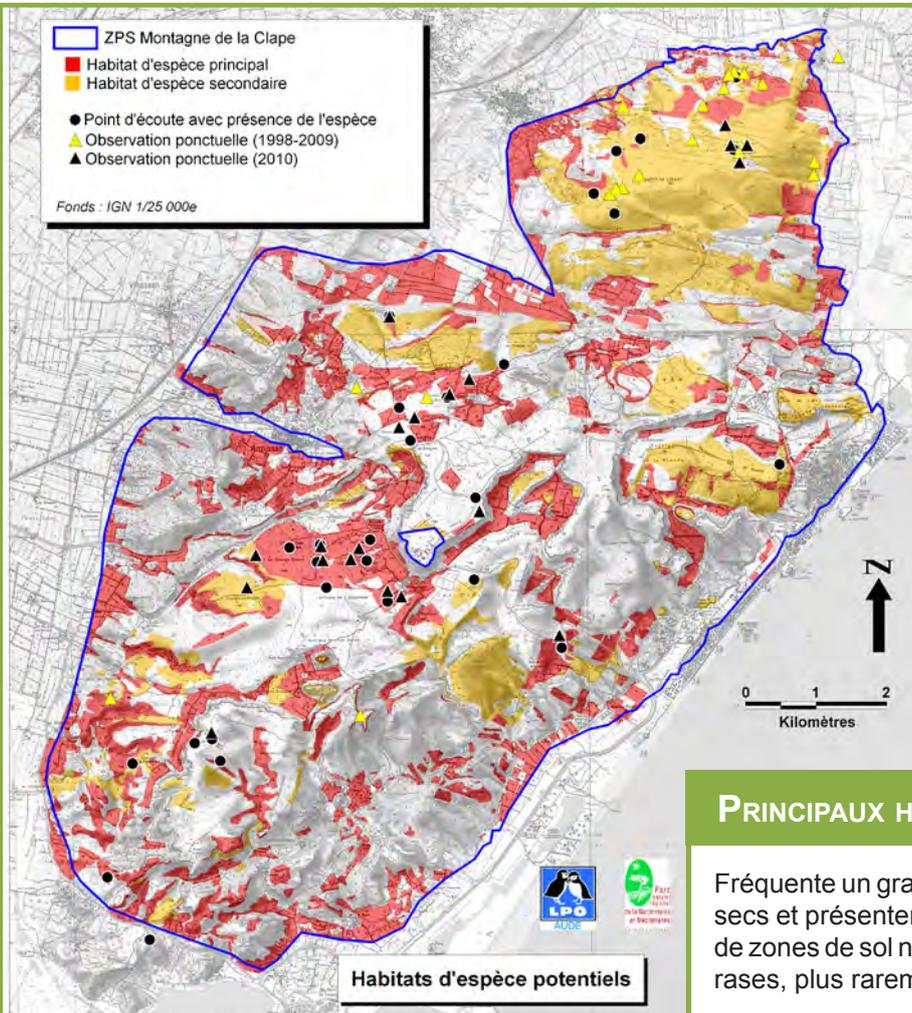
	Min	Max	%
Effectif européen*	600 000	1 000 000	-
Effectif français	20 000	30 000	<3 %
Effectif régional	2 600	10 000	13-33 %
Effectif départemental	800	1 800	18-31 %

* Russie et Turquie non comprises.

Distribution et tendance en France et en LR

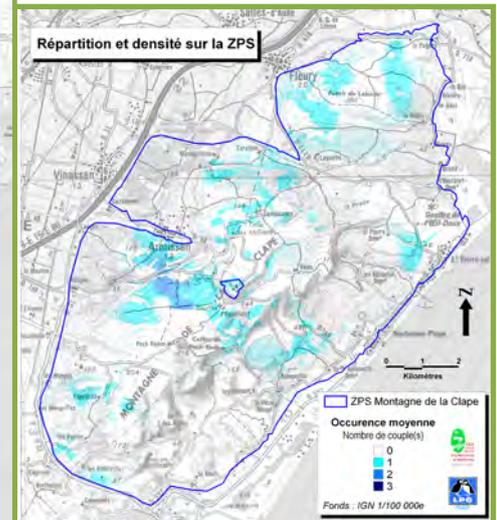
L'espèce niche principalement dans la moitié sud du pays, appréciant particulièrement la chaleur et la sécheresse du pourtour méditerranéen. L'effectif moyen français ainsi que sa tendance sont mal connus.

La population du Languedoc-Roussillon totaliserait plus de 25 % de l'effectif national et il semblerait qu'elle soit en déclin comme dans le reste de son aire de répartition européenne.



EFFECTIFS ET DENSITÉ

	Min	Max
Nombre de couples nicheurs	20	30



PRINCIPAUX HABITATS EXPLOITÉS SUR LA ZPS

Fréquente un grand nombre d'habitats dès lors qu'ils sont secs et présentent une strate végétale rase entrecoupée de zones de sol nu : dunes, parcours pastoraux, garrigues rases, plus rarement vignes.

Affectionnant les milieux secs et ensoleillés à végétation rase et clairsemée, les effectifs, estimés à 20-30 couples, sont localisés de façon homogène sur l'ensemble des milieux ouverts du massif mais souvent en faible densité.

Sur la ZPS Montagne de la Clape, l'espèce, comme dans le département du Gard, semble profiter des zones viticoles.

ÉVOLUTION

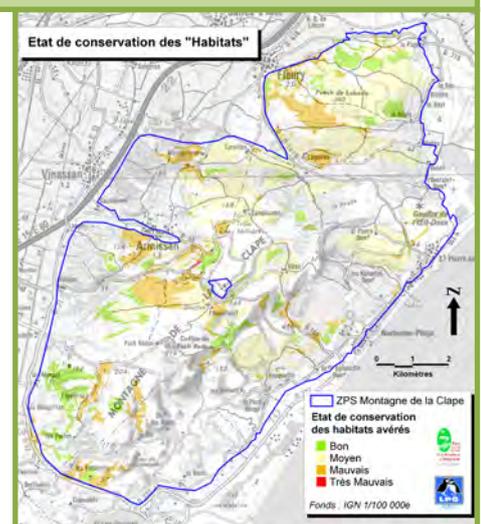
Lors de l'inventaire de l'avifaune du massif de la Clape réalisé lors du LIFE « La Chênaie verte méditerranéenne : démonstration de gestion intégrée » en 1998, la population de Pipit rousseline était estimée à 30-50 couples. Avec 20 à 30 couples en 2010, les effectifs ont chuté de près de 40%.

Cette tendance est identique à celle mise en évidence dans les Basses Corbières entre 1996 et 2009 (Gilot *et al.* 2010).

HABITAT

La colonisation des garrigues et autres milieux semi-ouverts par les ligneux prive l'espèce d'importantes surfaces adaptées à sa nidification.

L'état de conservation des habitats du Pipit rousseline peut ainsi être considéré comme «**Mauvais**» à l'échelle de la ZPS.



L'espèce étant en diminution et soumise à des menaces multiples (fermeture progressive des milieux, dérangement,...) pouvant à court terme porter préjudice à la viabilité de ses populations sur le site, l'état de conservation de l'espèce est considéré comme «**Mauvais**». Afin d'améliorer cet état, l'élaboration de mesures de gestion importantes est nécessaire.

MENACES

- Fermeture progressive des milieux aboutissant à une proportion de pelouses ou de sol nu insuffisante ;
- Abandon des pratiques agricoles traditionnelles (si les premiers stades de cette évolution sont plutôt favorables au Pipit rousseline, l'évolution de la végétation aboutissant à une proportion de pelouses ou de sol nu insuffisante entraîne la désertion des sites) ;
- Disparition de l'entomofaune consécutive à l'emploi de produits phytosanitaires en zones cultivées ;
- Plantations d'arbres en zone favorable à l'espèce ;
- Urbanisation et aménagements lourds ;
- « Divagation » des animaux domestiques (chiens, chats) en période de reproduction.

RESPONSABILITÉ

La responsabilité de la ZPS Montagne de la Clape pour cette espèce reste modérée (**Note =6/14**) du fait du faible effectif de nicheurs sur la zone.

Au vu de la régression drastique de l'espèce sur la ZPS Montagne de la Clape, une attention toute particulière au Pipit rousseline serait souhaitable.

MESURES FAVORABLES À L'ESPÈCE

- Entretenir les milieux ouverts et restaurer les milieux en voie de fermeture (débroussaillage ou brûlage dirigé) ;
- Redéployer un pastoralisme extensif afin de maintenir les milieux ouverts ;
- Maintenir les espaces viticoles de la ZPS assurant une mosaïque d'espaces favorables à l'espèce ;
- Limiter ou supprimer l'utilisation de produits chimiques ;
- Tenir les chiens en laisse afin d'éviter tout dérangement ou prédation sur cette espèce nichant au sol ;
- Créer des cultures faunistiques favorables à l'entomofaune ;
- Proscrire toute plantation d'arbres sur les sites favorables à l'espèce.

Des recherches spécifiques pourraient être menées afin de mieux comprendre les fluctuations interannuelles caractéristiques de l'espèce et l'importance de la prédation sur les nids.

ÉTUDES COMPLÉMENTAIRES

BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE

- ALEPE, COGARD, GOR, LPO HERAULT, LPO AUDE. 2008. Référentiel régional concernant les espèces d'oiseaux inscrites à l'annexe I de la Directive « Oiseaux »- Catalogue des mesures de gestion des espèces et des habitats d'espèces. DIREN-LR. 668 p.
- AYMERICH P. & SANTANDREU J., 2004. Trobat *Anthus campestris*. In ESTRADA, PEDROCCHI, BROTONS & HERRANDO (Eds). Atlas dels ocells nidificants de Catalunya 1999-2002. Institut Català d'Ornitologia (ICO)/Lynx Edicions, Barcelona. pp 354-355.
- BIRDLIFE INTERNATIONAL, 2004. Birds in Europe : population estimates, trends and conservation status. BirdLife International, Cambridge. BirdLife International Conservation Series n°12. 374 p.
- COGARD, 1993. Oiseaux nicheurs du Gard – Atlas biogéographique. 1985-1993. Centre Ornithologique du Gard, Nîmes. 288 p.
- DESTRE R., D'ANDURAIN P., FONDERFLICK J., PARAYRE C. & coll., 2000. Faune sauvage de Lozère. Les vertébrés. ALEPE, Balsièges. 256 p.
- GILOT F., BOURGEOIS M. & SAVON C., 2010. Evolution récente de l'avifaune des Corbières orientales et du Fenouillèdes (Aude/Pyrénées orientales). *Alauda*, 78 (2), 119-129.
- JOACHIM J., BOUSQUET JF. & FAURE C., 1997. Atlas des oiseaux nicheurs de Midi-Pyrénées. Années 1985 à 1989. Association Régionale Ornithologique de Midi-Pyrénées, Muséum d'Histoire Naturelle, Toulouse.
- MERIDIONALIS, 2001. Liste rouge des oiseaux nicheurs en Languedoc-Roussillon. *Bulletin Meridionalis*, 2 : 8-28.
- SAVON C., MORLON F., BOURGEOIS M. & GILOT F., 2010. Garrigues méditerranéennes, vers une gestion d'un milieu remarquable - Guide pratique. LPO Aude. 140 p.

Statut et protection

Directive Oiseaux : Annexe I

Convention de Berne : Annexe II

Statut européen : En Déclin

Statut français : A surveiller

Liste rouge LR : Population régionale supérieure à 25% de la population nationale mais espèce n'entrant pas dans les autres catégories

Description de l'espèce

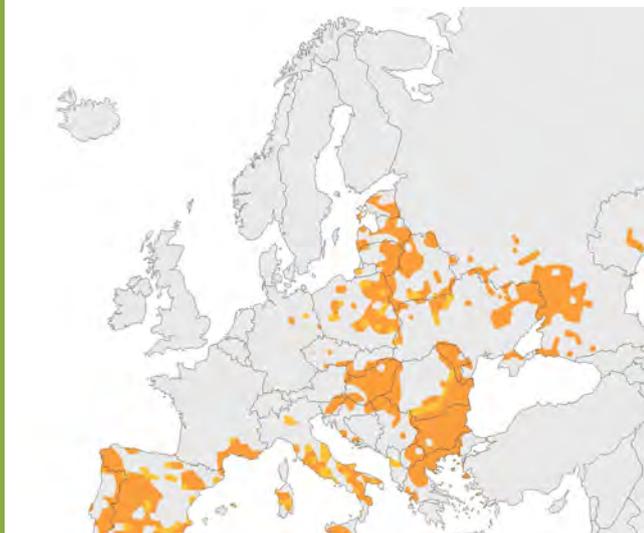
Oiseau de la taille du choucas (66-73 cm d'envergure), avec une grosse tête et un fort bec noir. Facilement reconnaissable à sa coloration dominante bleue turquoise avec des nuances vertes et brun roux sur le dos. En vol, on distingue les rémiges noires qui contrastent avec le reste de l'aile et le corps turquoise.

On le reconnaît à son fort et rauque « rackrackrackack ».



© F. Mouton

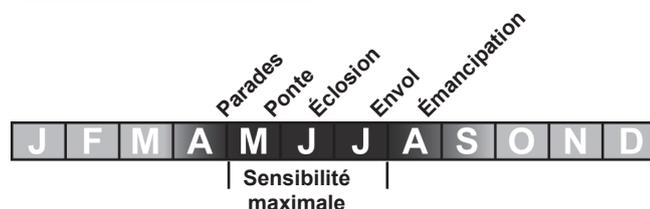
Répartition en Europe



Nicheur visiteur d'été
 Nicheur possible

Écologie

- Habitat : Cavités indispensables à sa nidification et zones de chasse ouvertes (friches viticoles, prairies...).
- Alimentation : Gros insectes (Odonates, Coléoptères, cigales,...), parfois reptiles, micromammifères ou petits batraciens.
- Reproduction : Niche dans une cavité naturelle d'arbre (saule, peuplier,...) ou s'installe parfois dans le trou d'un vieux mur voire dans une galerie d'un talus de sable. [mai-juillet]
- Migration : Part hiverner au sud du Sahara. La migration a lieu fin août-début septembre et les nicheurs sont de retour en avril.
- Calendrier de sensibilité :



GÉNÉRALITÉS

Effectifs (nombre de couples)

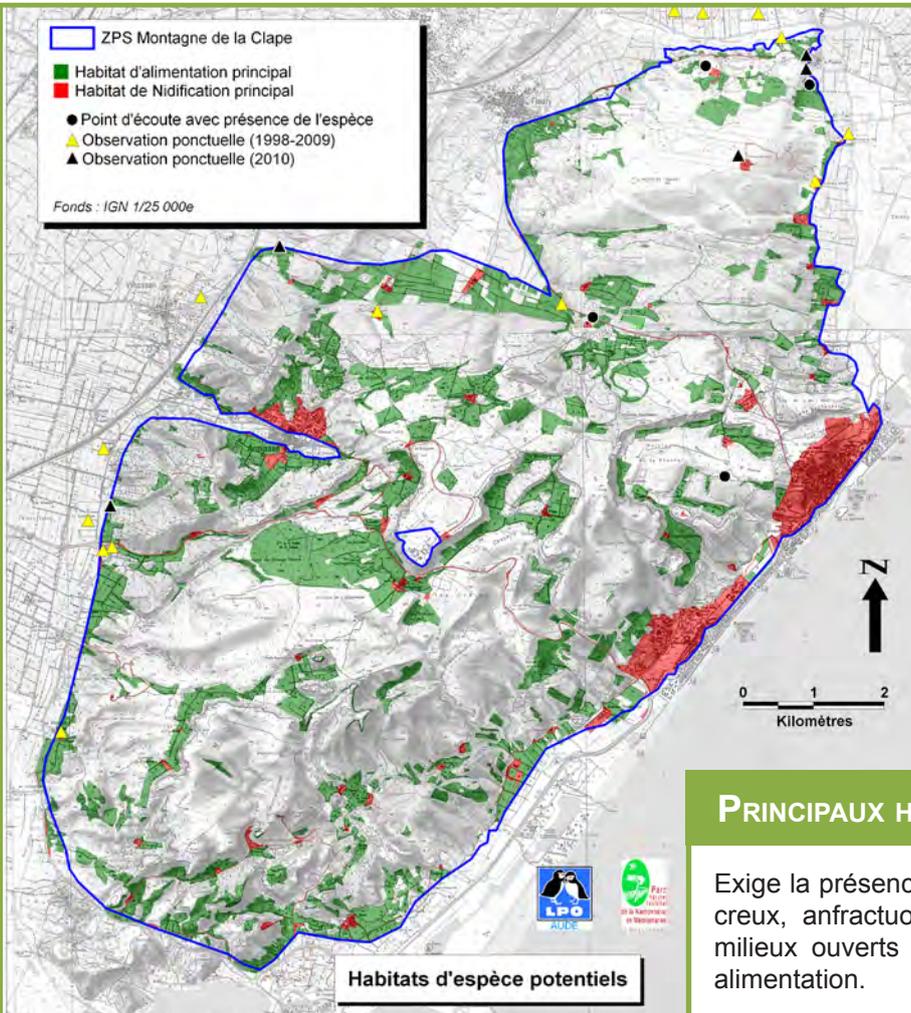
	Min	Max	%
Effectif européen*	10 000	18 000	-
Effectif français	695	926	5-7 %
Effectif régional	300	460	43-50 %
Effectif départemental	20	50	4-17 %

* Russie et Turquie non comprises.

Distribution et tendance en France et en LR

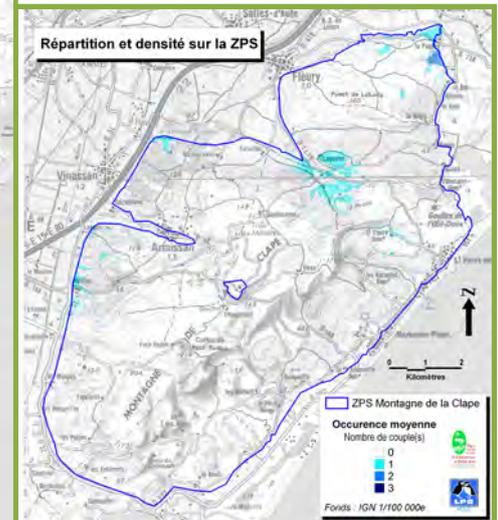
En France, le Rollier se cantonne aux régions Provence-Alpes-Côte-d'Azur et Languedoc-Roussillon, même s'il niche localement depuis quelques années dans le département de la Drôme. Cette expansion géographique est bien suivie, à la différence de l'effectif national de la population et de sa tendance d'évolution.

En Languedoc-Roussillon, l'espèce est présente dans tous les départements côtiers (absent en Lozère).



EFFECTIFS ET DENSITÉ

	Min	Max
Nombre de couples nicheurs	5	7



PRINCIPAUX HABITATS EXPLOITÉS SUR LA ZPS

Exige la présence de cavités pour la nidification (arbres creux, anfractuosités d'un mur,...) et parallèlement de milieux ouverts ou semi-ouverts qu'il utilise pour son alimentation.

L'espèce recherchant un relief peu marqué présentant des cavités pour nicher, la majorité des effectifs, estimés à 4-5 couples, est localisée en limite de la ZPS Montagne de la Clape avec une préférence pour les parties occidentale et septentrionale du massif.

Son habitat de prédilection est donc composé de milieux hétérogènes à vocation agricole, riches en milieux herbacés, avec de grands arbres (platanes, peupliers, frênes,...) à proximité.

ÉVOLUTION

Lors de l'inventaire de l'avifaune du massif de la Clape réalisé lors du LIFE « La Chênaie verte méditerranéenne : démonstration de gestion intégrée » en 1998, la population de Rollier d'Europe était estimée à 4 couples et considérée comme naturellement optimale.

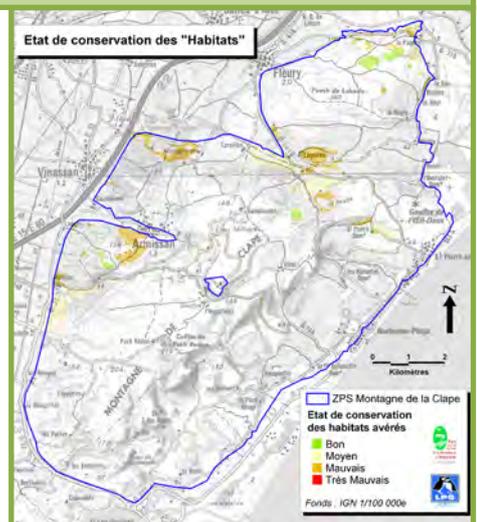
Si le nombre de couples semble stable voire en légère augmentation (estimation : 5 à 7 couples en 2010), l'espèce a bénéficié de la pose de nichoirs en faveur du Faucon crécerellette puisque deux couples s'y sont reproduits en 2010.

HABITAT

L'état de conservation des habitats de chasse est «Mauvais».

Les habitats de nidification «naturels» sont quant à eux en «Mauvais» état de conservation. L'espèce bénéficie en effet de la pose de nichoirs en faveur du Faucon crécerellette.

L'état de conservation des habitats du Rollier d'Europe peut ainsi être considéré comme «**Mauvais**» à l'échelle de la ZPS.



L'espèce étant stable mais néanmoins soumise à des menaces (manque de cavités,...) pouvant à court terme porter préjudice à la viabilité de ses populations sur le site, l'état de conservation de l'espèce est considéré comme «**Mauvais**». Afin d'améliorer cet état, l'élaboration de mesures de gestion importantes est nécessaire.

MENACES

- Abattage d'arbres isolés ou de haies entraînant la raréfaction des cavités arboricoles nécessaires à sa reproduction ;
- Disparition de l'entomofaune consécutive à l'emploi de produits phytosanitaires en zones cultivées.

RESPONSABILITÉ

Malgré de faibles effectifs nicheurs sur la zone, la responsabilité de la ZPS Montagne de la Clape pour cette espèce est forte (Note =7/14), du fait de l'importance de la région Languedoc-Roussillon pour le Rollier d'Europe au niveau national (plus de 40% des effectifs).

MESURES FAVORABLES À L'ESPÈCE

- Préserver les arbres à cavités dans des espaces ouverts au relief peu marqué ;
- Poser des nichoirs en milieu favorable à l'espèce pour pallier le déficit en cavités ;
- Limiter ou supprimer l'utilisation de produits chimiques ;
- Redéployer un pastoralisme extensif afin de maintenir des milieux favorables à l'espèce ;
- Créer des cultures faunistiques favorables à l'entomofaune.

Étudier les populations de Pic-vert qui sont à l'origine de 80-90% des cavités utilisées par le Rollier d'Europe pour nicher sur le littoral languedocien ;

Recenser de façon exhaustive les cavités naturelles existantes sur la ZPS et aux alentours avant la pose de nichoirs afin de pouvoir évaluer l'impact de ces derniers.

ÉTUDES COMPLÉMENTAIRES

BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE

- ALEPE, COGARD, GOR, LPO HERAULT, LPO AUDE. 2008. Référentiel régional concernant les espèces d'oiseaux inscrites à l'annexe I de la Directive « Oiseaux »- Catalogue des mesures de gestion des espèces et des habitats d'espèces. DIREN-LR. 668 p.
- AYMERICH P. & SANTANDREU J., 2004. Trobat Anthus campestris. In ESTRADA, PEDROCCHI, BROTONS & HERRANDO (Eds). Atlas dels ocells nidificants de Catalunya 1999-2002. Institut Català d'Ornitologia (ICO)/Lynx Edicions, Barcelona. pp 354-355.
- BOUSQUET G., 1987. Le Rollier d'Europe (*Coracias garrulus*) : la photo-interprétation, outil approprié au recensement des sites de nidification, dans le département du Gard et essai de synthèse sur la nidification nationale. Bulletin du COGard, 3, 9-31.
- BIRDLIFE INTERNATIONAL, 2004. Birds in Europe : population estimates, trends and conservation status. BirdLife International, Cambridge. BirdLife International Conservation Series n°12. 374 p.
- CAMBRONY M., 1999. L'opération "Nichoirs EDF" dans les Pyrénées-Orientales : les premiers résultats. Bulletin Meridionalis, 1, 42-48.
- COGARD, 1993. Oiseaux nicheurs du Gard – Atlas biogéographique. 1985-1993. Centre Ornithologique du Gard, Nîmes. 288 p.
- COGARD, 2003 – Bilan de l'enquête Rollier d'Europe en 2003. Document COGard pour Meridionalis. 6 pages hors cartes.
- DESTRE R., D'ANDURAIN P., FONDERFLICK J., PARAYRE C. & coll., 2000. Faune sauvage de Lozère. Les vertébrés. ALEPE, Balsièges. 256 p.
- JOACHIM J., BOUSQUET JF. & FAURE C., 1997. Atlas des oiseaux nicheurs de Midi-Pyrénées. Années 1985 à 1989. Association Régionale Ornithologique de Midi-Pyrénées, Muséum d'Histoire Naturelle, Toulouse.
- MERIDIONALIS, 2001. Liste rouge des oiseaux nicheurs en Languedoc-Roussillon. *Bulletin Meridionalis*, 2 : 8-28.
- TRON F., ZENASNI A., BOUSQUET G., CRAMM P. & BESNARD A., 2008. Réévaluation du statut du Rollier d'Europe *Coracias garrulus* en France. *Ornithos* 15 (2) : 84-89.

Statut et protection

Directive Oiseaux : -

Convention de Berne : Annexe II

Statut européen : Vulnérable

Statut français : En danger

Liste rouge LR : Pop. régionale en fort déclin dont les effectifs sont compris entre 300 et 3000 couples

Description de l'espèce

Oiseau reconnaissable par ses ailes et masque facial noirs, faisant ressortir le dessus de la tête et du dos chamois. Assez petit mais élancé, on le voit souvent posé sur des rocailles contrastant avec son plumage. Repérable aisément grâce à son «tzac-tzac» ou son «tchrrek-tchrrek».



© M. Bourgeois

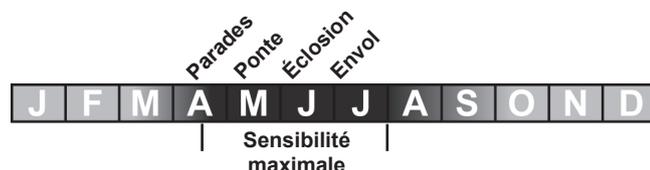
Répartition en Europe



Nicheur visiteur d'été
 Nicheur possible

Écologie

- Habitat : tous types de milieux arides ouverts, où la rocaille est omniprésente. Apprécie particulièrement les murets de pierres sèches et autres perchoirs rocheux.
- Alimentation : insectes capturés au sol ou dans la végétation basse.
- Reproduction : Niche dans une anfractuosité de rocher ou de muret. [avril-septembre]
- Migration : Hiverné dans les savanes semi-désertiques du sud du Sahara. La migration a lieu en septembre et les nicheurs sont de retour en mars-avril.



Effectifs (nombre de couples)

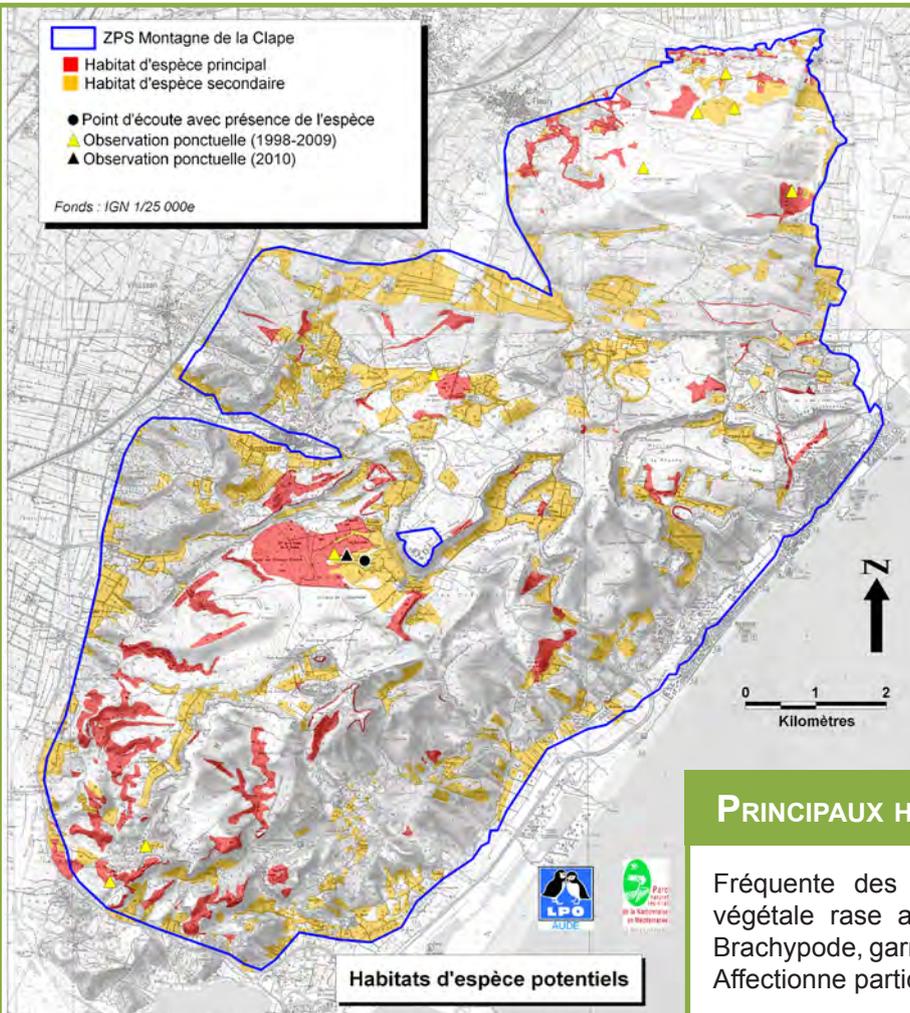
	Min	Max	%
Effectif européen*	1 400 000	3 330 000	-
Effectif français	320	570	< 1%
Effectif régional	270	460	81-84 %
Effectif départemental	100	200	37-43 %

* Russie et Turquie non comprises.

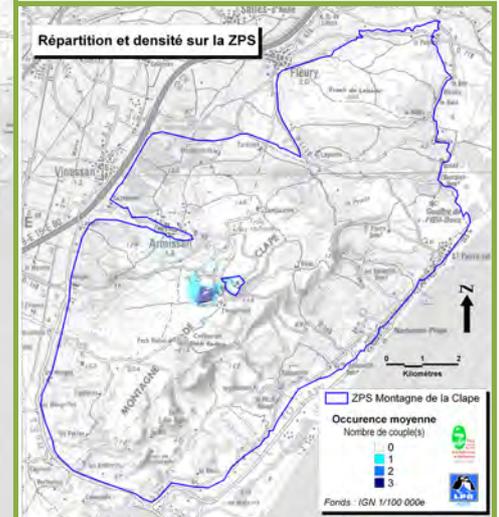
Distribution et tendance en France et en LR

Le Traquet oreillard niche sur l'ensemble du pourtour méditerranéen où il retrouve les habitats propices et la chaleur.

La population française est en fort déclin et se concentre en Languedoc-Roussillon (Aude et Pyrénées-Orientales principalement). L'espèce est ainsi jugée « En Danger » à l'échelle française (UICN & MNHN 2008).



	Min	Max
Nombre de couples nicheurs	1	1



PRINCIPAUX HABITATS EXPLOITÉS SUR LA ZPS

Fréquent des habitats secs présentant une strate végétale rase avec des blocs rocheux : pelouses à Brachypode, garrigues rases et plus rarement les vignes. Affectionne particulièrement les murets en pierre sèche.

Affectionnant les milieux secs et ensoleillés à végétation rase et clairsemée, le Traquet oreillard, avec un seul couple en 2010, est un nicheur rare et localisé sur la ZPS Montagne de la Clape.

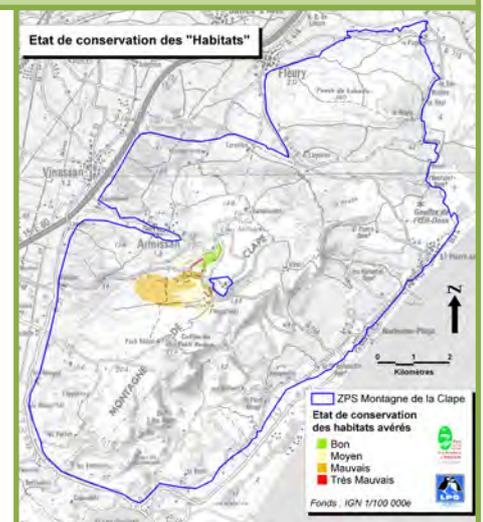
ÉVOLUTION

L'évolution des effectifs de Traquet oreillard en France est alarmante avec une baisse des effectifs de la population nicheuse supérieure à 20% en 5 ans (UICN & MNHN 2008).

Cette tendance est identique à celle mise en évidence dans les Basses Corbières entre 1996 et 2009 où le Traquet oreillard a diminué de 31 % (Gilot *et al.* 2010).

HABITAT

L'état de conservation des habitats du Traquet oreillard peut être considéré comme «**Mauvais**» à l'échelle de la ZPS.



L'effondrement des effectifs et la réduction de l'aire de répartition de l'espèce sur le département sont alarmants. La colonisation des garrigues et autres milieux semi-ouverts par les ligneux prive l'espèce d'importantes surfaces adaptées à sa nidification. L'état de conservation de l'espèce à l'échelle de la ZPS est «**Très Mauvais**». Afin de conserver le Traquet oreillard sur ce site (plus qu'un couple), l'élaboration de mesures de conservation importantes et urgentes sont une nécessité.

MENACES

- Fermeture progressive des milieux aboutissant à une proportion de pelouses ou de sol nu insuffisante ;
- Abandon des pratiques agricoles traditionnelles ;
- «Divagation» des animaux domestiques (chiens, chats) en période de reproduction ;
- Disparition de l'entomofaune consécutive à l'emploi de produits phytosanitaires en zones cultivées ;
- Plantations d'arbres en zone favorable à l'espèce ;
- Urbanisation et aménagements lourds.

RESPONSABILITÉ

En France, le Traquet oreillard est considérée comme menacée avec un statut de conservation considéré comme En Danger «EN» sur la liste rouge nationale de l'UICN (UICN & MNHN 2008).

Ainsi, même avec un seul couple, la responsabilité de la ZPS Montagne de la Clape pour cette espèce est forte (**Note=8/14**).

MESURES FAVORABLES À L'ESPÈCE

- Entretenir les milieux ouverts et restaurer les milieux en voie de fermeture (débroussaillage ou brûlage dirigé) ;
- Redéployer un pastoralisme extensif afin de maintenir les milieux ouverts ;
- Maintenir les espaces viticoles de la ZPS assurant une mosaïque d'espaces favorables à l'espèce ;
- Limiter ou supprimer l'utilisation de produits chimiques ;
- Tenir les chiens en laisse afin d'éviter tout dérangement ou prédation sur cette espèce nichant au sol ;
- Créer des cultures faunistiques favorables à l'entomofaune ;
- Proscrire toute plantation d'arbres sur les sites favorables à l'espèce.

ÉTUDES COMPLÉMENTAIRES

BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE

- BIRDLIFE INTERNATIONAL, 2004. Birds in Europe : population estimates, trends and conservation status. BirdLife International, Cambridge. BirdLife International Conservation Series n°12. 374p.
- COGARD, 1993. Oiseaux nicheurs du Gard - Atlas biogéographique. 1985-1993. Centre Ornithologique du Gard, Nîmes. 288 p.
- DESTRE R., D'ANDURAIN P., FONDERFLICK J., PARAYRE C. & coll., 2000. Faune sauvage de Lozère. Les vertébrés. ALEPE, Balsièges. 256 p.
- ESTRADA, PEDROCCHI, BROTONS & HERRANDO (Eds). Atlas dels ocells nidificants de Catalunya 1999-2002. Institut Català d'Ornitologia (ICO)/Lynx Edicions, Barcelona.
- GILOT F., BOURGEOIS M. & SAVON C., 2010. Evolution récente de l'avifaune des Corbières orientales et du Fenouillèdes (Aude/Pyrénées orientales). *Alauda*, 78 (2), 119-129.
- MERIDIONALIS, 2001. Liste rouge des oiseaux nicheurs en Languedoc-Roussillon. *Bulletin Meridionalis*, 2 : 8-28.
- SAVON C., MORLON F., BOURGEOIS M. & GILOT F., 2010. Garrigues méditerranéennes, vers une gestion d'un milieu remarquable - Guide pratique. LPO Aude. 140p.
- UICN & MNHN, 2008. Liste rouge des espèces menacées en France. Chapitre Oiseaux nicheurs de France métropolitaine.